

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
23/04/2021	23/06/2021	P_2021_11039

### 1. Intitulé du projet

Adduction de la source TROUYE et GAROTNE jusqu'au réservoir existant de Capbern, tous trois situés sur la Commune d'Asson

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes du Pays de Nay- Service Eau et Assainissement

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Christian PETCHOT-BACQUE - Président Communauté de Communes du Pays de Nay

RCS / SIRET

2 4 6 4 0 1 7 5 6 0 0 1 2 6

Forme juridique

EPCI à fiscalité propre

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
catégorie n°22	Canalisation d'eau dont le produit du diamètre extérieur avant revêtement par la longueur est supérieure ou égale à 2000m <sup>2</sup> Pose d'une canalisation en fonte de diamètre 250mm sur une longueur de 9 895m 9895 x 0.250= 2 473.75 m <sup>2</sup>

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit la pose de la conduite d'adduction de la Source Trouye et Garotne jusqu'au réservoir existant de Capbern en fonte DN 250mm sur une longueur de 9895m.

La source Trouye et Garotné ainsi que le réservoir de Capbern sont situés sur la commune d'Asson.

#### **4.2 Objectifs du projet**

La Communauté de Communes du Pays de Nay étudie dans le cadre de son PGSSSE, de son PCAET et de la maîtrise du coût global du m<sup>3</sup> d'eau potable, la prospection d'une nouvelle ressource en eau potable.

C'est pourquoi, un suivi des sources Trouye et Garotné, situées sur la commune d'Asson, est effectué depuis un an afin de recueillir des données sur la qualité et la quantité de la ressource.

En parallèle de ce travail de recueil de données, une visite sur site a été effectuée avec l'OFB afin d'appréhender au mieux les futurs travaux

Dans ce contexte, le projet prévoit la pose de la conduite d'adduction de la Source Trouye et Garotné jusqu'au réservoir existant de Capbern en fonte DN 250mm sur une longueur de 9895m.

Cet ouvrage public serait mis en œuvre majoritairement sur des voies publiques et empruntera pour partie une ancienne voie ferrée déjà occupée par des réseaux d'adduction et de distribution d'eau du SMNEP et de notre collectivité.

Les études de captation des sources et d'adduction nécessaire à la connexion au réseau de distribution sont toujours en cours.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

La pose de la conduite d'eau DN 250mm se fera en tranchée ouverte.

- Sur les tronçons de route départementale, la pose se fera selon les prescriptions du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques
- Sur les routes communales, la pose s'effectuera dans les règles de l'art afin de préserver la structure de la chaussée.
- Sur les tronçons de l'ancienne voie ferrée, la conduite sera posée en tranchée ouverte. Un feutre anti-roche pourra être appliqué autour de la canalisation afin de réduire le volume de matériaux d'enrobage et par la même occasion limiter au maximum les rotations d'engins. Après travaux, l'emplacement de la voie sera remis en état selon les prescriptions des propriétaires publics et privés.
- Sur les tronçons agricoles, la circulation des engins de chantier sera limitée à leur strict minimum et les parcelles concernées seront remises dans leur état initial selon les prescription des agriculteurs et/ou des propriétaires.
- La traversée de la rivière Ouzom s'effectuera en aérien, sauf cas de force majeur, et sera réalisée selon les prescriptions de la DDTM64. Un dossier de déclaration loi sur l'eau sera déposé auprès du service Police de l'eau de la DDTM 64.

La durée des travaux est prévu pour une durée de 6 mois du 01 mars 2022 au 01 septembre 2022

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

La phase d'exploitation de la conduite se résume aux vérifications périodiques des éléments de sécurité de la conduite, ventouses et décharges.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

Dossier de déclaration loi sur l'eau auprès de la DDTM 64 ( pour les sources et la traversée de l'Ouzom)

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
superficie globale du projet	35 000m <sup>2</sup>
Longueur de la conduite :	9895 m
- sous voirie	3 674 m
- sous ancienne voie ferrée	3 868 m
- sous terrain naturel (forêt ou terrain agricole)	2 197 m
- ponts ( existants et une passerelle à créer)	156 m
largeur moyenne de la tranchée	entre 0,50m et 0,60m
profondeur moyenne de la tranchée	1m

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Commune d'Asson ( code insee 64068)  
Commune d'Arthez d'Asson ( code insee 6458)

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_° \_\_' \_\_" \_ Lat. \_\_° \_\_' \_\_" \_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 00° 15' 59" 517 Lat. 43° 03' 04" 511

Point d'arrivée :

Long. 00° 15' 22" 273 Lat. 43° 07' 00" 417

Communes traversées :

Commune d'Asson sur 3 294 m

Commune d'Arthez d'Asson sur 6 601 m

*Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6*

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF type 1: Pelouses, landes et boisements du pic Merdanson et du Pic Mondragon = Au droit du captage de la source Trouye, le linéaire concerné est de 54m  ZNIEFF type 2 : Bassins versants amont de l'Ouzom (rive Gauche) et du Beez = Au droit du captage de la source Trouye, le linéaire concerné est de 54m
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	massif des Pyrénées
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site natura 2000 : directive habitats du Massif du Moule de Jaout = Au droit du captage de la source Trouye, le linéaire concerné est de 1600m dont 1490m sous voirie. Site natura 2000 : directive oiseaux du Pics de l'Estibet et de Mondragon = du captage de la source Trouye jusqu'à l'amont d'Arthez d'Asson soit 2 594m
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le prélèvement s'effectuera au niveau de la source Trouye et Garotné en rive gauche de l'Ouzom. Le prélèvement journalier sera de maximum 2500m <sup>3</sup> /j. Le suivi annuel de la source, lancé le 21 septembre 2020 nous permet de suivre en continu du niveau d'eau, de la conductivité, de la température et de la turbidité (ponctuel sur un mois). En parallèle des analyses hydrochimiques ont également réalisées
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La résurgence de la source Trouye se situe en rive gauche de l'Ouzom, à une cinquantaine de mètres en amont. La source Garotné qui viendra en soutien de la source Trouye lors de l'étiage, se situe 100 m à l'aval de celle-ci toujours en rive gauche de l'Ouzom Ce linéaire très réduit impliquera des perturbations faibles voire inexistantes sur le tronçon concerné. ( avis partagé par l'OFB lors de la visite sur site du 16.03.2021)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise du projet sur le site natura 2000 directive habitats est d'environ 1600m et n'engendrera aucunes nuisances sur le milieu naturel et/ou sur les espèces présentes. En effet 93 % de ce linéaire est sous voirie et les 7% restant correspondent à un jardin et un espace boisé (110m).  Pour le site natura 2000 directive oiseaux, les travaux représentent 2594m dont 517m en terrain naturel dont 401m en prairie pacagée, 45m en jardin, 54m boisé, 18m de traversée de cours d'eau à créer (passerelle), et 1 559m sous voirie ou accotement. Les travaux n'auront aucuns impacts sur les habitats ou les espèces

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Afin de réduire au maximum l'impact sur les milieux naturels, le linéaire du projet d'adduction de la source Trouye et Garotné a été défini de manière à utiliser au maximum des espaces anthropisés ( voirie = 3 674 m, emprise ancienne voie ferrée=3 868m et ponts existants et 1 a créer= 156m) Les espaces naturels représentent 2 197m soit 22% du linéaire( dont 2144m en prairie et champs agricoles). L'impact sera minime car à l'issue des travaux les prairies et champs agricoles seront remis dans leur état initial afin de garantir la même exploitation de ces zones par les propriétaires
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	risque inondation lors de la traversée de l'Ouzom.  La canalisation sera implantée de manière à ne pas être impactée par une crue centennale de l'Ouzom
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déplacements des engins de chantier seront réduit à leur strict minimum.  L'usage d'un feutre anti-roche autour de la canalisation sera privilégié sur les tronçons où cela est applicable afin de réduire le volume de matériaux d'enrobage et par la même occasion limiter au maximum les rotations d'engins de chantier nécessaires à l'approvisionnement des matériaux.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les travaux seront au maximum optimisé afin de réduire la période d'intervention. Le planning estimatif prévoit une durée de travaux de 6 mois.  Pas d'habitations à proximité sauf partie Quartier les Aoules à Arthez d'Asson

	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Voir note technique jointe en annexe

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet d'adduction de la source Trouye et Garotné devrait être dispensé d'une évaluation environnementale.

La conduite sera implantée en grande majorité sur des espaces anthropisés ( voirie et ancienne voie ferrée). Cela représente 76 % du linéaire total (le tout sans prendre en compte les zones de prairies et de champs à usage agricole)

De plus, la canalisation sera enterrée et n'engendrera aucun effet sur l'environnement et les activités agricoles liées aux zones empruntées par le projet.

Les travaux seront entrepris sur une période courte ( 6 mois) du fait du faible diamètre de la canalisation à poser ( seulement 250mm en fonte).

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Annexe 1 : Localisation du projet - Annexe 2 : Suivi des sources - Annexe 3 : Reportage photographique

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à BENEJACQ

le, 16/04/2021

Signature



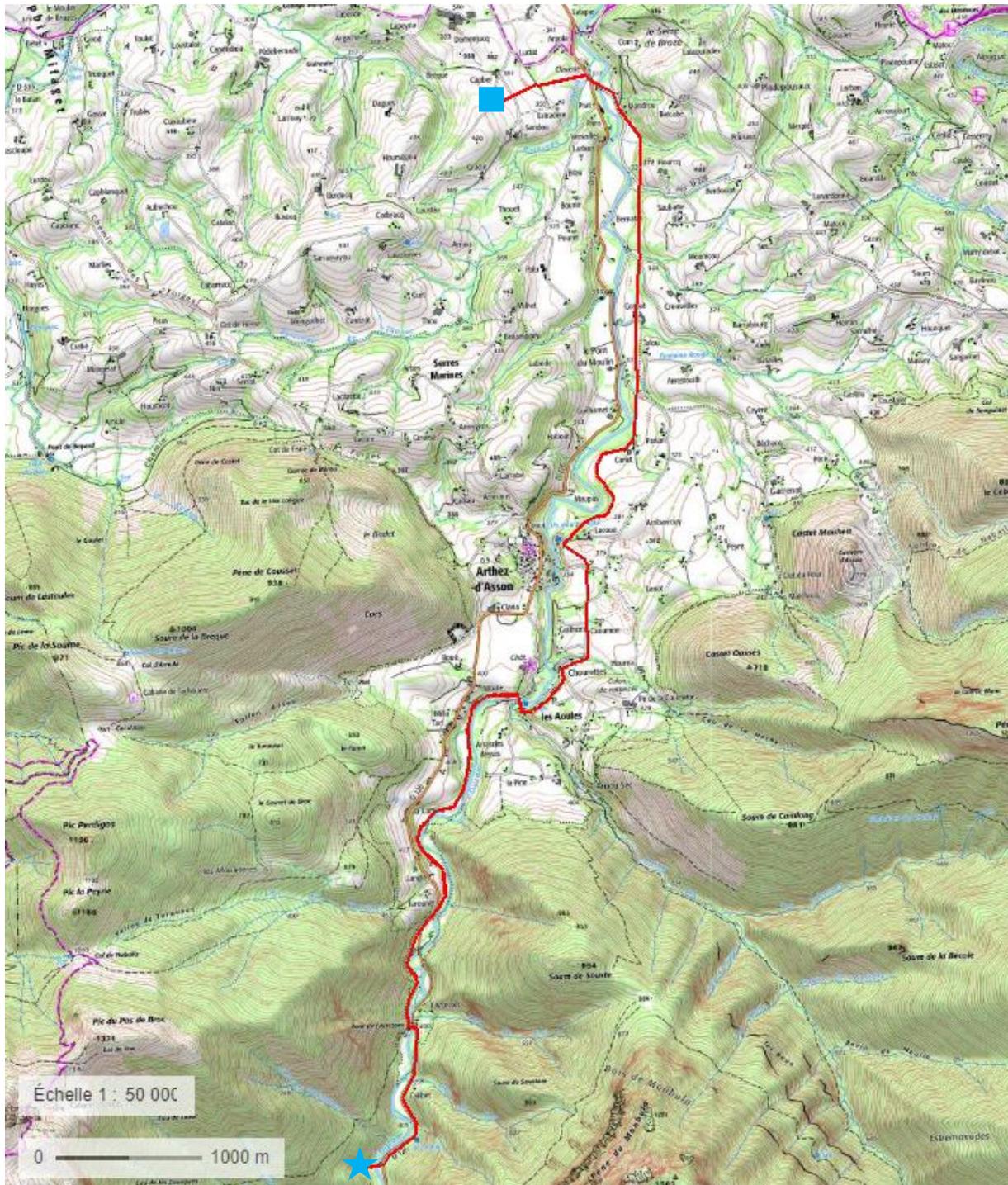
Annexe 1 : Demande d'examen au cas par cas  
préalable à la réalisation éventuelle d'une  
évaluation environnementale

Adduction des sources TROUYE et GAROTNE jusqu'au  
réservoir existant de Capbern



*Source Trouye*

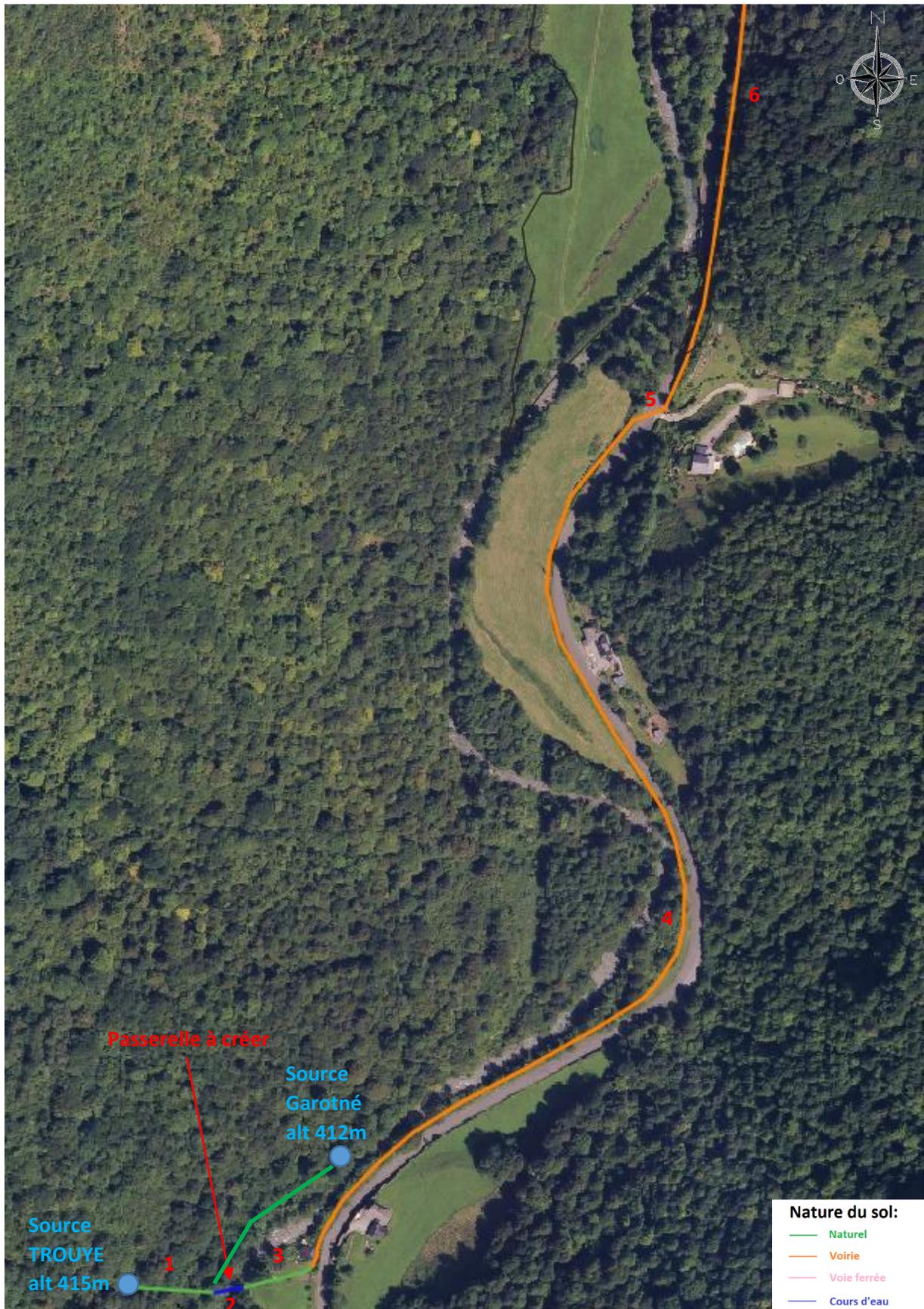
# I- Plan de localisation

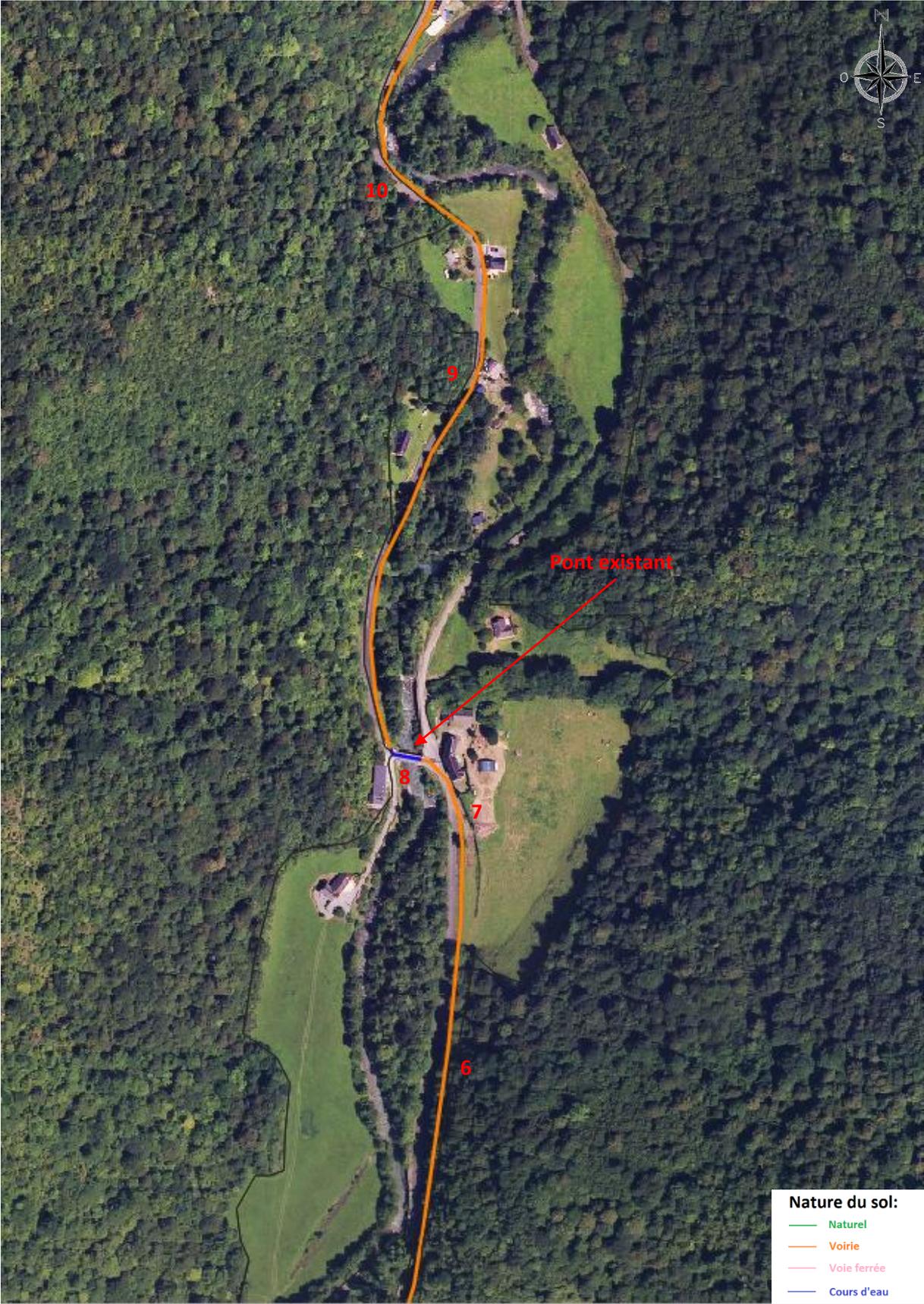


- ★ Source Trouye et Garotné
- Réservoir de Capbern
- Canalisation d'adduction diam 250mm en fonte

## II Tracé adduction source TROUYE et GAROTNE

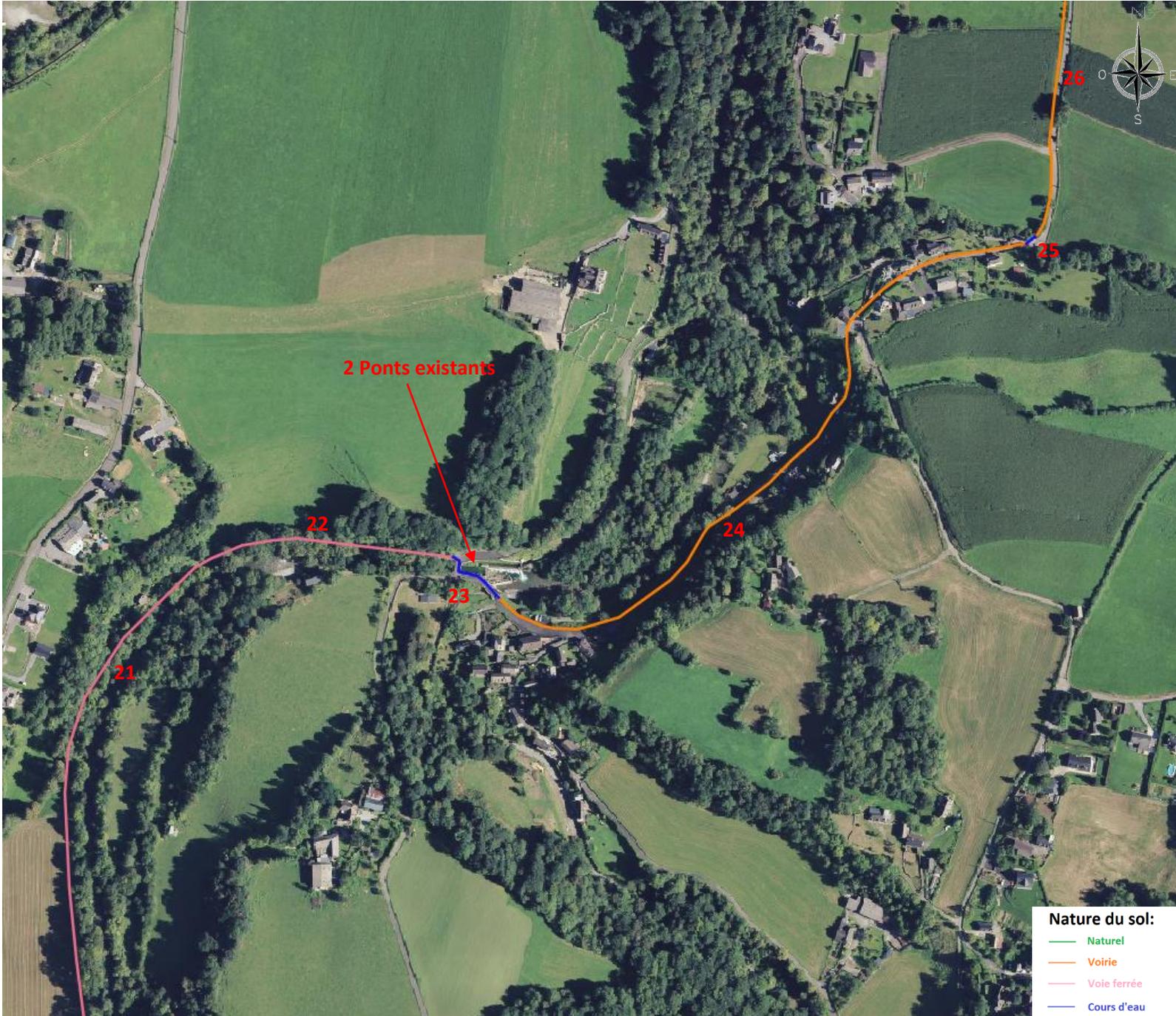






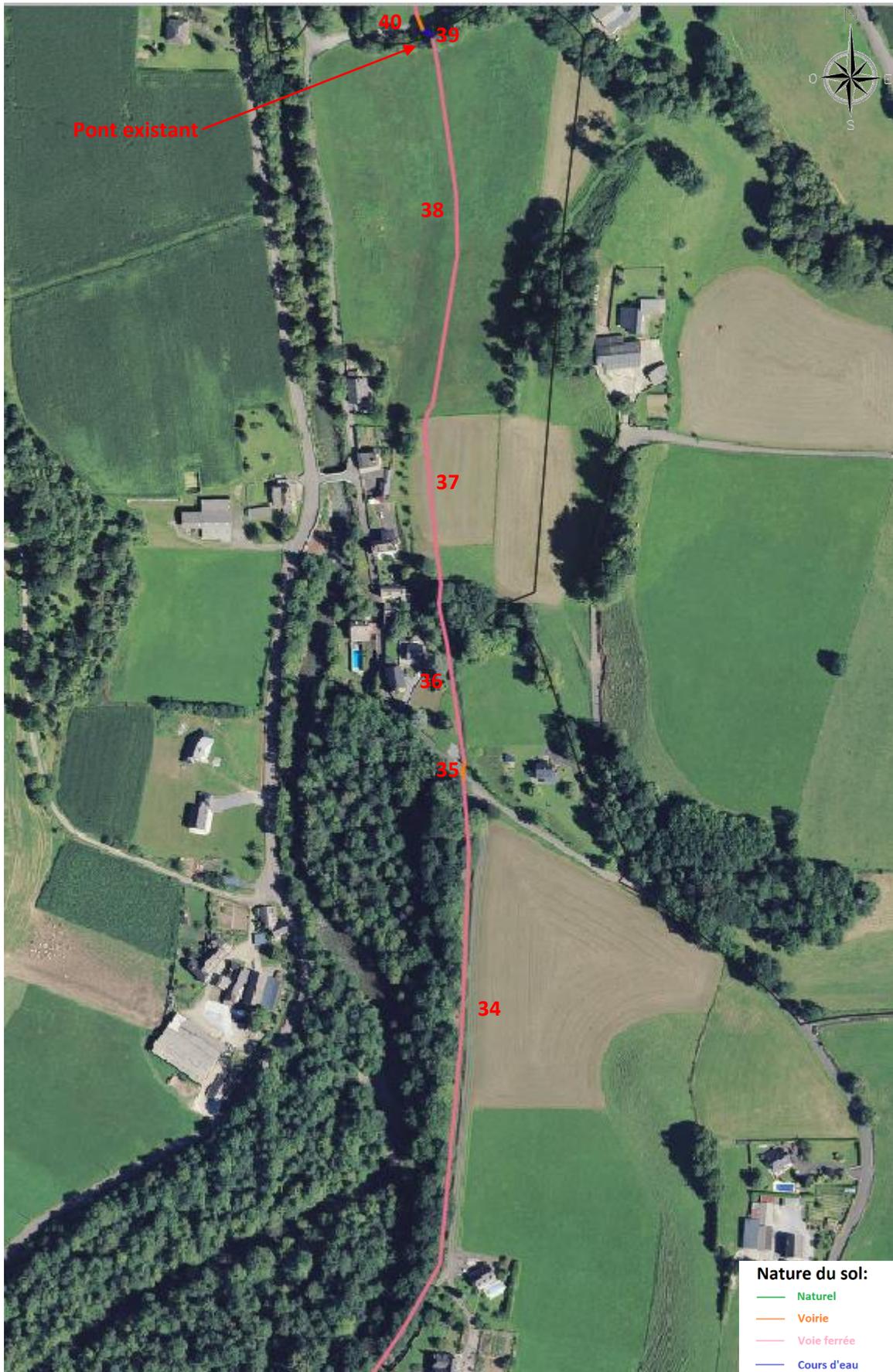




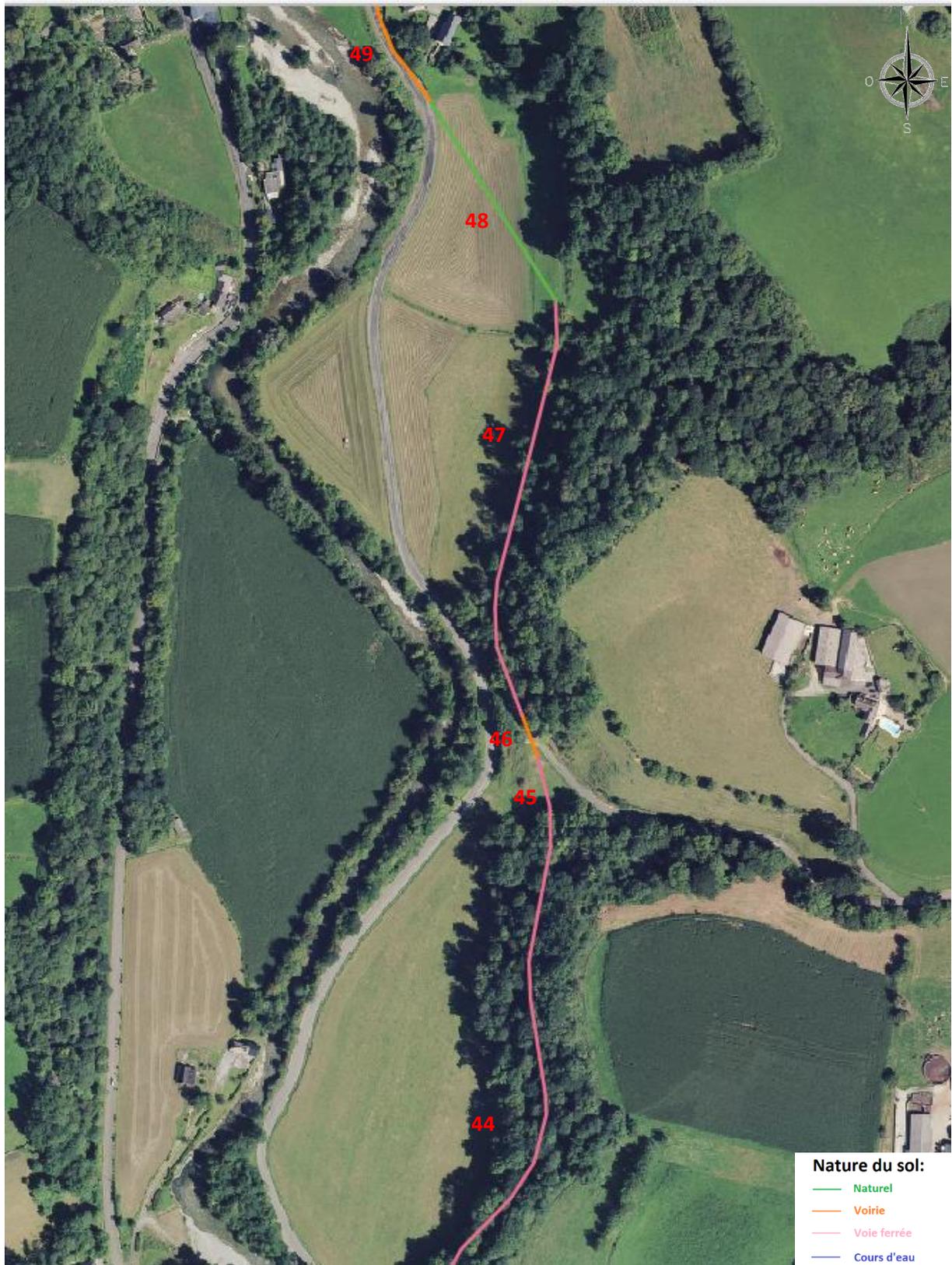














Tronçon	Commune	insee	Ref cadastrale	propriétaire	type cana	diam	Nature du sol	type sol	Terrain Privé?	longueur ml
1	ASSON	64068	F n°242	COMMUNE DE BRUGES CAPBIS MIFFAGET	Fonte	250	Naturel	Forêt	non	53,49
2	ASSON	64068		COMMUNE DE BRUGES CAPBIS MIFFAGET	Fonte	250	Cours d'eau	passerelle	non	18,13
3	ASSON	64068	E n°156, 158	FERET FRANCK Jean-Georges	Fonte	250	Naturel	prairies	oui	44,86
4	ASSON	64068		CD64	Fonte	250	Voirie	accotement	non	685,98
5	ASSON	64068		CD64	Fonte	250	Voirie	sous voirie	non	21,25
6	ARTHEZ D'ASSON	64058		CD64	Fonte	250	Voirie	accotement	non	375,31
7	ARTHEZ D'ASSON	64058		CD64	Fonte	250	Voirie	sous voirie	non	48,19
8	ARTHEZ D'ASSON	64058		CD64	Fonte	250	Cours d'eau	Pont	non	22,52
9	ARTHEZ D'ASSON	64058		CD64	Fonte	250	Voirie	accotement	non	321,88
10	ARTHEZ D'ASSON	64058		CD64	Fonte	250	Voirie	accotement	non	377,55
11	ARTHEZ D'ASSON	64058		CD64	Fonte	250	Voirie	sous voirie	non	14,45
12	ARTHEZ D'ASSON	64058		CD64	Fonte	250	Voirie	accotement	non	187,33
13	ARTHEZ D'ASSON	64058		CD64	Fonte	250	Voirie	sous voirie	non	21,73
14	ARTHEZ D'ASSON	64058	B n°576, 582	Auréli SEYRES	Fonte	250	Naturel	prairies	oui	400,88
15	ARTHEZ D'ASSON	64058	B n°772	Auréli SEYRES	Fonte	250	Voie Ferrée	Sous futaie	oui	165,61
16	ARTHEZ D'ASSON	64058	B n°771	Didier LANARDOUNE	Fonte	250	Voie Ferrée	Sous futaie	oui	83,79
17	ARTHEZ D'ASSON	64058	B n°587	Didier LANARDOUNE	Fonte	250	Naturel	prairies	oui	126,05
18	ARTHEZ D'ASSON	64058	B n°589, 590	Gabrielle SOUBIELLE	Fonte	250	Naturel	prairies	oui	192,79
19	ARTHEZ D'ASSON	64058	B n°770	Gabrielle SOUBIELLE	Fonte	250	Voie Ferrée	Sous futaie	oui	114,04
20	ARTHEZ D'ASSON	64058	B n°564	ARTHEZ D'ASSON	Fonte	250	Voie Ferrée	Sous futaie	non	469,40
21	ARTHEZ D'ASSON	64058	B n°535	Marie VICTOR	Fonte	250	Voie Ferrée	Sous futaie	oui	142,31
22	ARTHEZ D'ASSON	64058	B n°527	ARTHEZ D'ASSON	Fonte	250	Voirie	chemin terre	non	221,10
23	ARTHEZ D'ASSON	64058		ARTHEZ D'ASSON	Fonte	250	Cours d'eau	Pont	non	58,98
24	ARTHEZ D'ASSON	64058	B n°569	ARTHEZ D'ASSON	Fonte	250	Voirie	sous voirie	non	603,34
25	ARTHEZ D'ASSON	64058		ARTHEZ D'ASSON	Fonte	250	Cours d'eau	Pont	non	11,40
26	ARTHEZ D'ASSON	64058		ARTHEZ D'ASSON	Fonte	250	Voirie	accotement	oui	371,03
27	ARTHEZ D'ASSON	64058	A n°075, 781	Pierre JUNCA	Fonte	250	Naturel	prairies	oui	257,99
28	ARTHEZ D'ASSON	64058		ARTHEZ D'ASSON	Fonte	250	Voirie	sous voirie	non	10,83
29	ARTHEZ D'ASSON	64058	A n°090	Patrice MALAGANNE	Fonte	250	Naturel	prairies	oui	187,64
30	ARTHEZ D'ASSON	64058	A n°091, 1006	Patrice MALAGANNE	Fonte	250	Naturel	Roche	oui	64,63
31	ARTHEZ D'ASSON	64068	A n°1006	Patrice MALAGANNE	Fonte	250	Voie Ferrée	Sous futaie	oui	296,87
32	ARTHEZ D'ASSON	64058	A n°131	Nicolas SERRUT	Fonte	250	Voie Ferrée	Sous futaie	oui	155,62
33	ARTHEZ D'ASSON	64058	A n°131	Nicolas SERRUT	Fonte	250	Voie Ferrée	prairies	oui	346,61
34	ARTHEZ D'ASSON	64058	A n°131	Nicoles SERRUT	Fonte	250	Voie Ferrée	chemin terre	oui	490,93
35	ARTHEZ D'ASSON	64058		ARTHEZ D'ASSON	Fonte	250	Voirie	sous voirie	non	7,63
36	ARTHEZ D'ASSON	64058	A n°723	Maryse CASABONNE	Fonte	250	Voie Ferrée	prairies	oui	99,35
37	ARTHEZ D'ASSON	64058	A n°850, 725	Martine PECOTE	Fonte	250	Voie Ferrée	prairies	oui	116,89
38	ARTHEZ D'ASSON	64058	A n°726	Christian MATOCQ	Fonte	250	Voie Ferrée	prairies	oui	236,17
39	ASSON	64068	A n°726	Christian MATOCQ	Fonte	250	Cours d'eau	Pont	oui	7,43
40	ASSON	64068	D n°1269	Nadine GROUSSAC	Fonte	250	Voirie	sous voirie	oui	9,24
41	ASSON	64068	D n°1270	Nadine GROUSSAC	Fonte	250	Voie Ferrée	prairies	oui	77,61
42	ASSON	64068	D n°971	Pierre DABAN	Fonte	250	Voie Ferrée	prairies	oui	287,30
43	ASSON	64068		ASSON	Fonte	250	Voirie	sous voirie	non	28,61
44	ASSON	64068	D n°963	Pierre DABAN	Fonte	250	Voie Ferrée	prairies	oui	27,79

44	ASSON	64068	D n°291	Pierre DABAN	Fonte	250	Voie Ferrée	Sous futaie	oui	411,53
45	ASSON	64068	D n°292	ASSON	Fonte	250	Voie Ferrée	prairies	non	61,52
46	ASSON	64068	D n°190	ASSON	Fonte	250	Voirie	sous voirie	non	29,48
47	ASSON	64068	D n°190, 199	ASSON	Fonte	250	Voie Ferrée	Sous futaie	non	284,79
48	ASSON	64068	D n°198, 1261, 1263	Didier TOUYAROU	Fonte	250	Naturel	prairies	oui	157,89
49	ASSON	64068		CD64	Fonte	250	Voirie	accotement	non	180,86
50	ASSON	64068		CD64	Fonte	250	Voirie	sous voirie	non	25,12
51	ASSON	64068		CD64	Fonte	250	Voirie	accotement	non	70,07
52	ASSON	64068		CD64	Fonte	250	Cours d'eau	Pont	non	37,33
53	ASSON	64068		CD64	Fonte	250	Voirie	sous voirie	non	62,78
54	ASSON	64068	G n°800	Christiane CASSOU	Fonte	250	Naturel	prairies	oui	20,05
55	ASSON	64068	G n°798, 1042	Jean-Pierre CAMBOT	Fonte	250	Naturel	prairies	oui	71,07
56	ASSON	64068	G n°608	Bernard CAPDEVIELLE	Fonte	250	Naturel	Champs agricole	oui	183,89
57	ASSON	64068	G n°485, 764	Christiane CASSOU	PVC	250	Naturel	Champs agricole	oui	425,18
58	ASSON	64068	G n°763	CCPN	PVC	250	Naturel	prairies	non	11,13
										<b>9 895,23</b>

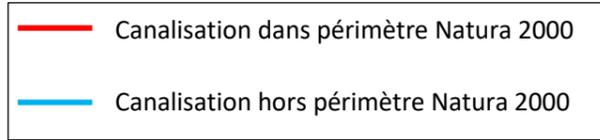
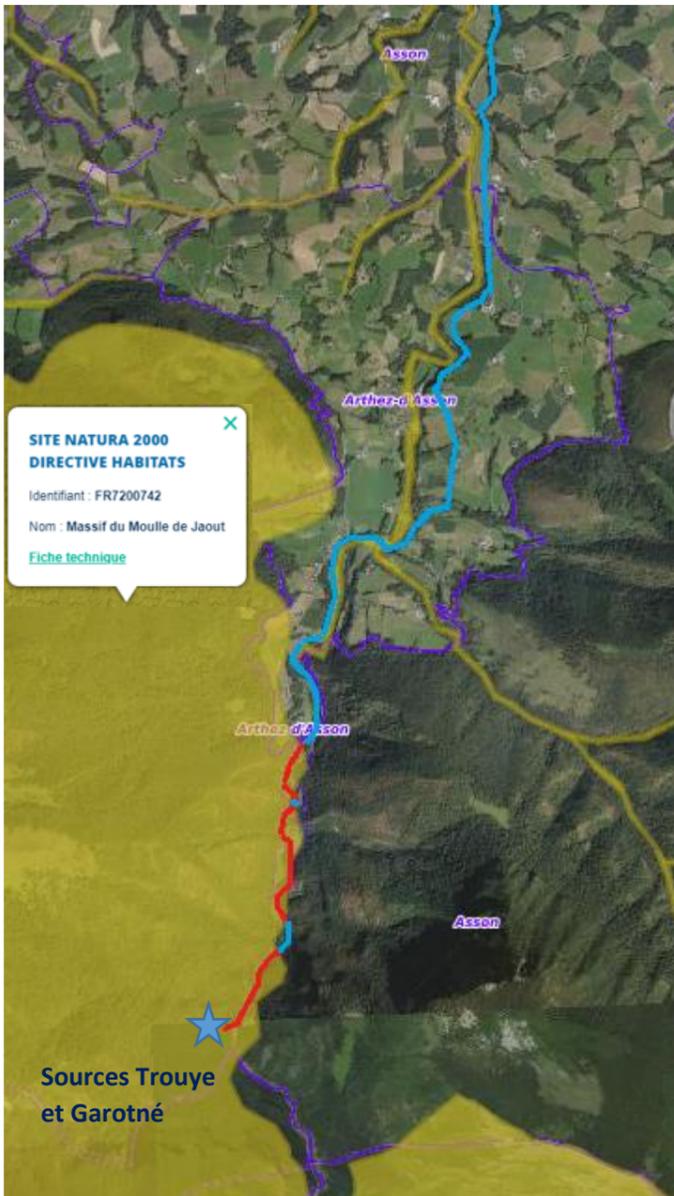
3 294,41	ASSON
6 600,82	ARTHEZ D'ASSON

4 693,22	Public
5 202,01	Privé

<b>TOTAL</b>	
<b>3 673,76</b>	<b>Voirie</b>
<b>3 868,13</b>	<b>Voie ferrée</b>
<b>2 197,54</b>	<b>Naturel</b>
<b>155,80</b>	<b>Pont</b>
<b>9 895,23</b>	<b>TOTAL</b>

### III Périmètre Natura 2000

#### a) Directive habitats du Massif du Moule de Jaout :

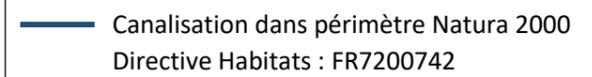
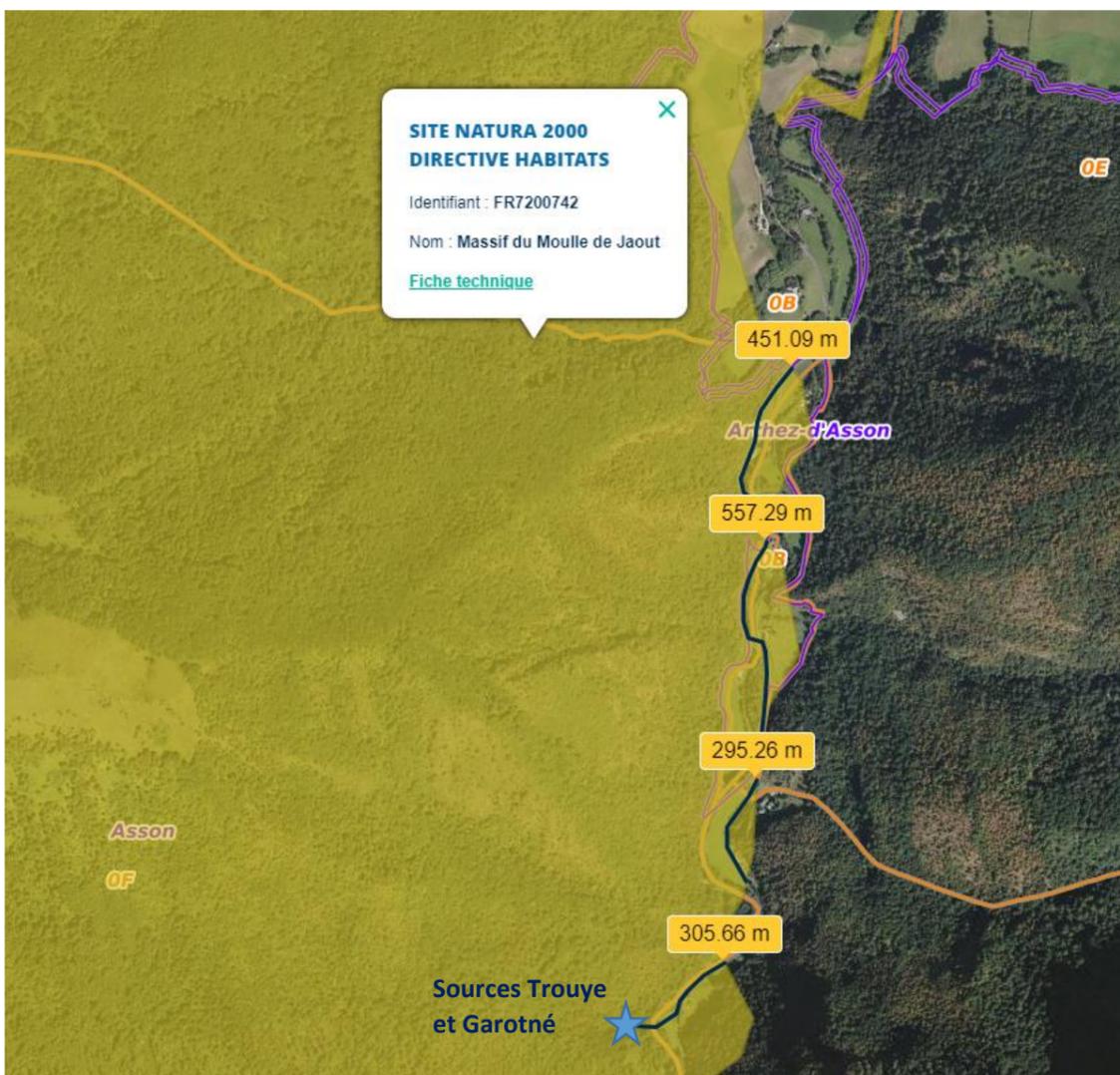


Le tronçon amont de projet, des sources Trouye et Garotné jusqu'au lieu-dit Turounet se trouve dans le périmètre Natura 2000, directive habitats du Massif du Moule de Jaout.

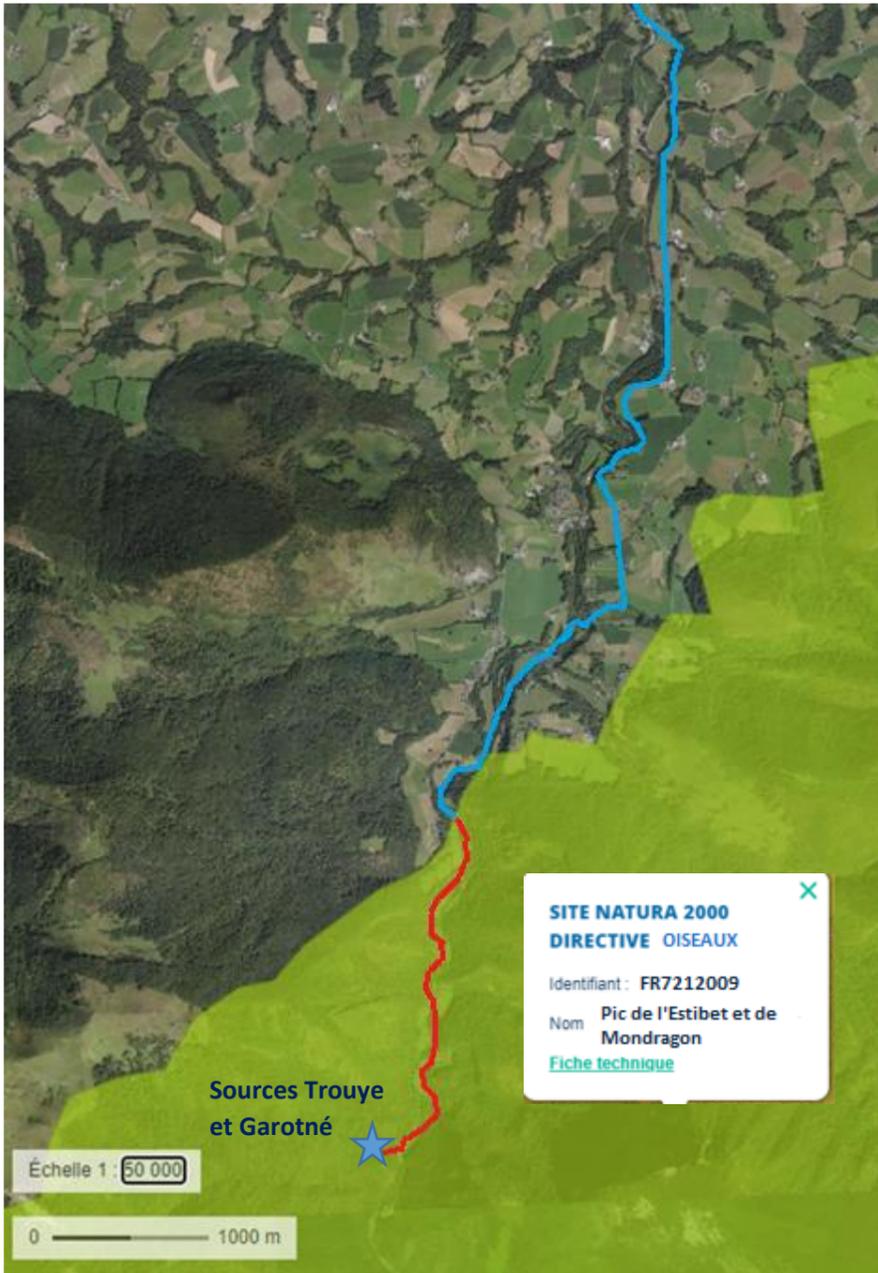
Cela représente un linéaire d'environ 1600m dont 1490m sous voirie (93%) et 110m sous jardin privé et espace boisé (7%).

De plus, le projet se situe en périphérie du périmètre.

Aux vues du faible linéaire en milieu naturel et de l'implantation du projet, les travaux n'engendreront aucune nuisance sur le milieu naturel et/ou sur les espèces présentes.



b) Directive oiseaux du Massif du Moule de Jaout



- Canalisation dans périmètre Natura 2000
- Canalisation hors périmètre Natura 2000

Le tronçon amont de projet, des sources Trouye et Garotné jusqu'au lieu-dit La cantine se trouve dans le périmètre Natura 2000, directive oiseaux du Massif du Pic de l'Estibet et de Mondragon.

Cela représente un linéaire d'environ 2600m dont 1559m sous voirie (60%) et 401m en prairie pacagée, 45m en jardin privé, 54m en espace boisé et 18 m de traversée de cours d'eau via une passerelle à créer.

Aux vues du faible linéaire en milieu naturel et de l'implantation du projet, les travaux n'engendreront aucunes nuisances sur le milieu naturel et/ou sur les espèces présentes.



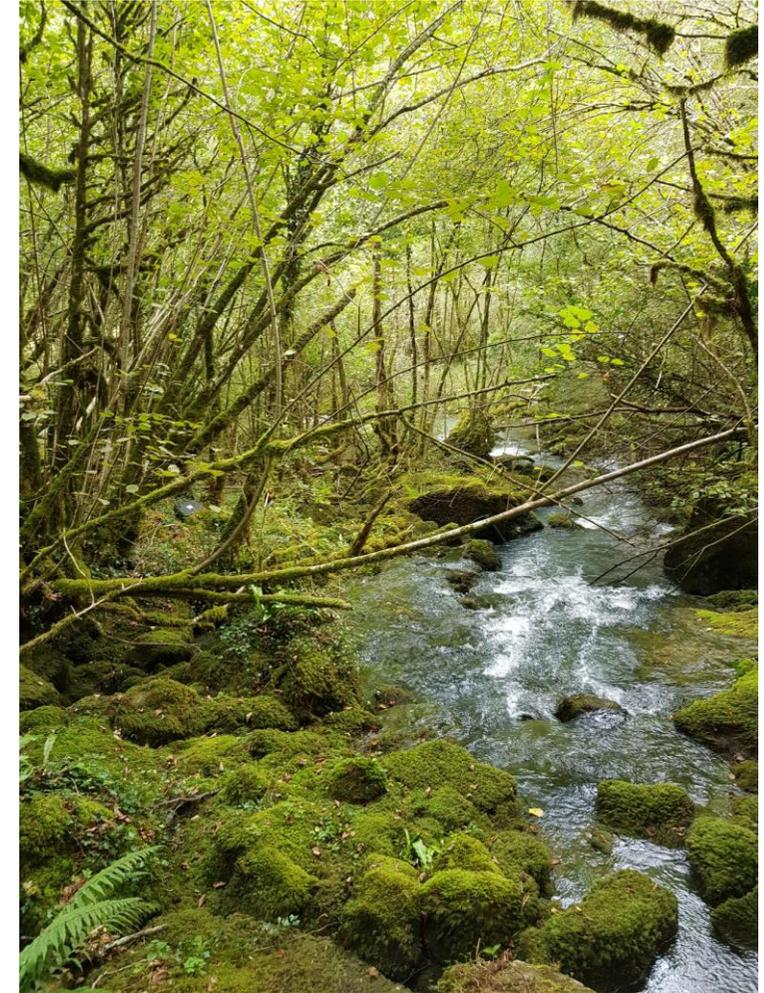
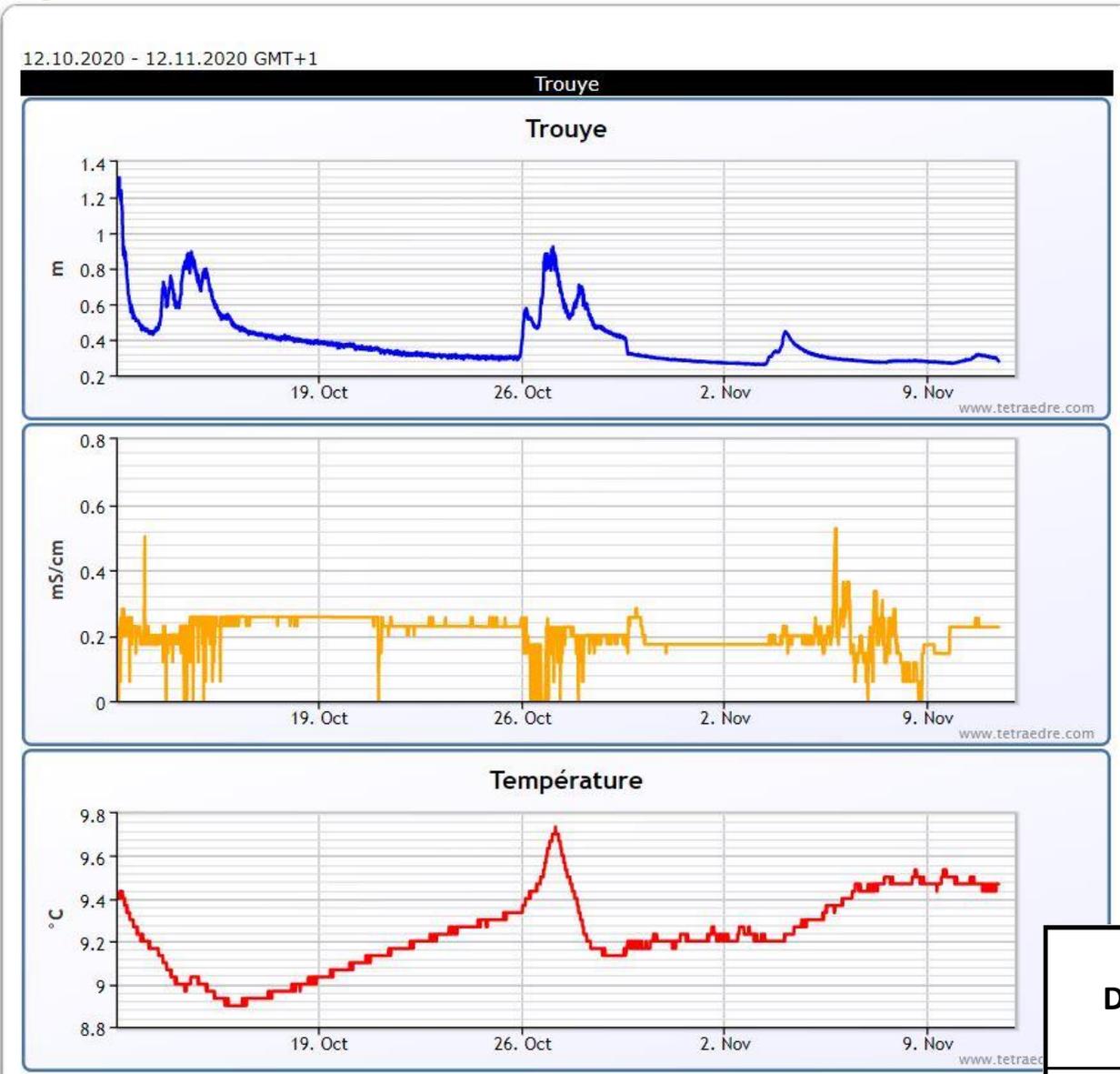
- Canalisation dans périmètre Natura 2000  
 Directive Habitats : FR7200742

# Suivi qualitatif et quantitatif des sources Hount Mouridère (Ferrières), Trouye et Garrotné (Asson)

## Rappel de la mission :

- Suivi qualitatif en continu durant 9 mois : conductivité, température + turbidité ponctuel (1 mois en continu). Télétransmission des données
- Analyses hydrochimiques (x2) ponctuelles pour vérifier la qualité de l'eau
- Suivi quantitatif en continu: enregistrement du niveau en continu + mesures ponctuelles du débit (jaugeage). Télétransmission des données
- Définition du cadre réglementaire de la faisabilité du captage d'une ou plusieurs ressources : objectif capter 2 500 m<sup>3</sup>/j

# Source Trouye (Asson)



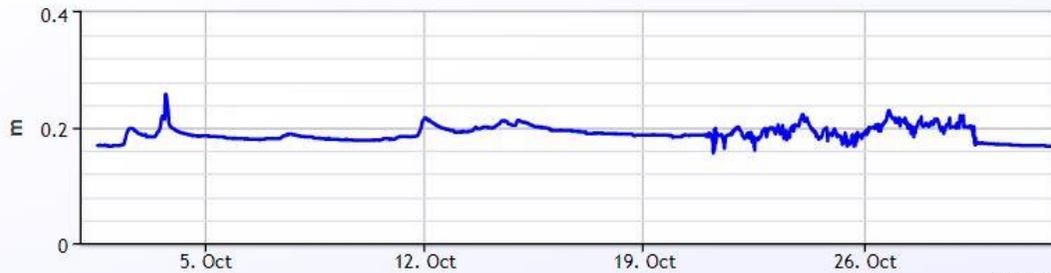
Date	Trouye				
	Q (l/s)	Q (m <sup>3</sup> /j)	Conductivité (µS/cm à 25°C)	Température (°C)	pH
21/09/2020	70,7	6 108	296	10,6	7,95
01/10/2020	198,9	17 185	255	9,8	8,15
29/10/2020	366,4	31 657	279	9,2	8,13

# Source Garrotné (Asson)

1.10.2020 - 1.11.2020 GMT+1

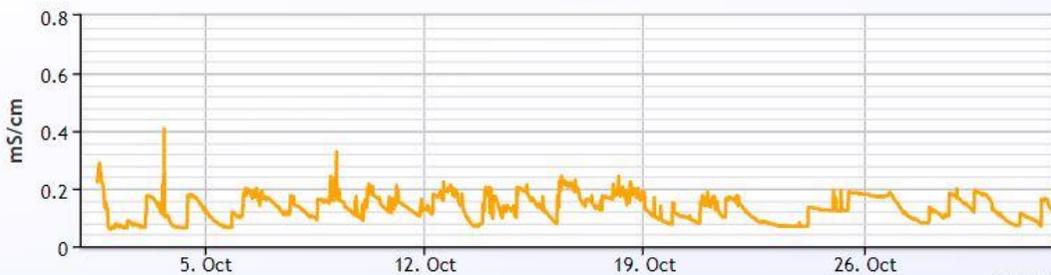
Garrotné

Niveau d'eau



www.tetraedre.com

Conductivité



www.tetraedre.com

Température



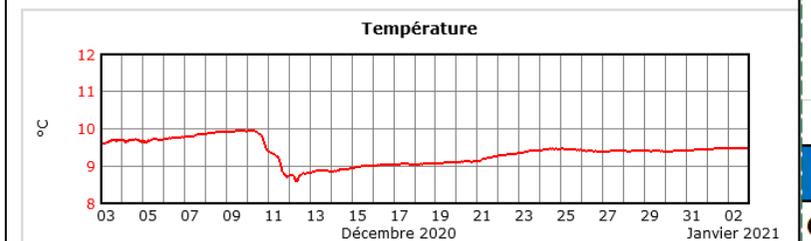
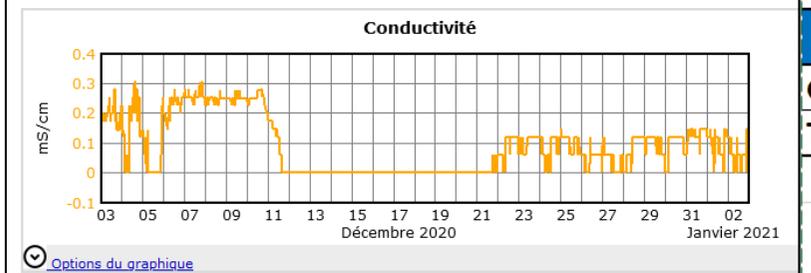
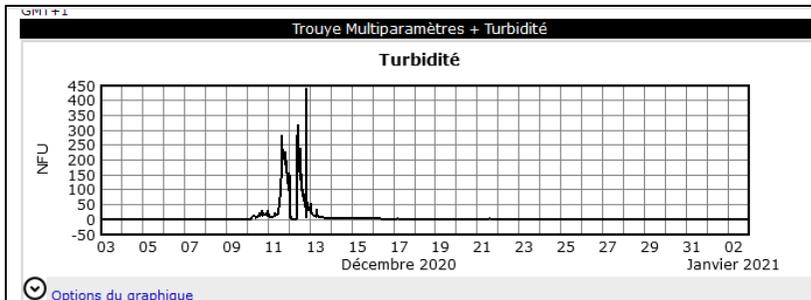
www.tetraedre.com

Export



Date	Garrotné				
	Q (l/s)	Q (m <sup>3</sup> /j)	Conductivité (µS/cm à 25°C)	Température (°C)	pH
21/09/2020	23,1	1 996	304	11,6	7,89
01/10/2020	26,5	2 290	274	11,0	7,91
29/10/2020	33,1	2 860	307	11,2	7,99

# Analyses Sources



	Br-	K	Na	Cl-	F-	N	Mg	Ca	SO4	PO4	CO3	HCO3	COT	NO3	NO2
	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L
<b>29/10/2020</b>															
<b>GAROTNE</b>	0	0,2	0,8	2	0	0,1	14	42	5	0	0	<b>187</b>	0,8	<b>2</b>	0
<b>TROUYE</b>	0	0,2	0,7	2	0	0,1	11	41	3	0	0	<b>171</b>	1	<b>2</b>	0
	Indice Phénol	MES	DCO	DBO5	titre alcalin	titre alcalin complet	Turbidité	hydrocarbures	Conductivité	T°	pH	débit			
	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	°f	°f	NFU	mg/L	µ/cm	°C		m3/j			
<b>29/10/2020</b>															
<b>GAROTNE</b>	0	0	0	0	0	15	<b>0,8</b>	0	307	11	8	2 860			
<b>TROUYE</b>	0	0	0	0	0	14	<b>0,9</b>	0	279	9,2	8,1	31 657			

Demande d'examen au cas par cas préalable à  
la réalisation éventuelle d'une évaluation  
environnementale

### Annexe 3 : REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

Adduction des sources TROUYE et GAROTNE jusqu'au  
réservoir existant de Capbern



Source TROUYE octobre 2021



*Source TROUYE février 2021*



*Source GAROTNE Septembre 2020*



*OUZOM Avril 2021*

Les photos ci-dessous correspondent au numéro des tronçons identifiés sur le plan du tracé d'adduction joint en annexe 1.

Les photos ont été prises en février 2021.

Nous avons projeté en bleu sur les photos le futur tracé de la conduite

 Tracé canalisation d'adduction en fonte DN 250mm

Le tronçon amont correspondant au passage sous la RD 126 et 326 n'a pas fait l'objet d'un reportage photographique.

Cependant, une réunion de présentation a été organisée le 07 avril 2021 avec le service Voirie du CG64 afin d'appréhender au mieux les travaux.

Les préconisations du département des Pyrénées Atlantiques seront appliquées lors de la pose de la canalisation sous la chaussée.



*Tronçon n°14 amont*



*Tronçon n°14 aval*



*Tronçon n°15*



*Tronçon n°18*



*Tronçon n°19 amont*



*Tronçon n°19 aval*



*Tronçon n°20*



*Tronçon n°21*



*Tronçon n°22*



*Tronçon n°27, 28, 29*



*Tronçon n°30 et 31*



*Tronçon n°31*



*Tronçon n°37*



*Tronçon n°38*



*Tronçon n°38 et 39*



*Tronçon n°41*



*Tronçon n°42*



*Tronçon n°43 et 44*



*Tronçon n°44*



*Tronçon n°45*



*Tronçon n°46 et 47*



*Tronçon n° 47 amont*



*Tronçon n°47 intermédiaire*



*Tronçon n°47 aval*



*Tronçon n°57*

Complément d'information : Demande  
d'examen au cas par cas préalable à la  
réalisation éventuelle d'une évaluation  
environnementale

Adduction des sources TROUYE et GAROTNE jusqu'au  
réservoir existant de Capbern



*Source Trouye*

## I. Natura 2000

- a) Directive habitats du Massif du Moule de Jaout :  
(Voir annexe Natura 2000 FR7200742 directive habitats)

### ➤ Caractéristiques du site :

**Superficie :** 16 350 ha

**Pourcentage de superficie marine** 0%

**Altitude :**

- Min : 500m
- Max : 2 500m

**Régions biogéographiques :**

- Alpine : 78%
- Atlantique : 21%

**Région :** Aquitaine

**Département :** Pyrénées-Atlantiques

**Communes :** Asson, Aste-Béon, Béost, Bielle, Castet, Eaux-Bonnes, Louvie-Juzon, Louvie-Soubiron

### ➤ Caractère général du site :

Classes d'habitats	Couverture
Forêts (en général)	52%
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	24%
Pelouses alpine et subalpine	13%
Prairies et broussailles (en général)	4%
Rochers intérieurs, Eboulis Rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	4%
Autres terres (incluant les zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2%
Marais (végétation de ceinture), Bas-Marais, tourbières	1%

### ➤ Autres caractéristiques du site :

Vaste ensemble montagneux comprenant des falaises exposées à l'Ouest.  
Le site est localisé sur 2 domaines biogéographiques (domaine atlantique et alpin).

La majorité des milieux sont des forêts et des milieux agropastoraux. Les milieux agropastoraux acidiphile et les hêtraies calcaires thermophiles distinguent le massif de Jaout des autres sites Natura 2000 du piémont. Les autres habitats naturels d'intérêt communautaire occupent de très faible surface et sont minoritaires sur le site.

Néanmoins, ils constituent une mosaïque d'habitats diversifiés, souvent imbriqués entre eux, qui révèlent la forte biodiversité du site.

### ➤ Qualité et importance :

Le site abrite 6 espèces rares, menacées à l'échelle mondiale. Certaines de ces espèces comme le Géranium de Bilhère (*Erodium Manescauvii*) ne se rencontre qu'en Haut Béarn.

D'autres, comme la Bartsie en épie (*Northobartsia spicata*), qui ne se rencontre en Béarn que sur le massif de Jaout, lui confèrent toute son originalité. Avec 94 espèces animales patrimoniales utilisant le site de façon régulière, le Massif du Moulle de Jaout compte une faune diversifiée et remarquable qui regroupe à peu de chose près l'ensemble de la faune inventoriée sur les sites Natura 2000 du Haut Béarn.



*Northobartsia spicata*

Les 6 espèces rares inventoriées dans le tableau ci-dessous sont présentes quasi exclusivement dans la partie alpine et subalpine du site. Par conséquent, le projet d'adduction des sources Trouye et Garotné n'aura aucune incidence sur la préservation de ces espèces.

Les travaux seront établis sur une période très courte à savoir environ 15 jours en rive gauche pour le captage des sources et la pose de l'adduction et 10 jours en rive droite pour la pose du réseau d'adduction. Passé ces délais, les travaux seront entrepris en dehors du périmètre du site Natura 2000.

De plus, sur la partie axe routier une trancheuse sera utilisée pour réemployer les matériaux extraits sur place afin de réduire au maximum les rotations d'engins de chantier. Une pelle mécanique sera associée à cette trancheuse pour la pose de la canalisation.

Ces travaux ont également été coordonnés avec le service voirie du CD64 afin qu'ils puissent organiser leurs travaux de réfection de chaussée dans la foulée de notre intervention et ainsi éviter une nouvelle réfection de chaussée.

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		<a href="#">Gyps fulvus</a>			i	P			X		X	
I		<a href="#">Maculinea alcon alcon</a>				P						
P		<a href="#">Aconitum variegatum</a>				P			X	X		
P		<a href="#">Androsace cylindrica</a>				P	X				X	
P		<a href="#">Buglossoides gastonii</a>				P			X			
P		<a href="#">Erodium manescavii</a>				P				X		
P		<a href="#">Nothobartsia spicata</a>				P						

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



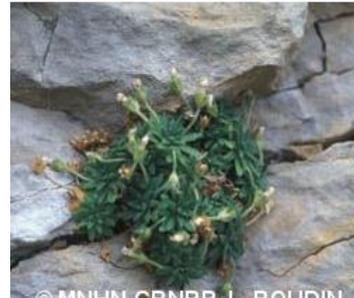
Gyps fulvus



Maculinea alcon



Aconitum variegatum



Androsace cylindrica



Buglossoides gastoni



Erodium manescavii

### ➤ Vulnérabilité :

Faible, car site protégé réglementairement. Les milieux pastoraux (landes et pelouses) subissent aujourd'hui une importante dynamique, qui traduit un déséquilibre entre le milieu naturel et l'activité humaine. Le rôle du pastoralisme est fondamental sur ce site de moyenne montagne et conditionne le maintien de ces milieux. Les degrés de conservation, constatés pour les habitats agropastoraux sont défavorables. Le déséquilibre de la pression pastorale en est la cause principale.

### ➤ Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site :

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site.

INCIDENCES NEGATIVES				
Importance	Menaces et pressions (code)	Menaces et pressions (libellé)	Pollution (code)	Intérieur/Extérieur
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		B
M	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		B
INCIDENCES POSITIVES				
Importance	Menaces et pressions (code)	Menaces et pressions (libellé)	Pollution (code)	Intérieur/Extérieur
H	A04.02	Pâturage extensif		I
H	E04.01	Bâtiments agricoles, constructions dans le paysage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

Au vu des menaces répertoriées sur le formulaire FR7200742 du Massif du Moule de Jaout, le projet d'adduction des sources Trouye et Garotné n'engendrera pas d'incidences négatives sur le site car aucune coupe forestière ne seront réalisées du fait que le projet emprunte en très grande majorité un axe routier.

Au droit des sources, seuls quelques arbres seront abattus pour permettre le cheminement de la canalisation d'adduction, mais comme indiqué dans l'étude environnementale cela n'aura aucun impact sur le milieu car les sujets sont jeunes et ne représentent pas un enjeu fort pour l'habitat des espèces.

b) Directive oiseaux du Pic de l'Estibet et de Mondragon :  
(Voir annexe Natura 2000 FR7210009 directive oiseaux)

➤ **Caractéristiques**

**Superficie** : 4 648 ha

**Pourcentage de superficie marine** 0%

**Altitude** :

- Min : 350m
- Max : 1 850m
- Moyenne : 1000m

**Régions biogéographiques** :

- Alpine : 71.36%
- Atlantique : 28.64%

**Région** : Aquitaine

**Département** : Pyrénées-Atlantiques

**Communes** : Arthez-d'Asson, Asson, Louvie-Juzon, Louvie-Soubiron

➤ **Caractère général du site** :

Classes d'habitats	Couverture
Forêts caducifoliées	82%
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	5%
Pelouses alpine et subalpine	5%
Prairies semi-naturelles humides, prairies mésophiles améliorées	3%
Eaux douces intérieures (eaux stagnantes, eaux courantes)	1%
Pelouses sèches, steppes	1%
Rochers intérieurs, éboulis rocheux, dunes intérieures, neige, glace permanente	1%
Forêt mixtes	1%
Autres terres (incluant les zones urbanisées et industrielles, routes, décharges, mines)	1%

➤ **Autres caractéristiques du site :**

Zone de montagne de moyenne à haute altitude avec occupation du sol alternant habitats ouverts, forestiers et rupestres.

➤ **Vulnérabilité :**

Risque de fermeture excessive des milieux en cas d'abandon des activités sylvo-pastorales.

➤ **Qualité et importance :**

Massif montagneux diversifié très favorable aux espèces rupestres et forestières.

➤ **Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site :**

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site.

INCIDENCES NEGATIVES				
Importance	Menaces et pressions (code)	Menaces et pressions (libellé)	Pollution (code)	Intérieur/ Extérieur
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		B
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		B
H	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
H	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
M	C01.01	Extraction de sable et de graviers		I
M	E02.01	Usine		I
M	E02.03	Pêche de loisir		I
M	F03.01	Chasse		I
M	K01.01	Erosion		B
M	F03.01	Eboulement, glissement de terrain		B
INCIDENCES POSITIVES				
Importance	Menaces et pressions (code)	Menaces et pressions (libellé)	Pollution (code)	Intérieur/ Extérieur
H	A04	Pâturage		B
H	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		I

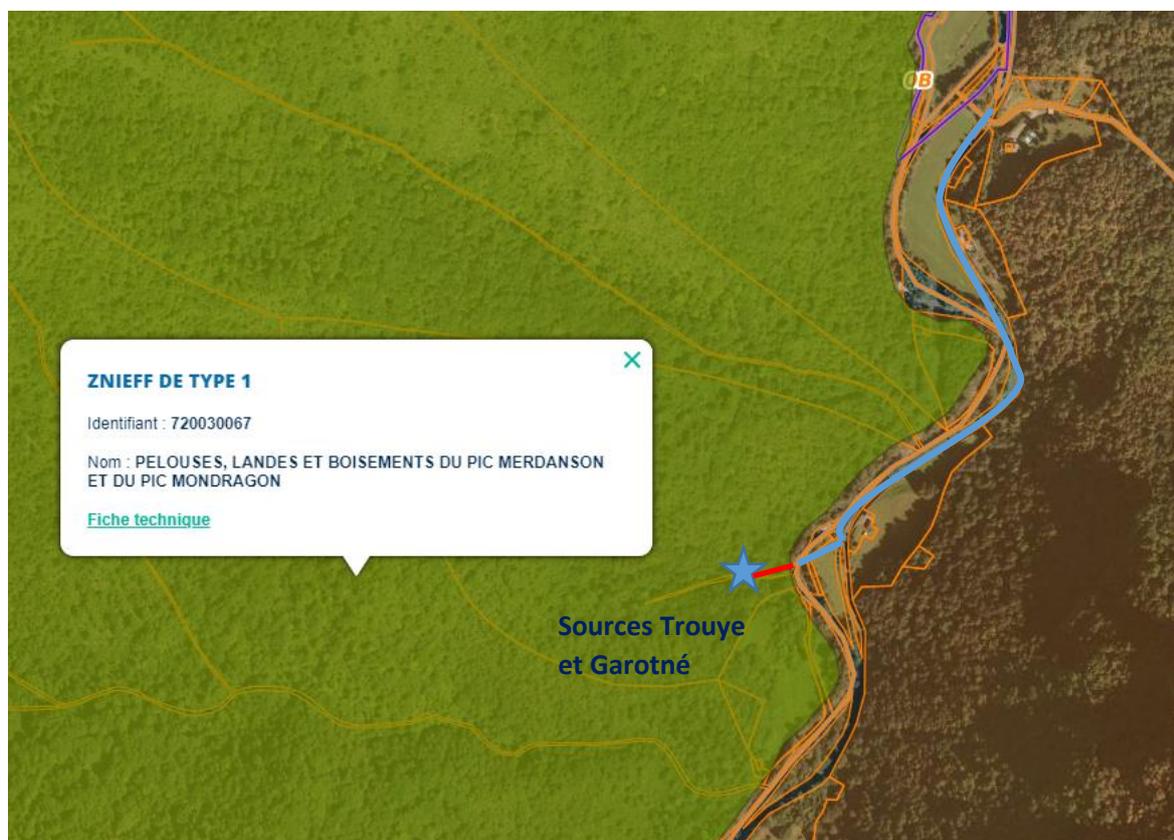
• **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.

• **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

• **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

## II. Périmètre ZNIEFF de Type I : 720030067

Pelouses, Landes et boisement du Pic Merdanson et du Pic Mondragon :



Le tronçon amont de projet, des sources Trouye et Garotné jusqu'à la traversée de l'Ouzom se trouve dans le périmètre ZNIEFF type I, pelouses, landes et boisements du pic Merdanson et du pic Mondragon.

Cela représente un linéaire d'environ 54 mètres en espace boisé.

Au vu du très faible linéaire en zone ZNIEFF, les travaux n'engendreront aucunes nuisances sur le milieu naturel et/ou sur les espèces présentes.

➤ **Caractéristiques**

**Superficie** : 2 759 ha

**Altitude** :

- Min : 400m
- Max : 2050m

**Région** : Aquitaine

**Département** : Pyrénées-Atlantiques

**Communes** : Asson, Louvie-Juzon, Louvie-Soubiron

➤ **Critères de délimitation de la zone**

01- Répartition des espèces (faune, flore)

02- Répartition et agencement des habitats

➤ **Critères d'intérêt de la zone de la zone**

- Ecologique
- Faunistique
- Floristique

➤ **Habitats**

○ **Habitats déterminants**

EUNIS	Corine Biotopes	Habitat d'intérêt communautaire	Source	Surface(%)	Observation
	31.226 Landes montagnardes à Calluna et Genista		Informateur : CBNPMP		2008
	31.2 Landes sèches		Informateur : CBNPMP		2008
	36 Pelouses alpines et subalpines		Informateur : CBNPMP		2008

○ **Habitats autres**

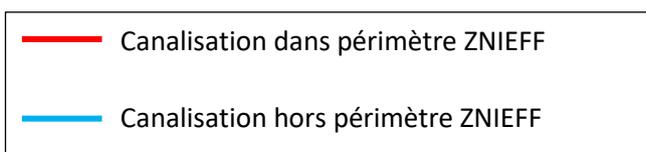
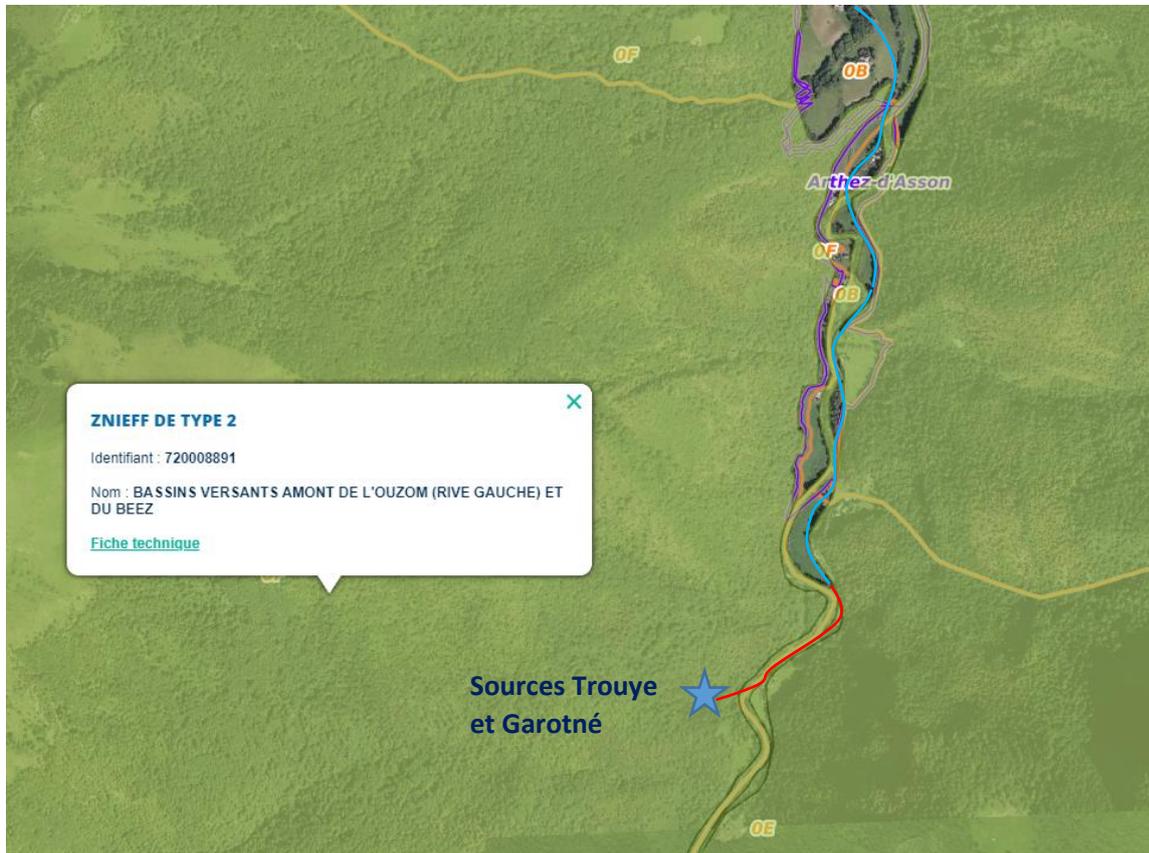
<b>EUNIS</b>	<b>Corine Biotopes</b>	<b>Habitat d'intérêt communautaire</b>	<b>Source</b>	<b>Surface(%)</b>	<b>Observation</b>
	6.1 Eboulis		Informateur : CBNPMP		2008
	43 Forêts mixtes		Informateur : CBNPMP		2008
	62 Falaises continentales et rochers exposés		Informateur : CBNPMP		2008
	41.1 hêtraies				

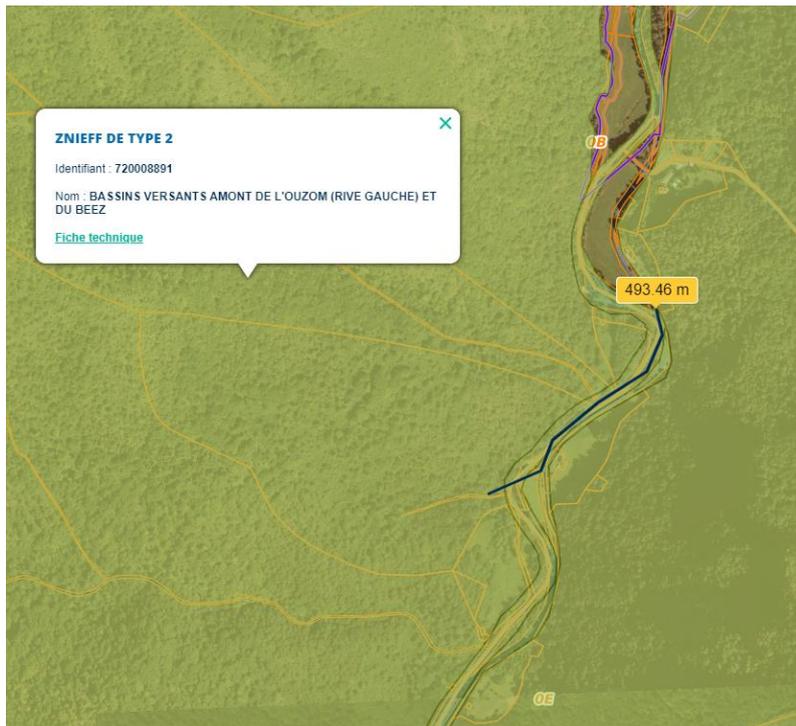
➤ **Espèces déterminantes, autres et statut réglementé :**

Voir annexe joint ZNIEFF type 1 720030067

### III. Périmètre ZNIEFF de Type II : 720008891

Bassins versants amont de l'Ouzom (rive gauche) et du Beez





### ➤ Caractéristiques

**Superficie** : 9 662 ha

**Région** : Aquitaine

**Département** : Pyrénées-Atlantiques

**Communes** : Asson, Béost, Louvie-Juzon, Louvie-Soubiron

### ➤ Critères de délimitation de la zone

03- Répartition des espèces (faune, flore)

04- Répartition et agencement des habitats

### ➤ Critères d'intérêt de la zone de la zone

#### PATRIMOMIAUX :

- Ecologique
- Faunistique
- Floristique
- Amphibiens
- Oiseaux
- Mammifères
- Ptéridophytes
- Phanérogames

FONCTIONNEL :

- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales
- Fonctions de régulation hydraulique
- Ralentissement du ruissellement
- Fonctions de protection du milieu physique
- Rôle naturel de protection contre l'érosion de sols
- Etapes migratoire, zones de stationnement, dortoirs
- Zone particulière d'alimentation
- Zone particulière liée à la reproduction

➤ **Habitats et Espèces**

Voir annexe joint ZNIEFF type 2 720030067

#### IV - Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé

Nature des travaux	Impact sur l'environnement et la santé	Mesures correctives
Pose de la canalisation d'adduction en rive gauche de l'Ouzom (au droit des sources)	Abattage d'arbres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le cheminement emprunté permettra de conserver les sujets les plus anciens</li> <li>- Tranchée d'une largeur faible entre 0.50m et 0.60m</li> <li>- Utilisation de PVC à la place de la fonte afin de faciliter la manutention</li> <li>- Utilisation d'une mini-pelle pour réduire l'emprise des voies de circulations</li> </ul>
	Bruit	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux exécutés sur une période courte de 15 jours</li> <li>- Usage limité de machines à moteur thermique, à l'exception de la mini-pelle mécanique.</li> <li>- Personnel limité sur le chantier 3 ou 4 personnes</li> <li>- Port des EPI pour le personnel présent sur site</li> </ul>
	Pollution de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'un batardeau au droit des sources</li> <li>- Pompage</li> <li>- Utilisation de matériel en parfait état de fonctionnement</li> <li>- Intervention d'entreprises avec des références sur des chantiers en milieu naturel et dans les cours d'eau</li> </ul>

Nature des travaux	Impact sur l'environnement et la santé	Mesures correctives
Amené des matériaux en rive gauche	Traversée de l'Ouzom	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation d'une grue en rive droite (sur parcelle agricole) pour déposer les matériaux en rive gauche (canalisation, accessoires de robinetterie, matériel de chantier)</li> <li>- Hélicoptage de la mini-pelle, du béton, des hourdis)</li> <li>- Utilisation des matériaux issus de la tranchée pour l'enrobage de la canalisation afin de limiter l'apport de matériaux</li> <li>- Aucune traversée de l'Ouzom ne sera autorisée tout au long du chantier</li> </ul>
Création d'une passerelle	Ouvrage dans lit majeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Section d'écoulement suffisante pour une crue centennale (voir étude hydraulique en annexe)</li> <li>- Etude géotechnique à programmer durant été 2021 (devis en cours de réalisation)</li> <li>- Pas de pile centrale</li> <li>- Passerelle préassemblée et posée avec une grue installée en rive droite</li> </ul>
	Risque de chute	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude de portance</li> <li>- mise en place de garde-corps pour sécuriser l'usage de la passerelle par les agents d'exploitation du service eau potable du Pays de Nay</li> <li>- Mise en place d'un portillon afin d'interdire l'accès aux personnes étrangères au service eau potable du Pays de Nay</li> </ul>

Nature des travaux	Impact sur l'environnement et la santé	Mesures correctives
Pose de la canalisation d'adduction, de la passerelle au réservoir de Capbern	Bruit	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible nombre d'engins de chantier (une trancheuse, une pelle mécanique et 2 camions)</li> <li>- Utilisation d'une partie des matériaux issus de la tranchée afin de limiter les rotations d'engins de chantier</li> <li>- Utilisation des EPI pour le personnel présent sur site</li> <li>- Personnel limité sur le chantier, 5 à 6 personnes</li> <li>- Lettre d'information aux riverains</li> </ul>
	Pollution des sols	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de matériel en parfait état de fonctionnement</li> <li>- Faible nombre d'engins de chantier (une trancheuse, une pelle mécanique et 2 camions)</li> <li>- Intervention d'entreprises avec des références sur des chantiers en milieu naturel et dans les cours d'eau</li> </ul>
	Emprise sur zone naturelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remise des terrains dans leur état initial à l'issue des travaux</li> <li>- Indemnisation des propriétaires, montant défini dans les conventions de passage</li> <li>- Emprise de travaux limitée au strict minimum</li> <li>- Utilisation en priorité des zones anthropisées (chemin, ancienne voie ferrée)</li> <li>- Réalisation d'un diagnostic écologique au droit des sources</li> </ul>

 <p>Direction Régionale Grand-Ouest Immeuble Tertioptôle 61 rue Jean Briaud – CS 60054 33692 MERIGNAC CEDEX</p>	<p><b>Client : Communauté de Communes du Pays de Nay</b> <b>N° de l'affaire : AQUA20-0081</b> <b>Intitulé de l'affaire : Dimensionnement de la future passerelle de franchissement de l'Ouzom</b></p>
<p><b>Destinataire : Christophe GARCIA, Marc BANKUTY, Benjamin BECAAS (CCPN)</b></p>	
<p><b>Note sur le dimensionnement de la future passerelle</b></p>	

	Date	Rédacteur	Vérification
Version A – Version initiale	15/06/2021	JB 	JB

## Dimensionnement de la future passerelle de franchissement de l'Ouzom

### Note de calcul

## SOMMAIRE

<b>1. OBJECTIFS DE LA NOTE .....</b>	<b>3</b>
<b>2. CONTEXTE HYDRAULIQUE .....</b>	<b>3</b>
2.1. Localisation des ouvrages .....	3
2.2. Estimation des débits de crue.....	4
<b>3. PRE DIMENSIONNEMENT DE LA PASSERELLE .....</b>	<b>5</b>
3.1. Analyse de la passerelle existante .....	5
3.2. Analyse du site de la future passerelle .....	6
3.3. Préconisation de conception .....	8

## 1. OBJECTIFS DE LA NOTE

Le service d'eau de la Communauté de Communes du Pays de Nay souhaite augmenter sa production en eau potable de 2 500 m<sup>3</sup>/j, soit 912 500 m<sup>3</sup>/an. D'après les premiers résultats des suivis qualitatifs et quantitatifs de diverses sources, **la source Trouye paraît la plus intéressante à capter**. Le service d'eau de la Communauté de Communes du Pays de Nay a donc lancé le projet de création du captage de la source et de la canalisation d'adduction. Pour faire transiter la canalisation au-dessus de l'Ouzom, il est nécessaire de construire une passerelle. Les services de la DDTM ont demandé de sécuriser la passerelle en déterminant sa hauteur au-dessus de la rivière pour une crue trentennale.

Pour répondre à cette demande, il a été mis en place une approche hydraulique simplifiée consistant à estimer les débits de crue de l'Ouzom et à calculer la section d'ouverture de la future passerelle. Il a été aussi analysé la configuration d'une passerelle existante à 500 m à l'amont.

## 2. CONTEXTE HYDRAULIQUE

### 2.1. Localisation des ouvrages

La passerelle à créer et celle existante sont situées sur l'amont de l'Ouzom (affluent du Gave de Pau) en amont du centre urbain d'Arthez-d'Asson. Dans ce secteur, l'Ouzom sort de la zone de haute montagne pour rejoindre la plaine du Gave de Pau. La pente moyenne du cours d'eau est de 1,3 % au droit du site contre 0,6% au droit d'Arthez-d'Asson.

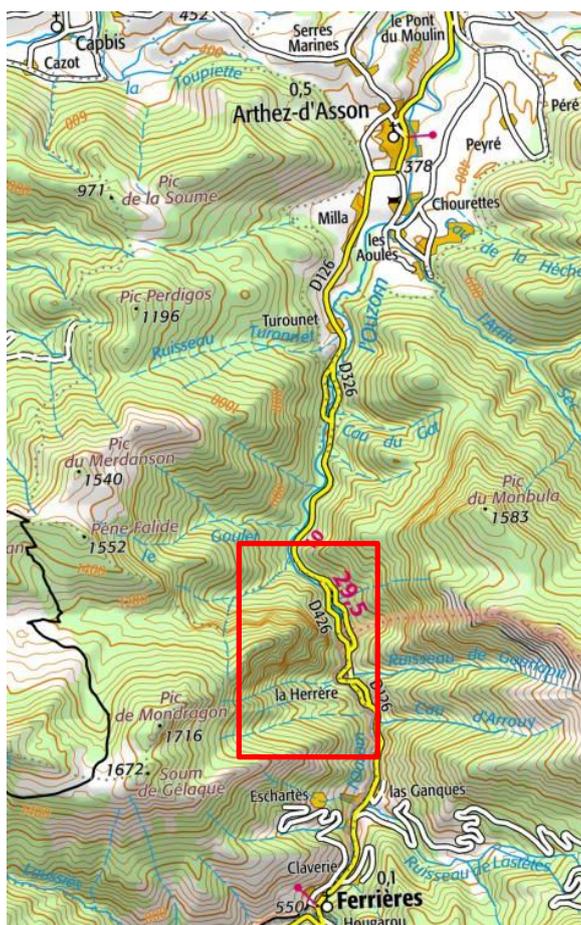


Figure 1. Localisation de la zone d'étude

La figure ci-après indique la localisation précise de la passerelle à créer (en aval) et de la passerelle existante à 500 m en l'amont. Les deux ouvrages sont situés dans une vallée étroite (70 m de large environ) marquée par la présence de la RD 126.

La passerelle aval est située à l'amont d'un méandre dans une petite zone de surlargeur avec un affluent en rive gauche (source Trouye) et une plaine en rive droite de 30 m de large. On note aussi la présence d'un petit canal en tête de berge rive droite.

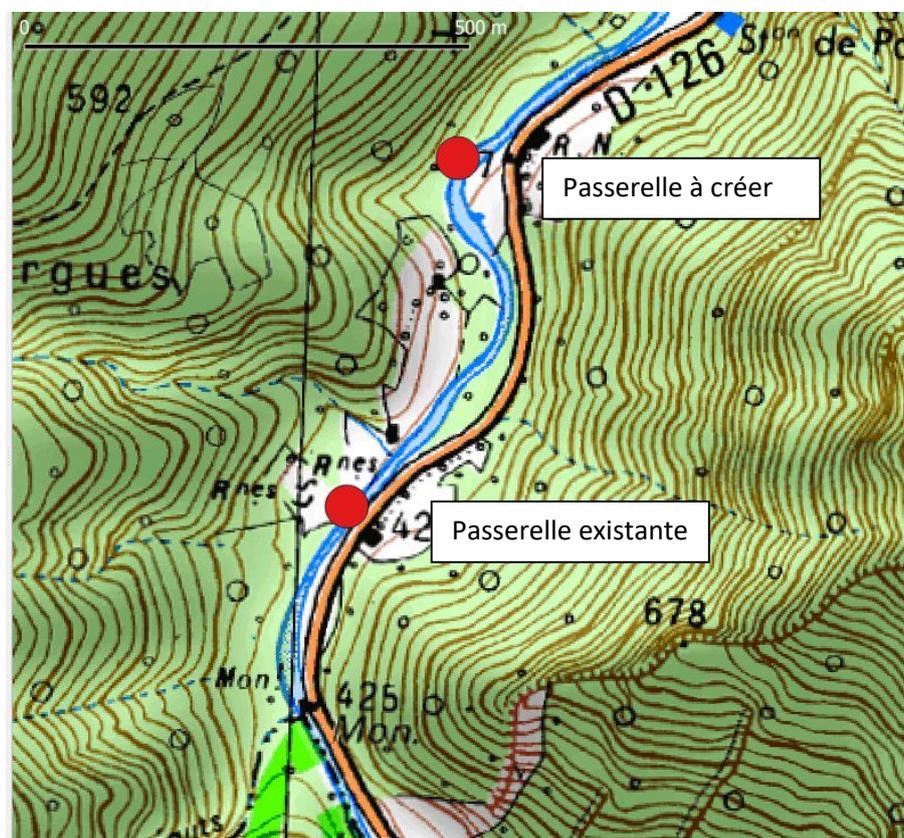


Figure 2. Localisation des sites étudiés

## 2.2. Estimation des débits de crue

Pour estimer les débits de crues de l'Ouzom, il n'existe pas de station hydrométrique en activité. Il est uniquement disponible :

- Une station d'alerte de crue mais qui ne mesure que des hauteurs d'eau,
- Une ancienne station à Arthez-d'Asson qui a mesuré des débits journaliers entre 1917 et 1954. Ces données sont indiquées dans le tableau ci-après.

Pour compléter l'analyse, il a été extrait les débits instantanés de la base de données SHYREG au point de calcul le plus proche de la zone d'étude (point AD5245 située à 2 km à l'aval de la passerelle à créer). Les débits de pointes sont cohérents avec les débits journaliers mesurés par la banque HYDRO.

	Débit instantané SHYREG (m <sup>3</sup> /s)	Débit journalier Banque HYDRO (m <sup>3</sup> /s) période 1917-1954
Bassin versant (km <sup>2</sup> )	<b>97,1</b>	<b>129</b>
2 ans	<b>65</b>	<b>56</b>
5 ans	<b>84</b>	<b>74</b>
10 ans	<b>102</b>	<b>85</b>
20 ans	<b>123</b>	<b>95</b>
50 ans	<b>155</b>	<b>110</b>
100 ans	<b>184</b>	<b>Non calculé</b>

Tableau 1 : débits de crue

Par interpolation des données SHYREG, le débit trentennal est estimé à 140 m<sup>3</sup>/s.

**Il convient de rappeler que la méthode SHYREG présente une incertitude significative car les débits obtenus sont issus de modélisations hydrologiques.**

### 3. PRE DIMENSIONNEMENT DE LA PASSERELLE

#### 3.1. Analyse de la passerelle existante

Il existe une passerelle en amont du site prévu pour la future passerelle. Cette passerelle existante depuis au moins 1965 (source : remonterletemps.fr) a résisté à plusieurs crues significatives.



Figure 3. Vue de la passerelle amont

La figure ci-dessous est un schéma de principe de la passerelle existante. La hauteur de l'ouvrage est de 3,8 m pour une largeur total de 21,3 m et une section d'écoulement sous le tablier d'environ 50 m<sup>2</sup>.

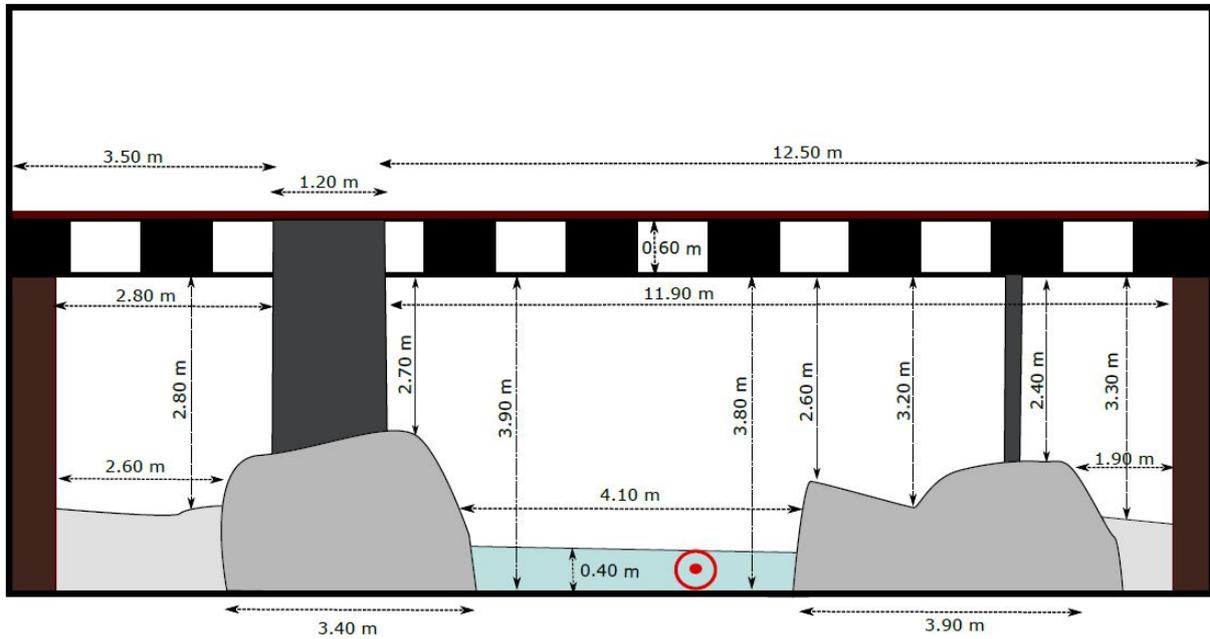


Figure 4. Schéma de la passerelle existante

### 3.2. Analyse du site de la future passerelle

La figure ci-après indique la localisation précise de la future passerelle. Elle est située en amont d'un méandre.



Figure 5. Photographie aérienne du site de la future passerelle

Pour dimensionner la passerelle, il a été réalisé un plan topographique de la vallée et un profil en travers de l’Ouzom.

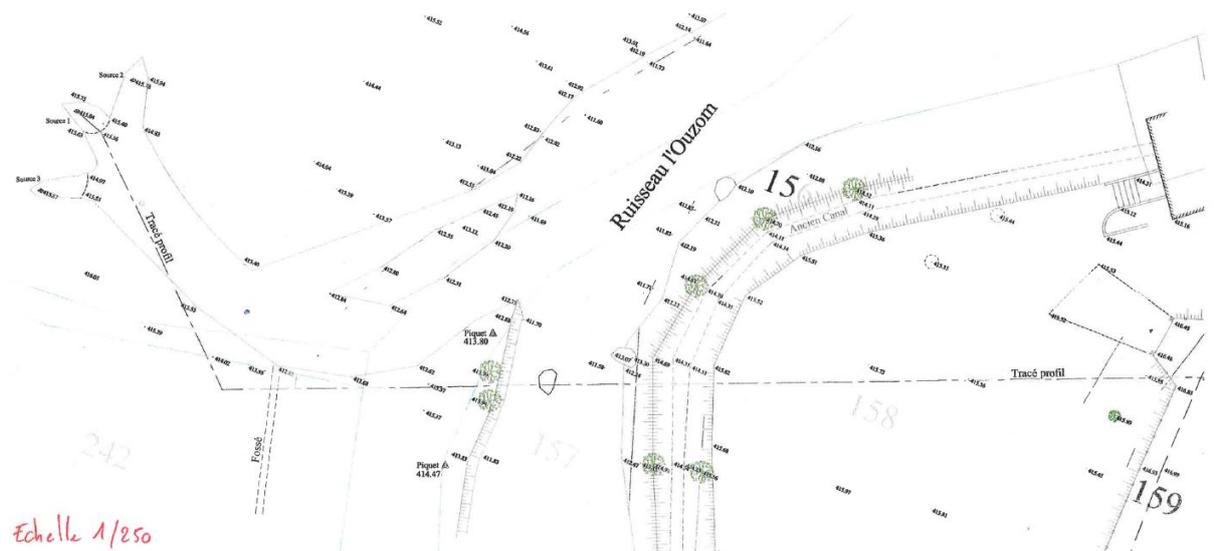


Figure 6. Plan topographique du site

Au droit du futur franchissement, l’Ouzom présente une largeur de 12 m environ avec un lit majeur gauche situé environ 2 m plus bas que le lit majeur droit. Un petit canal est présent en rive droite.

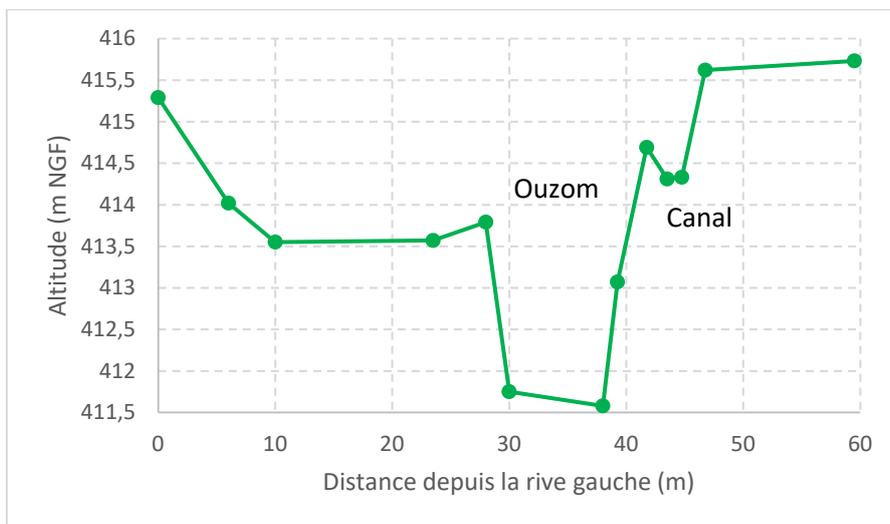


Figure 7. Profil en travers de l’Ouzom au droit du franchissement

Le profil en travers a été rentré dans le logiciel de modélisation hydraulique HEC-RAS pour calculer la hauteur d’eau normale pour différent débits. Il a été considéré une pente longitudinale de 1,3 % et un coefficient de Strickler de 15.

Le tableau ci-après indique les résultats obtenus pour trois débits.

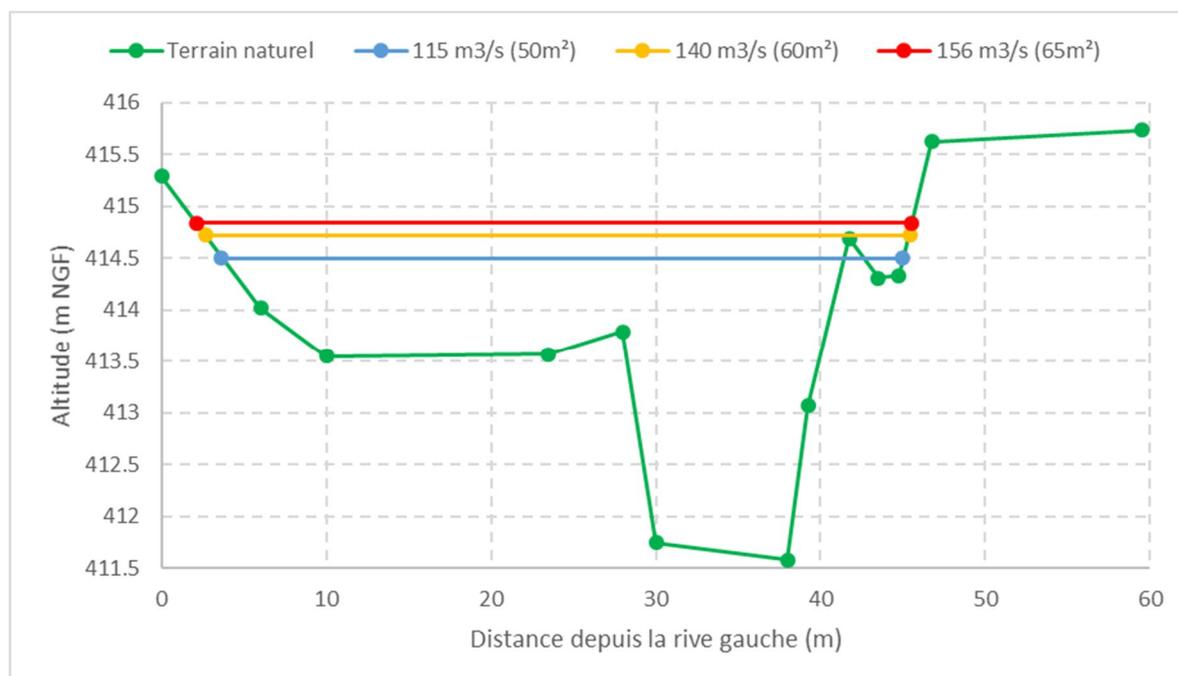
Période de retour (années)	Débit instantané (m <sup>3</sup> /s)	Cote (m NGF)	Hauteur d'eau (m)	Section d'écoulement (m <sup>2</sup> )
15 ans	115	414,48	2,92	50
30 ans	140	414,72	3,14	60
100 ans	156	414,84	3,26	65

Tableau 2 : Synthèse des calculs hydrauliques sur la section d'écoulement

Pour obtenir une section d'écoulement identique à la passerelle amont, il convient de placer le dessous du tablier à 2.92 m du fond du lit. La passerelle serait alors submergée pour un débit supérieur au débit de période de retour de 15 ans. Pour laisser passer le débit de période de retour de 30 ans, il faudrait relever la passerelle de 22 cm. Pour le débit centennal, la passerelle doit être située à plus de 3,26 m au-dessus du fond du lit avec une section d'écoulement de 65 m<sup>2</sup>.

Dans les 3 cas, la largeur de la passerelle est de l'ordre de 40 m. Cette largeur est sensiblement plus importante que la passerelle existante car le lit majeur présente une surlargeur au droit du franchissement prévu.

On notera aussi que le canal risque d'être fortement contraint par la solution à 115 m<sup>3</sup>/s.



Annexe n°2 : Cotes de crue estimées au droit du futur franchissement

### 3.3. Préconisation de conception

Au vu de la surlargeur constatée sur le profil en travers, il semble intéressant de rechercher un franchissement moins large.

De plus, il est préconisé :

- De laisser un tirant d'air de 50 cm environ entre la crue de projet et le dessous du tablier pour tenir compte du caractère turbulent des écoulements et des incertitudes de calcul ;

- D'éviter toute pile en lit mineur du fait du fort transport solide ;
- De placer la canalisation sur la face aval de la passerelle pour limiter le risque de choc par des embâcles.



## Diagnostic écologique

---

**Projet : Captages de deux sources**

**Commune : Arthez-d'Asson (64)**



**CERM-3012-82-EC**

**Juin 2021**

## Sommaire

---

<b>1. PRESENTATION DE L'EXPERTISE ECOLOGIQUE .....</b>	<b>4</b>
1.1. METHODES UTILISEES .....	4
1.1.1. Bibliographie utilisée, bases de données consultées et organismes rencontrés .....	4
1.1.2. Les aires d'étude.....	4
1.1.3. Prospections de terrain et méthodologie .....	8
1.1.3.1. Conditions d'application des inventaires .....	8
1.1.3.2. Bioévaluation générale .....	8
1.1.3.3. Méthodologie de détermination des enjeux phytoécologiques .....	9
1.1.3.4. Méthodologie de détermination des enjeux floristiques .....	10
1.1.3.5. Méthodologie de détermination des enjeux faunistiques .....	11
1.2. ZONAGES ENVIRONNEMENTAUX .....	13
1.2.1. Le réseau Natura 2000.....	13
1.2.2. Les ZNIEFF .....	16
1.2.3. Les Plans Nationaux d'Action .....	17
1.2.4. Récapitulatif des zones naturelles signalées d'intérêt ou réglementées.....	18
1.3. LES HABITATS DE VEGETATION, LA FAUNE ET LA FLORE.....	21
1.3.1. Les habitats de végétation .....	21
1.3.2. La flore .....	25
1.3.3. La faune.....	27
1.3.3.1. Recueil bibliographique.....	27
1.3.3.2. Résultats généraux.....	27
1.4. FONCTIONNEMENT ECOLOGIQUE .....	36
<b>2. CONCLUSION DE L'EXPERTISE ÉCOLOGIQUE .....</b>	<b>38</b>

## Tables des illustrations

---

PLANCHE 1. AIRE D'ETUDE ECOLOGIQUE ELOIGNEE .....	6
PLANCHE 2. AIRES D'ETUDE ECOLOGIQUES RAPPROCHEE ET IMMEDIATE .....	7
PLANCHE 3. RESEAUX N2000 .....	19
PLANCHE 4. RESEAU ZNIEFF .....	20
PLANCHE 5. HABITATS DE VEGETATION.....	23
PLANCHE 6. ENJEUX DES HABITATS DE VEGETATION .....	24
PLANCHE 7. ENJEUX FAUNISTIQUES .....	35
PLANCHE 8. FONCTIONNEMENT ECOLOGIQUE LOCAL .....	37
PLANCHE 9. SYNTHESE DES ENJEUX ECOLOGIQUES .....	39

## **Préambule**

---

Antea Group a en charge la réalisation d'un dossier permettant la réalisation de captages de deux sources en bordure de l'Ouzom, sur la commune d'Arthez-d'Asson, dans les Pyrénées-Atlantiques, en région Nouvelle-Aquitaine.

Le projet consistera à créer deux petits ouvrages bétonnés, avec apport de matériels en phase travaux et possiblement l'abatage de certains arbres.

Bien que très ponctuels, ces travaux pourraient avoir une incidence sur la biodiversité, ce qui justifie la réalisation d'une expertise écologique sommaire. Elle s'est concentrée plus particulièrement sur les arbres concernés par le potentiel abatage et sur la recherche de nid d'oiseaux ou de gîtes de chiroptères.

# 1. PRESENTATION DE L'EXPERTISE ECOLOGIQUE

Dans le cadre de ce projet, une seule campagne d'inventaire a été réalisée le 23 avril 2021 par deux écologues de CERMECO, l'objectif étant d'identifier les principales sensibilités écologiques du périmètre d'étude.

## 1.1. Méthodes utilisées

### 1.1.1. Bibliographie utilisée, bases de données consultées et organismes rencontrés

Afin de connaître et d'intégrer les sensibilités écologiques de la zone d'étude, diverses bases de données ont été consultées, le 20/04/2021 :

- Fauna
- Faune Aquitaine
- Obv-na
- INPN
- Tela-botanica

*L'ensemble des ouvrages et sites internet consultés est listé en fin de rapport.*

### 1.1.2. Les aires d'étude

L'expertise écologique est menée à diverses échelles selon les sensibilités et les milieux concernés. Les aires d'études sont donc définies en fonction de ces précisions d'investigations.

D'une manière générale, trois types de périmètres ont été définis :

- Le cadre général ou aire d'étude éloignée

« L'aire d'étude éloignée » est la zone qui englobe tous les effets potentiels à environ 6 km autour du projet. Elle est définie sur la base des éléments physiques du territoire facilement identifiables ou remarquables (ligne de crête, falaise, vallée, etc.) qui le délimitent, ou sur les frontières biogéographiques (types de milieux, territoires de chasse de rapaces, zones d'hivernage, etc.) ou encore sur les éléments humains ou patrimoniaux remarquables » (MEEDDM, 2010). Dans le cadre de l'étude des milieux naturels, elle permet de définir les zones remarquables présentes autour du site. C'est à cette échelle que le recueil bibliographique et l'inventaire des zonages environnementaux ont été réalisés.

- Le cadre détaillé ou aire d'étude rapprochée

L'aire d'étude rapprochée, d'environ 100 m à 1 km autour du projet permet l'analyse exhaustive de l'état initial, en particulier :

- l'inventaire des espèces animales et végétales protégées (mammifères, oiseaux, espèces végétales protégées et patrimoniales ...),
- la cartographie des habitats,
- l'analyse de la fonctionnalité écologique de la zone d'implantation au sein de la dynamique du territoire

Ici, elle comprend les parcelles concernées par le projet, mais également la zone d'influence directe des travaux et celle des effets éloignés et induits, représentée par l'ensemble des unités écologiques potentiellement perturbées par le projet.

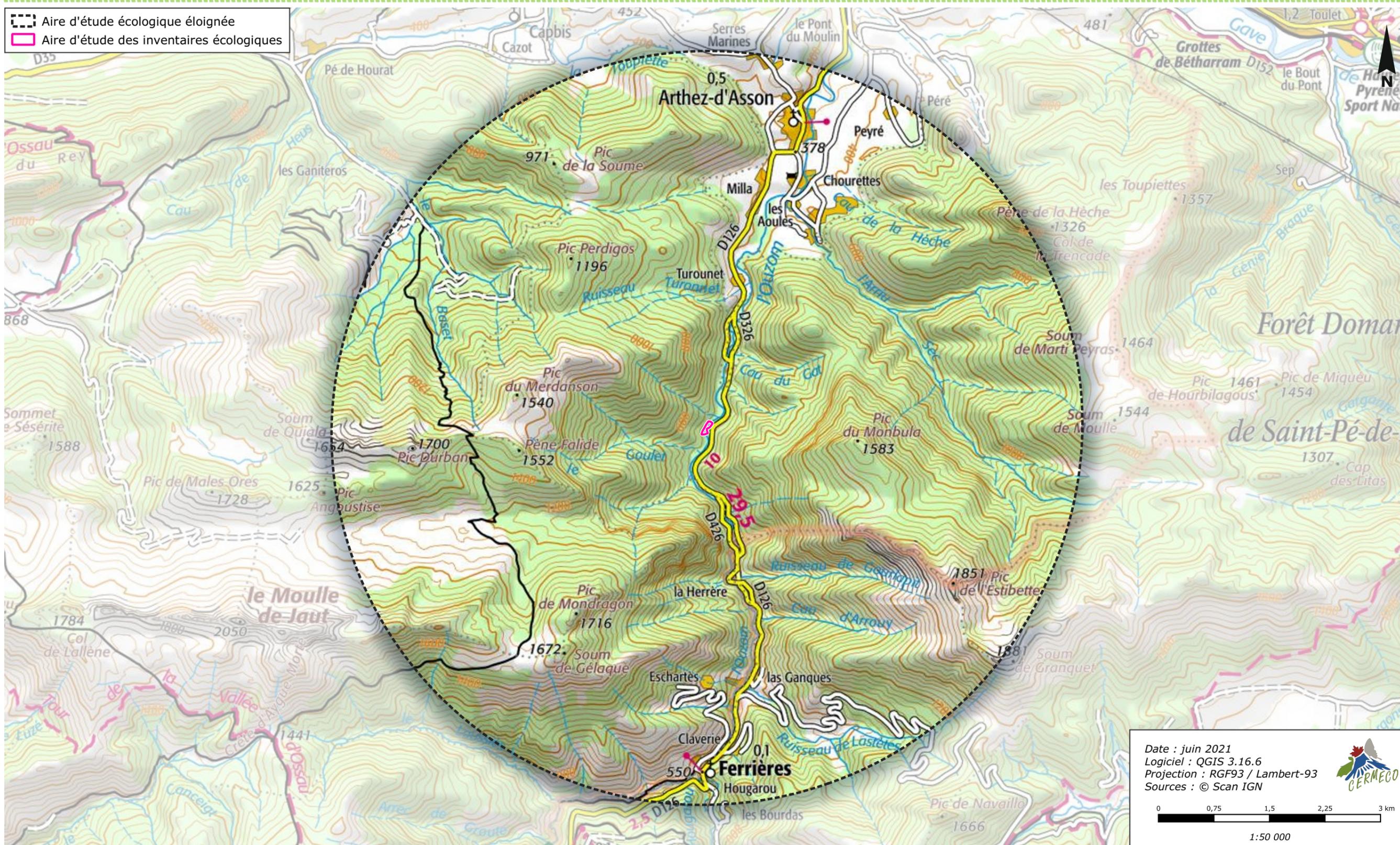
Cette délimitation permet de préciser les aires d'occupation des espèces et la nature de leur présence sur les terrains du projet. De même, l'occurrence des espèces à enjeux est analysée à cette échelle ce qui permet d'affiner la hiérarchisation des enjeux locaux.

Pour faciliter la lecture de l'analyse écologique, le terme « aire d'étude » est assimilé à cette aire d'étude rapprochée.

- L'emprise du projet ou aire d'étude immédiate

L'aire d'étude immédiate est, dans le cadre de ce projet, ponctuelle car elle ne concerne que les deux points de captages envisagés.

## Aire d'étude écologique éloignée

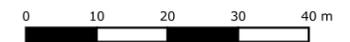


## Aire d'étude des inventaires écologiques

 Aire d'étude des inventaires écologiques



Date : juin 2021  
Logiciel : QGIS 3.16.6  
Projection : RGF93 / Lambert-93  
Sources : © Scan IGN



1:1 000

### 1.1.3. Prospections de terrain et méthodologie

#### 1.1.3.1. Conditions d'application des inventaires

Dans le cadre de cette étude, deux spécialistes ont réalisé des inventaires à la date suivante :

##### Date et conditions météorologiques de chaque relevé

Groupe	Date	Conditions météorologiques
Flore & Habitats	23/04/2021	Ensoleillé, peu nuageux, vent nul, 18°C
Faune		

L'ensemble du site a fait l'objet de prospections, ainsi que les alentours, afin de bien remettre dans leur contexte les diverses composantes écologiques et de pouvoir établir les fonctionnements écologiques locaux.

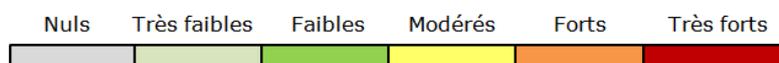
#### 1.1.3.2. Bioévaluation générale

Le niveau de patrimonialité a été estimé à l'aide :

- du statut de protection des espèces,
- des cahiers d'Habitats Natura 2000,
- de leur sensibilité au niveau régional et département,
- des listes déterminantes ZNIEFF de la région (listes à partir desquelles les ZNIEFF sont caractérisées et délimitées),
- des listes rouges mondiales, européennes, nationales et régionales,
- du fonctionnement écologique du site.

L'étude dans son ensemble a été réalisée selon le « *Guide pour la prise en compte des milieux naturels dans les études d'impact* »<sup>1</sup> et la note sur « *La biodiversité dans les études d'impact des projets et travaux d'aménagement / Réalisation du volet faune-flore-habitat* » réalisée par la DREAL Midi-Pyrénées (2009).

Les enjeux seront évalués de nuls à très forts selon l'échelle ci-dessous.



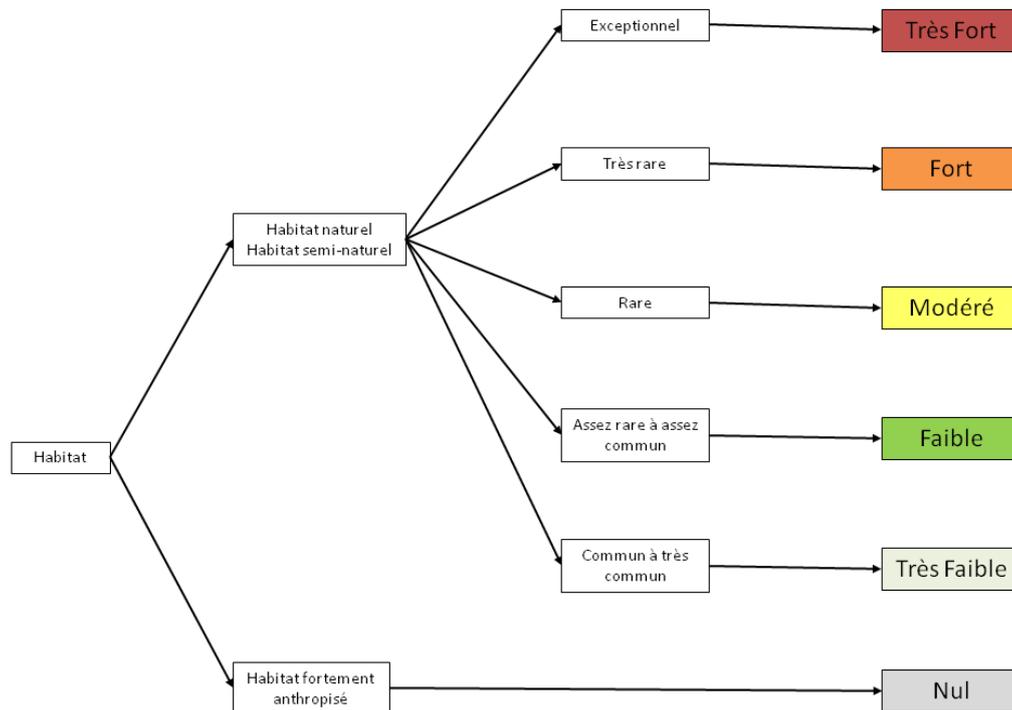
**Afin de faciliter la lecture et la compréhension de l'analyse écologique, les listes d'espèces et les noms scientifiques associés sont donnés en annexe.**

<sup>1</sup>Biotope et Direction Régionale de l'Environnement de Midi-Pyrénées – novembre 2002

### 1.1.3.3. Méthodologie de détermination des enjeux phytoécologiques

Les enjeux phytoécologiques décrivent l'intérêt écologique que représente un habitat de végétation au niveau régional.

L'attribution d'un niveau d'enjeu à un habitat de végétation s'effectue sur la base de son caractère naturel, semi-naturel ou artificiel, sa fréquence et sa dynamique à l'échelle régionale, suivant l'arbre décisionnel suivant :



*Schéma d'attribution du niveau d'enjeu phytoécologique*

Le niveau obtenu par cette méthode peut faire l'objet d'une modulation à dire d'expert sur la base de l'éventuel intérêt communautaire de l'habitat, de sa composition floristique, de sa superficie ou de conditions stationnelles particulières de l'habitat.

### 1.1.3.4. Méthodologie de détermination des enjeux floristiques

La détermination des enjeux floristiques se base principalement sur deux sources :

- La liste rouge des espèces végétales menacées au niveau régional
- La liste des espèces végétales déterminantes de ZNIEFF

La prise en compte de ces critères dans la détermination du niveau d'enjeu floristique se fait suivant l'arbre décisionnel ci-après :

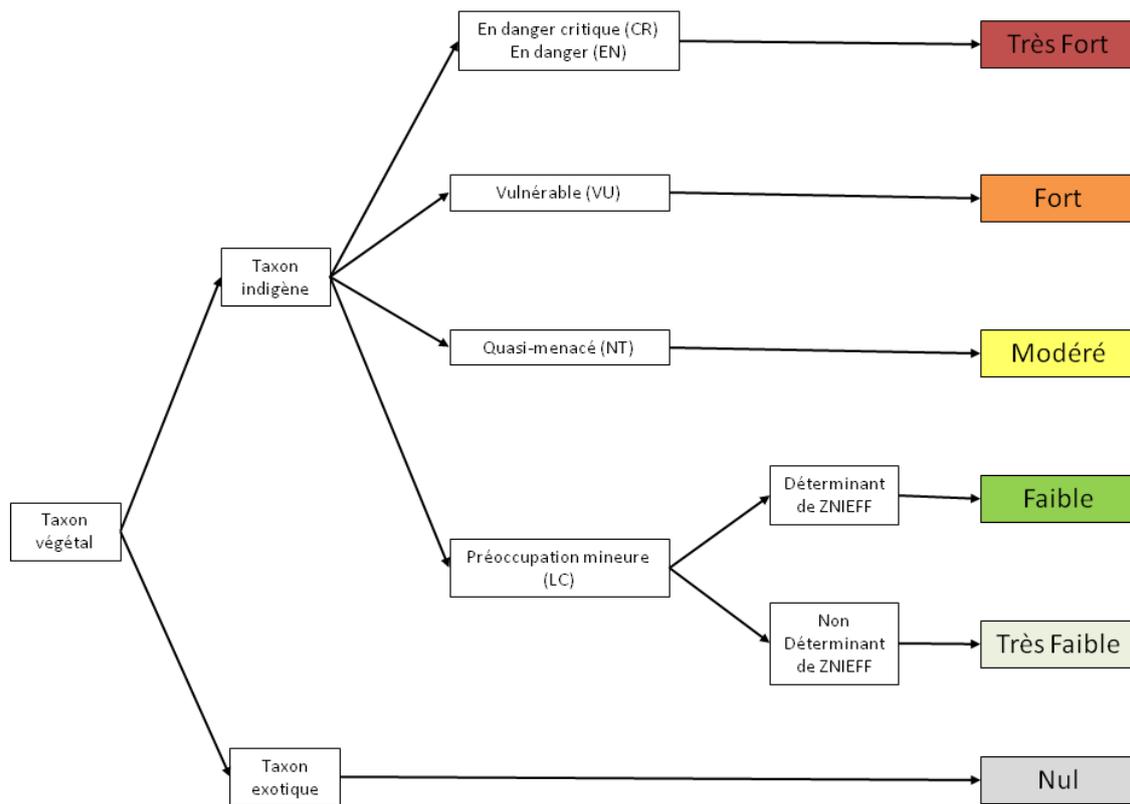


Schéma d'attribution du niveau d'enjeu floristique

Le niveau d'enjeu obtenu peut être modulé à dire d'expert sur la base de l'occurrence locale ou nationale de l'espèce ou des conditions stationnelles particulières.

Dans le cas où le taxon ne serait pas évalué par la liste rouge régionale, l'attribution du niveau d'enjeu est faite en se basant sur la bibliographie disponible (la liste des espèces déterminantes de ZNIEFF, répartition régionale du taxon, liste rouge nationale...).

### 1.1.3.5. Méthodologie de détermination des enjeux faunistiques

La détermination des enjeux liés à la biodiversité n'est pas faite de manière relative. Elle s'appuie sur tous les outils de protection ou de portée à connaissance élaborés aux échelles internationales, européennes, nationales, régionales et parfois locales. La combinaison des différents statuts définis par ces outils permet d'affecter à chaque espèce des statuts spécifiques à l'aire d'étude prospectée.

Dans ce cadre, plusieurs critères ont été retenus :

- **Critères de patrimonialité** : état de conservation actuel évalué dans le cadre des listes rouges nationales et régionales.

Des notes sont attribuées aux espèces en fonction de leur statut pour chaque liste rouge :

LC (préoccupation mineure) = 0

NT (quasi-menacée) = 1

VU (vulnérable) = 2

EN (en danger) = 3

CR (en danger critique) = 4

En cas d'espèce à statut DD (données insuffisantes) ou en l'absence de liste rouge, la note est évaluée sur avis d'experts.

Un croisement est réalisé entre ces notes révélant alors le niveau d'enjeu des espèces en termes de patrimonialité.

Liste rouge régionale	CR = 4	4	5	6	7	8
	EN = 3	3	4	5	6	7
	VU = 2	2	3	4	5	6
	NT = 1	1	2	3	4	5
	LC = 0	0	1	2	3	4
		LC = 0	NT = 1	VU = 2	EN = 3	CR = 4
		Liste rouge nationale				

Tableau d'évaluation de la patrimonialité de l'espèce en fonction des listes rouges

- **Critères de fonctionnalité** : statut de reproduction dans l'aire d'étude et présence d'un territoire de chasse sur le territoire.

Des notes sont affectées aux espèces pour chacun des critères :

Pas de reproduction = 0

Reproduction possible = 1

Reproduction probable = 2

Reproduction certaine = 3

Absence de territoire de chasse = 0

Présence de territoire de chasse = 1

Un croisement est réalisé entre ces notes révélant alors le niveau d'enjeu des espèces en termes de fonctionnalité.

Statut reproducteur	Certain = 3	3	4
	Probable = 2	2	3
	Possible = 1	1	2
	Nul = 0	0	1
		Non = 0	Oui = 1
Territoire de chasse			

Tableau évaluant l'occupation du territoire de l'aire d'étude par l'espèce

Le **croisement des notes d'enjeu des critères de patrimonialité et de fonctionnalité des espèces** est réalisé.

Statut	8	8	9	10	11	12
	7	7	8	9	10	11
	6	6	7	8	9	10
	5	5	6	7	8	9
	4	4	5	6	7	8
	3	3	4	5	6	7
	2	2	3	4	5	6
	1	1	2	3	4	5
	0	0	1	2	3	4
		0	1	2	3	4
Fonctionnalité						

Tableau évaluant une note d'enjeu par espèce

La note finale de chaque espèce est ainsi affectée à un niveau d'enjeu :

- 0 = enjeu nul
- 1 à 3 = enjeu très faible
- 4 à 5 : enjeu faible
- 6 à 7 = enjeu modéré
- 8 à 9 : enjeu fort
- ≥ 10 : enjeu très fort

## 1.2. Zonages environnementaux

Il est important de connaître la localisation des zones de fort intérêt écologique placées à proximité du projet afin de pouvoir, dans un premier temps identifier les espèces végétales ou animales sensibles potentiellement présentes sur le site et également, dans un second temps, définir les relations qui pourraient exister entre le site et les zones d'intérêt et/ou réglementées proches.

### 1.2.1. Le réseau Natura 2000

Il s'agit d'un ensemble de sites naturels désignés par leur rareté et par la biodiversité qu'ils abritent. Au travers de la Directive Oiseaux et de la Directive Habitats-Faune-Flore, le réseau Natura 2000 œuvre pour la préservation des espèces et des milieux naturels.

Cinq sites Natura 2000 se localisent dans l'aire d'étude écologique éloignée : 3 Zones Spéciales de Conservation (SIC/ZSC : Directive Habitats-Faune-Flore) et 2 Zones de Protection Spéciales (ZPS : Directive Oiseaux).

#### SIC/ZSC

Les terrains du projet se localisent au sein du site Natura 2000 « Massif du Moule de Jaout » (FR 7200742). Il s'agit d'un vaste espace boisé, composé de nombreuses falaises et de milieux agropastoraux.

Il est connu pour abriter une grande diversité de mammifères (notamment de nombreux chiroptères), d'insectes et de plantes.

### Les espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000

#### « Massif du Moule de Jaout »

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code habitat	Potentialité de présence au sein de l'aire d'étude préalable
Mammifères			
Desman des Pyrénées	<i>Galemys pyrenaicus</i>	1301	Faible au vu du faible linéaire de cours d'eau affluent
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	1303	Modérée en phase de chasse
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	1304	Modérée en phase de chasse
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	1305	Modérée en phase de chasse
Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>	1307	Modérée en phase de chasse
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastelluq</i>	1308	Modérée en phase de chasse
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	1310	Modérée en phase de chasse
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	1321	Modérée en phase de chasse
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	1324	Modérée en phase de chasse
Ours des Pyrénées	<i>Ursus arctos</i>	1354	Faible au vu des milieux et de l'altitude
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	1355	Forte au niveau de l'Ouzom

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code habitat	Potentialité de présence au sein de l'aire d'étude préalable
Invertébrés			
Escargot de Quimper	<i>Elona quimperiana</i>	1007	Faible au vu des habitats de l'aire prospectée
Agrion de mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	1044	Nulle en l'absence de milieux favorables
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	1060	Nulle en l'absence de milieux favorables
Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	1065	Nulle en l'absence de milieux favorables
Laineuse du Prunellier	<i>Eriogaster catax</i>	1074	Nulle en l'absence de milieux favorables
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	1083	Faible au sein des arbres de l'aire d'étude
Pique-prune	<i>Osmoderma eremita</i>	1084	Nulle en l'absence de milieux favorables
Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	1087	Nulle en l'absence de milieux favorables
Grand Capricorne du Chêne	<i>Cerambyx cerdo</i>	1088	Nulle en l'absence de milieux favorables
Plantes			
Aster des Pyrénées	<i>Aster pyrenaicus</i>	1802	Nulle en l'absence de milieux favorables

Les espèces les plus probables au sein de l'aire d'étude sont des espèces de milieux boisés, à savoir des chiroptères en chasse. L'Ouzom peut également accueillir des espèces remarquables comme la Loutre d'Europe. Les petits rus, objets du projet de captage, ne semblent en revanche pas favorables à la présence du Desman des Pyrénées.

Les autres SIC/ZSC présents au sein de l'aire d'étude éloignée sont :

- « *Granquet-Pibeste et Soum d'Ech* » (FR 7300920) situé à environ 1,7 km au sud-est ;
- « *Gave de Pau* » (FR 7200781) localisé à environ 1,8 km au nord et 2,3 km au nord-ouest.

## ZPS

Les terrains du projet sont inclus au sein de la ZPS : « *Pics de l'Estibet et de Mondragon* » (FR 7212009). Ce site Natura 2000 est composé d'une mosaïque d'habitats ouverts, forestiers et rupestres, ce qui offre de nombreuses zones refuges pour l'avifaune.

**Les espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000**  
**« Pics de l'Estibet et de Mondragon »**

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code habitat	Potentialité de présence au sein de l'aire d'étude préalable
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	A072	Modérée en vol au-dessus des terrains du projet
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	A073	Forte en vol au-dessus des terrains du projet
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	A074	Forte en vol au-dessus des terrains du projet
Gypaète barbu	<i>Gypaetus barbatus</i>	A076	Modérée en vol au-dessus des terrains du projet
Vautour percnoptère	<i>Neophron percnopterus</i>	A077	Modérée en vol au-dessus des terrains du projet
Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>	A078	Forte en vol au-dessus des terrains du projet
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	A080	Modérée en vol au-dessus des terrains du projet
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	A082	Modérée en vol au-dessus des terrains du projet
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	A091	Modérée en vol au-dessus des terrains du projet
Aigle botté	<i>Hieraaetus pennatus</i>	A092	Modérée en vol au-dessus des terrains du projet
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	A103	Modérée en vol au-dessus des terrains du projet
Grand Tétras	<i>Tetrao urogallus</i>	A108	Très faible en l'absence de milieu favorable et au vu de la faible altitude
Grand-Duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	A215	Très faible en l'absence de milieu favorable
Chouette de Tengmalm	<i>Aegolius funereus</i>	A223	Très faible en l'absence de milieu favorable
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	A236	Faible en l'absence de milieu favorable
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	A238	Modérée au niveau des zones boisées en bordure de l'Ouzom
Pic à dos blanc	<i>Dendrocopos leucotos</i>	A239	Très faible en l'absence de milieu favorable
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	A338	Très faible en l'absence de milieu favorable
Crave à bec rouge	<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>	A346	Très faible en l'absence de milieu favorable
Lagopède des Pyrénées	<i>Lagopus mutus pyrenaicus</i>	A407	Très faible en l'absence de milieu favorable et au vu de la faible altitude
Perdrix grise des Pyrénées	<i>Perdix perdix hispaniensis</i>	A415	Très faible en l'absence de milieu favorable et au vu de la faible altitude

Les espèces les plus probables au sein de l'aire d'étude prospectée sont des rapaces qui survolent le secteur et qui utilisent l'Ouzom comme axe de transit.

L'autre ZPS de l'aire d'étude éloignée est située à environ 2,4 km au sud-ouest et est intitulée : « *Pènes du Moulle de Jaout* » (FR 7210089).

→ L'étude du réseau Natura 2000 fait apparaître d'importantes sensibilités écologiques au niveau local, notamment du fait que les terrains du projet se localisent au sein des sites « *Massif du Moulle de Jaout* » et « *Pics de l'Estibet et de Mondragon* ».

## 1.2.2. Les ZNIEFF

Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) ont pour but d'améliorer la connaissance des milieux naturels pour une meilleure prise en compte des richesses de l'écosystème dans les projets d'aménagement. Les ZNIEFF de type I sont des secteurs de superficie limitée et caractérisés par leur intérêt biologique remarquable. Les ZNIEFF de type II couvrent une plus grande superficie et correspondent à des espaces préservés ayant de fortes potentialités écologiques.

Quatre ZNIEFF de type I et quatre ZNIEFF de type II sont répertoriées dans un rayon de 5 km autour de l'aire d'étude écologique rapprochée.

### ZNIEFF de type I

Les quatre ZNIEFF de type I sont :

- « *Pelouses, landes et boisements du Pic Merdanson et du Pic Mondragon* » (720030067) qui comprends les terrains prospectés ;
- « *Soulanes et crêtes des massifs du Granquet, Estibette et Pibeste* » (730011457) distante d'environ 1,5 km au sud-est ;
- « *Massif montagneux entre Argelès-Gazost et l'Ouzom* » (730011444) localisée à 3,4 km au sud ;
- « *Pic de Males Ores* » (720008887) située à environ 3,8 km à l'ouest ;

L'intérêt des massifs forestiers en bordure de l'Ouzom est donc conforté par ce classement en ZNIEFF de type I. Cette sensibilité a été prise en compte dans le cadre de l'évaluation des enjeux locaux.

Les autres ZNIEFF de type I ne sont pas connectées à l'emprise prospectée mais démontre le fort intérêt écologique au sein de l'aire d'étude écologique éloignée.

### ZNIEFF de type II

L'intérêt des milieux boisés riverains de l'Ouzom est conforté par son classement en ZNIEFF de type II : « *Bassins versants amont de l'Ouzom (rive gauche) et du Beez* » (720008891). A noter également que l'Ouzom est lui-même inclus au sein de la ZNIEFF de type II : « *Réseau hydrographique du Gave de Pau et ses annexes hydrauliques* » (720012970).

En rive droite de l'Ouzom une grande étendue en ZNIEFF de type II démontre d'autant plus l'importante sensibilité écologique locale. Elle est nommée : « *Massifs calcaires de l'Estibète, du Granquet et du Pibeste, forêt de Très Crouts, vallée du Bergon et crêtes* » (730011454).

A 3,9 km à l'ouest, se localise une autre ZNIEFF de type II « *Vallée d'Ossau* » (720009049).

→ L'étude des ZNIEFF fait apparaître une sensibilité importante au niveau des zones boisées et du réseau hydrographique local.

### 1.2.3. Les Plans Nationaux d'Action

*Un Plan National d'Action (PNA) est un document regroupant les mesures à mettre en œuvre pour la préservation des espèces qu'il cible.*

Les terrains du projet sont inclus au sein des zonages PNA suivant :

- Vautour fauve (domaine vital)
- Vautour percnoptère
- Milan royal (hivernant et domaine vital)
- Gypaète barbu
- Desman des Pyrénées

D'autres PNA sont compris dans un rayon de 5 km autour des terrains prospectés :

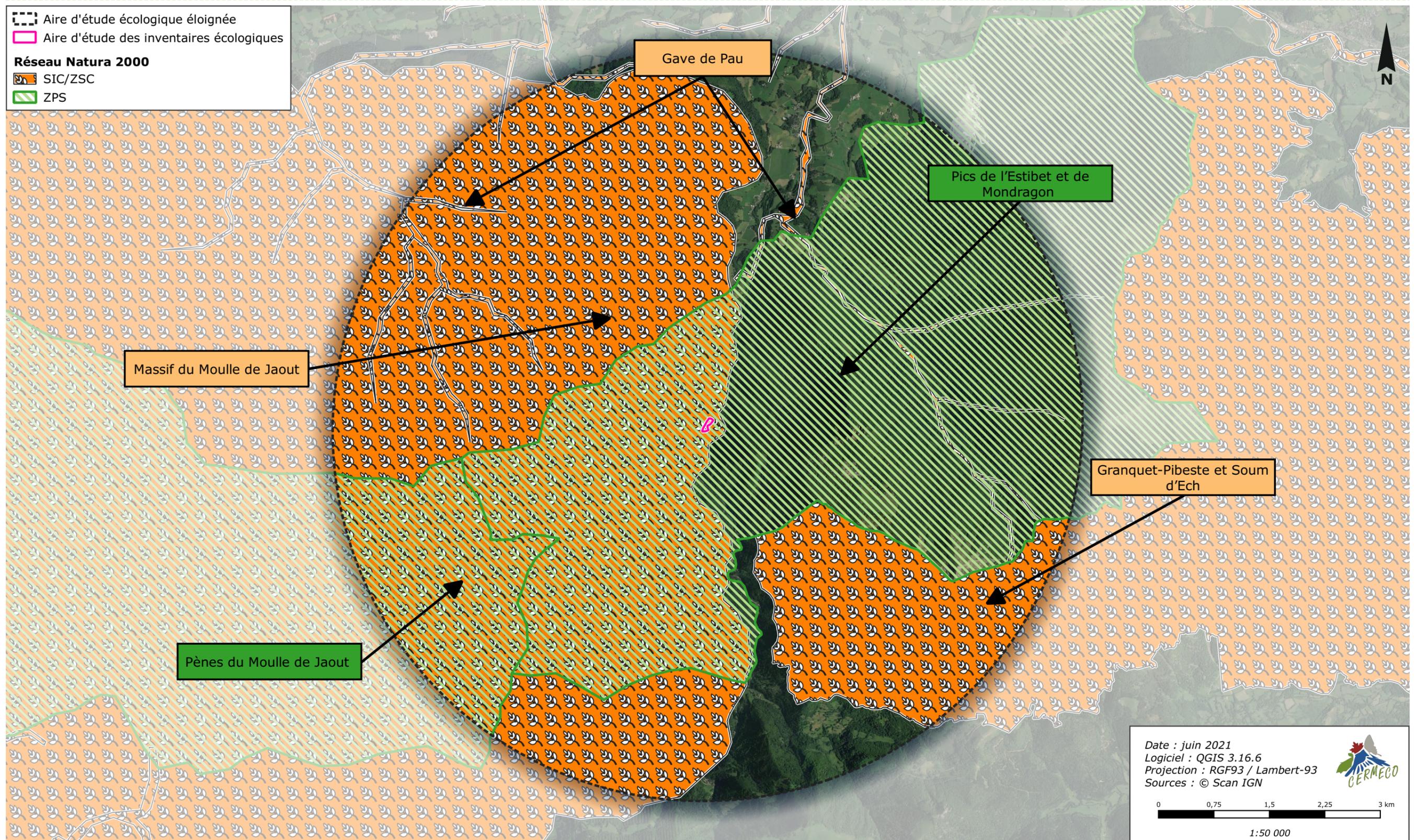
- Répartition potentielle et globale du Grand Tétras

→ L'aire d'étude semble attractive pour de nombreux rapaces

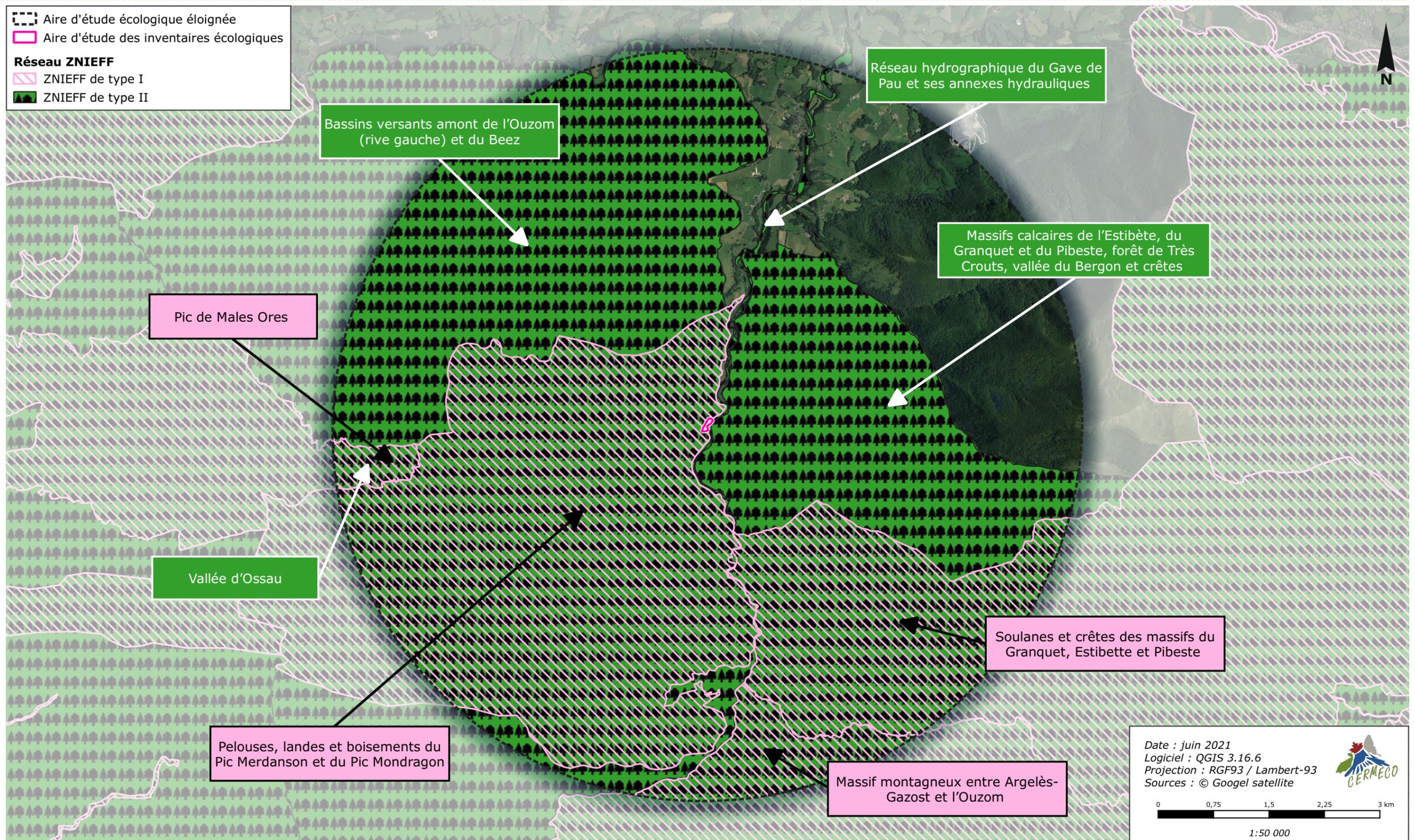
## 1.2.4. Récapitulatif des zones naturelles signalées d'intérêt ou réglementées

Identifiant	Nom	Intérêt(s)	Distance par rapport au projet
<b>Natura 2000</b>			
FR 7200742	<i>Massif du Moulle de Jaout</i>	Flore, mammifères et invertébrés	Inclus
FR 7212009	<i>Pics de l'Estibet et de Mondragon</i>	Avifaune	Inclus
FR 7300920	<i>Granquet-Pibeste et Soum d'Ech</i>	Flore, mammifères et invertébrés	1,7 km au sud-est
FR 7200781	<i>Gave de Pau</i>	Invertébrés et poissons	1,8 km au nord et 2,3 km au nord-ouest
FR 7210089	<i>Pènes du Moulle de Jaout</i>	Avifaune	2,4 km au sud-ouest
<b>Znieff de type I</b>			
720030067	<i>Pelouses, landes et boisements du Pic Merdanson et du Pic Mondragon</i>	Mammifères, avifaune et plantes	Inclus
730011457	<i>Soulanes et crêtes des massifs du Granquet, Estibette et Pibeste</i>	Amphibiens, mollusques, hexapodes, mammifères, avifaune, champignons et flore	1,5 km au sud-est
730011444	<i>Massif montagneux entre Argelès-Gazost et l'Ouzom</i>	Amphibiens, mollusques, hexapodes, mammifères, avifaune, champignons et flore	3,4 km au sud
720008887	<i>Pic de Males Ores</i>	Avifaune et flore	3,8 km à l'ouest
<b>Znieff de type II</b>			
720008891	<i>Bassins versants amont de l'Ouzom (rive gauche) et du Beez</i>	Amphibiens, mammifères, avifaune et flore	Inclus
720012970	<i>Réseau hydrographique du Gave de Pau et ses annexes hydrauliques</i>	Poissons, amphibiens, hexapodes, mammifères, avifaune, reptiles et flore	Bordure immédiate
730011454	<i>Massifs calcaires de l'Estibète, du Granquet et du Pibeste, forêt de Très Crouts, vallée du Bergon et crêtes</i>	Poissons, amphibiens, mollusques, hexapodes, malacostracés, mammifères, avifaune, champignon et flore	Bordure immédiate
720009049	<i>Vallée d'Ossau</i>	Amphibiens, hexapodes, mammifères, avifaune, poissons, reptiles et flore	3,9 km à l'ouest
<b>PNA</b>			
	<i>Vautour fauve (domaine vital)</i>		Inclus
	<i>Vautour percnoptère</i>		Inclus
	<i>Milan royal (hivernant et domaine vital)</i>		Inclus
	<i>Gypaète barbu</i>		Inclus
	<i>Desman des Pyrénées</i>		Inclus
	<i>Répartition potentielle et globale du Grand Tétras</i>		600 m à l'ouest

# Réseau Natura 2000



# Réseau ZNIEFF



## 1.3. Les habitats de végétation, la faune et la flore

### 1.3.1. Les habitats de végétation

Un habitat naturel de végétation est un milieu défini par des caractéristiques physiques et déterminé par la présence de certaines espèces végétales.

La campagne de terrain a permis d'identifier **4 habitats** dans l'aire d'étude écologique du projet :

Habitat	Corine Biotopes	EUNIS	Natura 2000
Source d'eau pauvre en base	54.11	C2.11	-
Ruisselet	24.1	C2.2	-
Ruisseau	24.1	C2.3	-
Fourré de noisetiers	31.8C	F3.173	-

Les habitats identifiés sont décrits ci-après par ordre d'enjeu décroissant :

#### Source d'eau pauvres en base



Source CERMECO

Deux sources ont été observées dans l'emprise étudiée, donnant des ruisselets aux eaux pauvres en bases. La végétation qui se développe que les rives de ces dépressions est peu diversifiée, et notamment composée de la Dorine à feuilles opposées (*Chrysosplenium oppositifolium*), de la Stellaire des sources (*Stellaria alsine*), de la Saxifrage étoilée (*Micranthes stellaris*) ou encore du Millepertuis androsème (*Hypericum androsaemum*).

Il s'agit d'un habitat assez commun en Aquitaine, un **FAIBLE** enjeu de conservation lui est associé.

#### Ruisselet



Source CERMECO

Les ruisselets issus des sources abritent sur leurs rives une végétation de même composition que celle colonisant les abords des sources.

Cet habitat est également assez commun au niveau régional, son niveau d'enjeu est évalué comme **FAIBLE**.

### Fourré de noisetiers



Source CERMECO

La majeure partie de l'aire d'étude est représentée par un fourré de Noisetiers (*Corylus avellana*), dont la strate herbacée comprend notamment l'Hépatique à trois lobes (*Anemone hepatica*), la Laïche écartée (*Carex divulsa*), la Circée de Paris (*Circaea lutetiana*), le Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*) ou encore la Primevère coucou (*Primula veris*).

Cet habitat assez commun en Aquitaine est doté d'un enjeu de conservation évalué comme **FAIBLE**.

### Ruisseau



Source CERMECO

L'est de l'emprise étudiée est occupé par le ruisseau de l'Ouzom, cours d'eau à débit rapide et turbulent ne permettant pas le développement d'une flore vasculaire dans son lit.

Il s'agit d'un habitat non végétalisé assez commun au niveau régional, justifiant un enjeu phytoécologique évalué comme **TRÈS FAIBLE**.

### Synthèse des enjeux phytoécologiques des habitats de végétation

Habitat	Enjeux phytoécologiques
Source d'eau pauvre en base	<b>FAIBLES</b>
Ruisselet	<b>FAIBLES</b>
Fourré de noisetiers	<b>FAIBLES</b>
Ruisseau	<b>TRES FAIBLES</b>

→ Les enjeux phytoécologiques sont globalement **TRÈS FAIBLES** au niveau du cours de l'Ouzom, **FAIBLES** sur le reste de l'emprise étudiée.

## Habitats de végétation

- Aire d'étude des inventaires écologiques
- Habitats de végétation**
- Fourré de noisetiers
- Ruisseau
- Ruisselet
- Source d'eau pauvre en bases



## Enjeux des habitats de végétation

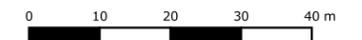
Aire d'étude des inventaires écologiques

### Enjeux des habitats de végétation

- Nuls
- Très faibles
- Faibles
- Modérés
- Forts
- Très forts



Date : juin 2021  
Logiciel : QGIS 3.16.6  
Projection : RGF93 / Lambert-93  
Sources : © Google satellite



1:1 000

## 1.3.2. La flore

### Recueil bibliographique

L'analyse bibliographique locale s'est notamment basée sur l'étude des données d'observation du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA). Elle a notamment fait état de la présence d'espèces végétales liées aux milieux montagneux. Les données bibliographiques à disposition font état de **25 espèces végétales** présentant un enjeu de conservation dans le contexte local du projet. Le tableau ci-dessous présente la probabilité de présence de chaque espèce à enjeu au sein de l'aire d'étude définie en fonction de la présence et de la surface du biotope préférentiel de l'espèce au sein de ces deux délimitations.

#### Espèces végétales à enjeu de conservation connues à proximité du projet

Nom vernaculaire	Nom binomial	Probabilité de présence
Érable à feuilles d'obier	<i>Acer opalus</i> Mill., 1768	Modérée
Aconit des Pyrénées	<i>Aconitum variegatum</i> subsp. <i>pyrenaicum</i> Vivant, 1981	Faible
Ail des landes	<i>Allium ericetorum</i> Thore, 1803	Faible
Ancolie des Pyrénées	<i>Aquilegia pyrenaica</i> DC., 1815	Faible
Cresson des bois	<i>Cardamine pentaphyllos</i> (L.) Crantz, 1769	Modérée
Laîche ponctuée	<i>Carex punctata</i> Gaudin, 1811	Modérée
Ligustique luisante	<i>Coristospermum lucidum</i> subsp. <i>lucidum</i> (Mill.) Reduron, Charpin & Pimenov, 1997	Faible
Dethawie splendide	<i>Dethawia splendens</i> (Lapeyr.) Kerguelen, 1993	Faible
Oeillet magnifique	<i>Dianthus superbus</i> L., 1755	Faible
Érodium de Manescrau	<i>Erodium manescavii</i> Coss., 1847	Faible
Perce-neige	<i>Galanthus nivalis</i> L., 1753	Modérée
Globulaire à tiges nues	<i>Globularia nudicaulis</i> L., 1753	Faible
Berce de Pollini	<i>Heracleum pyrenaicum</i> Lam., 1785	Faible
Genevrier sabbine	<i>Juniperus sabina</i> L., 1753	Faible
Gesse de Vivant	<i>Lathyrus vivanii</i> P.Monts., 1981	Faible
Grande Marguerite	<i>Leucanthemum maximum</i> (Ramond) DC., 1837	Faible
Lis des Pyrénées	<i>Lilium pyrenaicum</i> Gouan, 1773	Modérée
Chèvrefeuille des Pyrénées	<i>Lonicera pyrenaica</i> L., 1753	Faible
Bartsie en épi	<i>Nothobartsia spicata</i> (Ramond) Bolliger & Molau, 1992	Faible
Arabette Tourette	<i>Pseudoturritis turrita</i> (L.) Al-Shehbaz, 2005	Faible
Nerprun des Alpes	<i>Rhamnus alpina</i> L., 1753	Faible
Saxifrage	<i>Saxifraga hirsuta</i> subsp. <i>paucicrenata</i> (Leresche ex Gillot) D.A. Webb, 1963	Faible
Saxifrage des ombrages	<i>Saxifraga umbrosa</i> L., 1762	Modéré
Scabieuse cendrée	<i>Scabiosa cinerea</i> Lapeyr. ex Lam., 1792	Faible
Passerine des neiges	<i>Thymelaea tinctoria</i> subsp. <i>nivalis</i> (Ramond) Nyman, 1881	Faible

Les espèces les plus probables au sein du projet relèvent des milieux forestiers frais à humides.

Une attention particulière a été portée à la recherche de ces espèces végétales.

### Résultats des inventaires

Les campagnes d'inventaire menées par CERMECO ont permis d'inventorier **40 espèces végétales dans l'aire d'étude**. Une synthèse des statuts de conservation, de protection et d'indigénat est proposée ci-dessous :

*Synthèse des statuts et enjeu de conservation de la flore observée*

Enjeu	Nombre de taxons
<b>TRES FORT</b>	<b>0</b>
<b>FORT</b>	<b>0</b>
<b>MODÉRÉ</b>	<b>0</b>
<b>FAIBLE</b>	<b>0</b>
<b>TRES FAIBLE</b>	<b>39</b>
<b>NUL</b>	<b>1</b>
Statut de Protection	<b>0</b>
Indigènes	<b>39</b>
Exotiques, archéophytes et anthropiques	<b>1</b>
Taxons indéterminés	<b>0</b>

*cf. Annexe « Liste de la flore vasculaire observée »*

### Évaluation des enjeux

Aucune espèce végétale présentant un enjeu de conservation n'a été identifiée dans l'aire d'étude.

Aucune espèce végétale protégée n'a été identifiée dans cette même emprise.

### Espèces exotiques envahissantes

Aucune espèce exotique envahissante n'a été observée dans l'aire d'étude.

- L'analyse bibliographique locale a mis en évidence la présence d'espèces végétales à enjeu de conservation à proximité du projet ; **aucune** d'entre elles a été observée dans l'aire d'étude ;
- **Aucune espèce protégée** n'a été observée dans l'aire d'étude ;
- Les enjeux floristiques locaux sont globalement **TRES FAIBLES** dans l'emprise étudiée ;
- **Aucune** espèce exotique envahissantes n'a été observée dans l'aire d'étude.

### 1.3.3. La faune

---

#### 1.3.3.1. Recueil bibliographique

---

Un recueil bibliographique a été mené à l'échelle communale auprès des différents portails de base de données des différentes associations régionales (Faune France, Fauna, Kollect...).

L'ensemble de ces données communales a été pris en compte lors de la réalisation des inventaires naturalistes afin de cibler les prospections et rechercher particulièrement les espèces à enjeux déjà identifiées dans le secteur du projet.

Les principaux enjeux locaux concernent l'avifaune, avec notamment la présence d'un grand nombre de rapaces au niveau des milieux rupestres. Les zones montagnardes accueillent également une faune caractéristique qui possède des enjeux de conservation majeurs.

Ce recueil bibliographique permet donc d'estimer la sensibilité faunistique du secteur du projet. La présence potentielle de ces espèces protégées au sein du périmètre d'étude a été prise en compte au cours des inventaires naturalistes dans le cadre du projet. Chacune d'entre elles a fait l'objet d'une recherche spécifique afin de confirmer ou non leur présence sur les parcelles du projet ou leurs abords immédiats.

#### 1.3.3.2. Résultats généraux

---

**27 espèces ont été recensées dans l'aire d'étude, ce qui s'avère être une diversité spécifique très faible au regard du contexte local.**

Cette faible diversité est expliquée par la réalisation d'une seule session d'inventaire qui ne permet pas de tendre vers l'exhaustivité. Toutefois, cette expertise avait pour principal but d'évaluer les potentialités d'accueil du site pour des espèces reproductrices (notamment oiseaux et chiroptères) afin d'évaluer les potentiels effets de l'abatage de certains arbres dans le cadre du projet.

Cette expertise a donc tout de même permis de bien analyser les potentialités d'accueil du site pour la biodiversité et d'identifier les secteurs aux enjeux écologiques potentiels.



Nombre d'espèces recensées par taxons

### 1.3.3.2.1. Les oiseaux

#### Résultats des inventaires

Les relevés écologiques ont permis de recenser **21 espèces d'oiseaux dans l'aire d'étude prospectée** (voir liste des espèces en annexe associée à leur statut de protection). **La diversité spécifique pour ce site est donc évaluée comme « très faible »** compte tenu des habitats entourant l'aire d'étude.

Pour rappel, l'étude a été menée sur une seule session d'inventaire, ce qui n'a pas permis d'analyser le statut de nidification de ces espèces au sein de l'aire d'étude.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Occurrence régionale	Liste rouge nationale
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	PCL (Peu commun ou localisé)	LC (préoccupation mineure)
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	TC (Très commun)	LC (préoccupation mineure)
Cincla plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>	PCL (Peu commun ou localisé)	LC (préoccupation mineure)
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	TC (Très commun)	LC (préoccupation mineure)
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	PCL (Peu commun ou localisé)	LC (préoccupation mineure)
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	TC (Très commun)	LC (préoccupation mineure)
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	TC (Très commun)	LC (préoccupation mineure)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Occurrence régionale	Liste rouge nationale
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	TC (Très commun)	LC (préoccupation mineure)
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	TC (Très commun)	LC (préoccupation mineure)
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	TC (Très commun)	LC (préoccupation mineure)
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	PCL (Peu commun ou localisé)	LC (préoccupation mineure)
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	TC (Très commun)	LC (préoccupation mineure)
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	TC (Très commun)	LC (préoccupation mineure)
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	TC (Très commun)	LC (préoccupation mineure)
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapillus</i>	C (Commun)	LC (préoccupation mineure)
Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	C (Commun)	LC (préoccupation mineure)
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	TC (Très commun)	LC (préoccupation mineure)
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	TC (Très commun)	LC (préoccupation mineure)
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	TC (Très commun)	LC (préoccupation mineure)
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	TC (Très commun)	LC (préoccupation mineure)
Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>	PCL (Peu commun ou localisé)	LC (préoccupation mineure)

Bien que cette expertise ne se vait pas exhaustive, elle a permis d'analyser l'attractivité des habitats de l'aire d'étude pour l'avifaune et plus particulièrement des espèces qui pourraient nicher au niveau de la zone concernée par les travaux.

### Évaluation des enjeux

L'évaluation des enjeux avifaunistiques a été réalisée en prenant en compte les statuts réglementaires des espèces, les listes rouges nationale et régionale, les aires de répartition locale ainsi que les statuts de nidification des espèces.

L'analyse avifaunistique fait donc état de :

- 18 espèces concernées par l'article 3 de l'arrêté du 21 juillet 2015 dont le Faucon pèlerin et le Vautour fauve qui sont également inscrits à l'annexe I de la Directive Oiseaux ;
- aucune espèce évaluée autre qu'en « *préoccupation mineure* » ou « *données insuffisantes* » sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine de 2016.
- 5 considérées comme peu communes ou localisées en ex-région Aquitaine : la Bergeronnette des ruisseaux, le Cingle plongeur, le Faucon pèlerin, la Mésange huppée et le Vautour fauve.

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des espèces ayant les enjeux potentiels les plus importants en leur assimilant une note d'enjeux conformément à la méthodologie de détermination des enjeux exposée dans ce chapitre. Seules les espèces présentant des enjeux supérieurs à faibles seront décrites plus en détail par la suite.

### Évaluation des enjeux avifaunistiques

Espèces	Rareté dans le périmètre d'étude	Rareté au niveau de son aire de répartition	Enjeux régionaux	Enjeux locaux
Bergeronnette des ruisseaux	Espèce essentiellement observée au niveau de l'Ouzom	Espèce peu commune ou localisée en ex-région Aquitaine	Modérés	Très faibles (3)
Cingle plongeur	Espèce essentiellement observée au niveau de l'Ouzom	Espèce peu commune ou localisée en ex-région Aquitaine	Modérés	Très faibles (3)
Faucon pèlerin	Espèce observée en vol au-dessus de l'Ouzom	Espèce peu commune ou localisée en ex-région Aquitaine	Modérés	Très faibles (2)
Mésange huppée	Espèce observée en lisière forestière, en dehors de l'emprise concernée par les travaux, au sud	Espèce peu commune ou localisée en ex-région Aquitaine	Modérés	Très faibles (3)
Vautour fauve	Espèce observée en vol au loin, haut dans le ciel	Espèce peu commune ou localisée en ex-région Aquitaine	Modérés	Très faibles (2)

(x) note d'enjeux évaluée dans le cadre de cette étude.

Les enjeux régionaux de ces espèces, évalués principalement pour les oiseaux *nicheurs*, ont été adaptés au niveau local en fonction notamment de leur nature d'occupation des terrains du projet (statut de reproduction, occurrence lors des inventaires, type d'observation (vol, chant, au repos...), localisation de l'observation au sein de l'aire d'étude...).

Aucune de ces espèces n'est donc inféodée à l'aire d'étude prospectée. Elles ne font que transiter via l'Ouzom ou survoler le grand massif boisé. Aucun indice de reproduction n'a été repéré pour ces espèces au sein de la zone prospectée et envisagée pour les travaux.

## **Espèces potentielles**

De nombreuses autres espèces pourraient fréquenter, de manière plus ou moins occasionnelle, l'aire d'étude prospectée. C'est notamment d'un grand nombre de rapaces qui sont connus sur ce secteur mais qui ne font que survoler le massif boisé.

De même, l'Ouzom pourrait attirer un plus grand nombre d'espèce que celui recensé à l'occasion de cet inventaire. Toutefois, la zone concernée par les travaux ne semble pas attractive pour l'avifaune locale, notamment car elle est ponctuelle et au sein d'un bois composé d'arbres sans anfractuosités favorables à leur nidification.

## **Les habitats d'espèces d'oiseaux**

Pour les habitats d'espèces, les unités écologiques décrites pour les habitats de végétation ont été reprises. Des enjeux avifaunistiques leur ont alors été attribués en prenant en compte la diversité qu'ils accueillent et leur attractivité pour les oiseaux, que ce soit en phase de chasse, transit ou potentielle reproduction.

Le Fourré de noisetiers ne présente pas un grand intérêt pour l'avifaune locale. Les arbres ne présentent pas de gros volumes et aucun anfractuosité favorable à la nidification de certaines espèces d'oiseaux n'a été repérée. Aucun nid au niveau des nœuds des branches n'a été repéré.

De même, aucun indice de nidification d'espèces au niveau du sous-bois n'a été observé.

En revanche, l'Ouzom présente un fort intérêt pour l'avifaune local, en tant qu'axe de dispersion. Or, les travaux prévus dans le cadre de ce projet ne sont pas susceptibles d'altérer ce continuum écologique.

Habitat	Enjeux avifaunistiques	Remarques
Ruisseau	Forts	Axe de dispersion privilégié par l'avifaune
Source d'eau pauvre en base	Très faibles	Habitats peu attractifs pour l'avifaune locale
Ruisselet	Très faibles	
Fourré de noisetiers	Très faibles	

## **Synthèse des enjeux**

Compte-tenu des dates d'inventaire et de la faible diversité avifaunistique observée, une analyse par habitat a été réalisée. Elle conclue à une faible sensibilité des bois et rus objets des opérations de captages vis-à-vis de l'avifaune.

En revanche, l'Ouzom constitue un axe de dispersion privilégié par l'avifaune locale et présente des enjeux locaux importants. Toutefois, aucune altération de ce corridor écologique n'est prévue dans le cadre de ce projet.

Habitats d'espèces	Enjeux locaux
Ruisseau	Forts

- Les bois et les rus présents au sein de l'aire d'étude prospectée ne sont pas propices à la nidification de l'avifaune locale.
- L'axe de dispersion privilégié par les oiseaux, à savoir l'Ouzom, ne sera pas altéré dans le cadre de ces travaux.

### 1.3.3.2.2. Les mammifères

#### Résultats des inventaires

Les relevés de terrain n'ont pas permis d'inventorier de mammifères.

L'ensemble de l'aire d'étude a été parcouru à la recherche d'arbres favorables à la présence de gîtes pour les chiroptères. Or, à l'instar de l'avifaune, les arbres composant le Fourré de noisetiers ne présentent pas de gros volumes, ni d'anfractuosités propices aux chauves-souris.

De même, une analyse des rus affluents de l'Ouzom a été réalisée afin d'évaluer leur potentiel d'accueil du Desman des Pyrénées. Or, aucun indice de présence de cette espèce n'a été repéré au niveau des faibles linéaires concernés.

#### Évaluation des enjeux

Aucun enjeu mammalogique n'a été mis en évidence localement.

#### Espèces potentielles

Le recueil bibliographique fait état de la présence potentielle de nombreux chiroptères, *a minima* en chasse au sein de l'aire d'étude. L'expertise des gîtes potentiels n'a pas permis d'identifier d'arbres favorables à la reproduction des chiroptères.

L'Ouzom peut constituer un axe de chasse privilégié par les chauves-souris.

#### Les habitats d'espèces de mammifères

L'analyse réalisée pour l'avifaune est applicable également pour les mammifères, à savoir un intérêt supérieur pour l'Ouzom qui joue un rôle de corridor et de chasse pour les chiroptères, et de nombreux autres mammifères. Des enjeux forts sont donc associés à ce ruisseau.

Les autres habitats prospectés pourraient éventuellement servir pour la chasse des chiroptères, ce qui induit des enjeux locaux faibles. Toutefois, ils ne sont pas considérés comme des habitats de reproduction et les travaux ne les impacteront pas de manière significative.

Habitat	Enjeux mammalogiques	Remarques
Ruisseau	Forts	Axe de dispersion privilégié par les chiroptères
Source d'eau pauvre en base	Faibles	Habitats de chasse potentiel pour les chiroptères
Ruisselet	Faibles	
Fourré de noisetiers	Faibles	

### Synthèse des enjeux

Les enjeux principaux concernent l'Ouzom qui constitue un axe de dispersion privilégié par les mammifères et plus particulièrement les Chiroptères. Les autres habitats possèdent des enjeux moindres et sont seulement considérés comme des habitats de chasse potentiel pour les chiroptères.

Habitats d'espèces	Enjeux locaux
Ruisseau	Forts
Source d'eau pauvre en base	Faibles
Ruisselet	Faibles
Fourré de noisetiers	Faibles

→ L'aire d'étude prospectée ne présente pas un grand intérêt pour les chiroptères et les principaux enjeux se concentrent au niveau de l'Ouzom qui favorise le déplacement des espèces.

### 1.3.3.2.3. Les autres espèces

#### Résultats des inventaires

Le caractère boisé des terrains prospectés n'est pas favorable à l'observation d'une grande diversité de reptiles et d'insectes. Seules des espèces communes de papillons ont été recensées à l'occasion de cet inventaire.

#### Espèces potentielles

Une attention particulière a été portée vis-à-vis des amphibiens, à la recherche d'individus et de pontes dans les ruisselets mais également sous des caches ou de la mousse. Or, malgré cette expertise, aucun indice de reproduction ou de zone refuge pour l'hibernation des amphibiens n'a été relevé. Dans ce cadre, il est considéré que les habitats prospectés ne sont pas propices au développement de ces espèces, si ce n'est l'Ouzom de par son rôle de continuum écologique.

### **Les habitats d'espèces des autres espèces**

Seul l'Ouzom est à mettre en évidence dans l'aire d'étude pour les autres espèces faunistiques.

Habitat	Enjeux sur les autres groupes faunistiques	Remarques
Ruisseau	Modérés	Axe de dispersion privilégié par les autres groupes faunistiques
Source d'eau pauvre en base	Très faibles	Habitats peu attractifs pour les autres groupes
Ruisselet	Très faibles	
Fourré de noisetiers	Très faibles	

### **Synthèse des enjeux**

Pour les autres groupes faunistiques, le ruisseau constitue l'axe de déplacement privilégié par la plupart des espèces, ce qui justifie des enjeux modérés à son niveau. Les autres habitats présentent des enjeux locaux très faibles, après cette expertise printanière.

Habitats d'espèces	Enjeux locaux
Ruisseau	Forts

→ Concernant les autres groupes faunistiques, l'habitat présentant le plus d'intérêt est le ruisseau de l'Ouzom, pour lequel les enjeux sont évalués comme modérés.

## Enjeux faunistiques

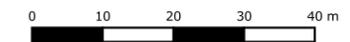
Aire d'étude des inventaires écologiques

### Enjeux faunistiques

- Nuls
- Très faibles
- Faibles
- Modérés
- Forts
- Très forts



Date : juin 2021  
Logiciel : QGIS 3.16.6  
Projection : RGF93 / Lambert-93  
Sources : © Google satellite



1:1 000

## 1.4. Fonctionnement écologique

*Dans le cadre de l'étude du fonctionnement écologique, les données issues de la Trame verte et bleue d'Aquitaine ont été adaptées au niveau local. En effet, l'échelle plus resserrée de l'analyse permet d'identifier d'autres réservoirs locaux, mais également d'infirmer le rôle de continuité écologique de certains corridors repérés au niveau régional.*

Le fonctionnement écologique d'un site consiste à étudier l'organisation de l'espace (la mosaïque des éléments du territoire et la façon dont tous ces éléments sont reliés entre eux), en sachant que la complexité, la diversité, la connectivité et finalement l'hétérogénéité du territoire conditionnent la biodiversité.

L'étude du fonctionnement écologique du site passe par une analyse à une échelle assez large afin de repérer les potentiels flux d'espèces d'un réservoir à un autre puis à une aire d'étude plus resserrée.

Les ressources cartographiques provenant des trames vertes et bleues d'Aquitaine mettent en évidence un contexte écologique composé de nombreux réservoirs biologiques. Les terrains du projet se localisent d'ailleurs au sein d'un réservoir humide. L'Ouzom est pour sa part considéré comme un corridor écologique d'intérêt, comme a pu le confirmer l'expertise locale.

Les environs boisés sont quant à eux considérés comme des réservoirs boisés de feuillus.

- De nombreux réservoirs biologiques se localisent dans le secteur du projet : humides en bordure de l'Ouzom et boisés tout autour.
- L'expertise locale a confirmé la présence de ces réservoirs et corridors.

## Synthèse des enjeux écologiques



## 2. CONCLUSION DE L'EXPERTISE ÉCOLOGIQUE

L'expertise écologique menée dans l'aire d'étude a permis de mettre en évidence une sensibilité écologique locale supérieure au niveau du ruisseau de l'Ouzom qui joue le rôle de corridor écologique et de réservoir biologique pour un grand nombre d'espèces.

En revanche, les ruisselets et le fourré de noisetiers localisés au niveau des zones projetées pour les travaux ne présentent pas d'enjeux majeurs et aucun site de reproduction pour la faune remarquable y a été repéré. Les arbres n'ont pas un volume important et aucune anfractuosités favorable à la nidification d'oiseaux ou de gîtes de chiroptères n'a été inventoriée.

L'analyse des habitats de végétation et d'espèces est synthétisée dans le tableau ci-après :

Habitats	Végétation	Avifaune	Mammifères	Autres groupes	Synthèse
Source d'eau dure	Faibles	Très faibles	Faibles	Très faibles	Faibles
Ruisselet	Faibles	Très faibles	Faibles	Très faibles	Faibles
Ruisseau	Très faibles	Forts	Forts	Modérés	Forts
Fourré de noisetiers	Faibles	Très faibles	Faibles	Très faibles	Faibles

Toutes les informations collectées ont permis d'illustrer ces différents enjeux sur une carte (habitats de végétation, habitats d'espèces, sites de nidification...) présentée ci-après.

Les travaux ne seront donc pas susceptibles de porter atteinte à la biodiversité locale, notamment du fait qu'ils sont ponctuels. L'abatage de certains arbres n'aura pas d'effets néfastes significatifs sur l'avifaune ou les chiroptères au niveau local, puisqu'aucune sensibilité particulière n'a été rapportée à leur égard.

## Synthèse des enjeux écologiques

Aire d'étude des inventaires écologiques

### Synthèse des enjeux écologiques

- Nuls
- Très faibles
- Faibles
- Modérés
- Forts
- Très forts



Date : juin 2021  
Logiciel : QGIS 3.16.6  
Projection : RGF93 / Lambert-93  
Sources : © Google satellite



1:1 000

# ANNEXES

---

Bibliographie utilisée et/ou citée

Espèces floristiques et faunistiques observées

# BIBLIOGRAPHIE UTILISEE ET/OU CITEE

- ACEMAV coll., Duguet R. & Melki F. ed, 2003 – *Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg*. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France). 480 pp.
- Arthur L., Lemaire M., 2009 – *Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.
- Barataud M., 2012 – *Ecologie acoustique des chiroptères d'Europe, identification des espèces, étude de leurs habitats et comportements de chasse*. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires et biodiversité), 344 p.
- Bardat J., Bioret F., Botineau M., Boulet V., Delpéch R., Géhu J.-M., Haury J., Lacoste A., Rameau J.-C., Royer J.-M., Roux G. & Touffet J., 2004. *Prodrome des végétations de France*. Coll. Patrimoines naturels, 61. Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 171 p.
- Bensettiti F., Gaudillat V. & Haury J. (coord.), 2002. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 - Habitats humides. MATE/MAP/ MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 457 p.
- Bissardon M., Guibal L. & Rameau J-C. Corine biotopes, version original, types d'habitats français. ENGREF-ATEN, 175 p.
- CAILLON A. & LAVOUÉ M., 2016 – *Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes d'Aquitaine*. Version 1.0 – Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. 33 pages + annexes.
- Faune France et Faune Aquitaine
- Faune
- Hentz J-L., Deliry C. & Bernier C., 2011 – *Libellules de France. Guide photographique des imagos de France métropolitaine*. Gard Nature / GRPLS, Beaucaire, 200 pp.
- Hume R., Lesaffre G. & Duquet M., 2013 – *Oiseaux de France et d'Europe*. Larousse. 456 pp.
- inpn.mnhn.fr (Institut National du Patrimoine Naturel)
- Issa N. & Muller Y. coord (2015). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408 p.
- Lafranchis T., 2014 – *Papillons de France. Guide de détermination des papillons diurnes*. Diathéo. 351 pp.
- Louvel J., Gaudillat V. & Poncet L., 2013 - *EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats*. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce. MNHN-DIREV-SPN, MEDDE, Paris, 289 pp.
- Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine
- Sardet E., Roesti C., Braud Y., 2015 – *Cahier d'identification des Orthoptères de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Biotope, Mèze, (collection Cahier d'identification), 304 pp.
- Tela Botanica
- Tison J-M & De Foucault B., Société Botanique de France, 2014 – *Flora Gallica, Flore de France*. Biotope Edition, 1195 pp.
- Vacher J-P. & Geniez M. (coords), 2010 – *Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 544 pp.

## Liste de la flore vasculaire observée

Nom binomial	Nom vernaculaire	Ind.	DHFF	PN	PR	PD	LR-FR	LR-AQ	DZ	EEE
<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	Bugle rampante	I	-				LC	LC		
<i>Anemone hepatica</i> L., 1753	Hépatique à trois lobes	I	-				LC	LC		
<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Scolopendre	I	-				LC	LC		
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois	I	-				LC	LC		
<i>Buxus sempervirens</i> L., 1753	Buis commun	I	-				LC	LC		
<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	Cardamine hérissée	I	-				LC	LC		
<i>Cardamine pratensis</i> L., 1753	Cardamine des prés	I	-				LC	LC		
<i>Carex divulsa</i> Stokes, 1787	Laîche écartée	I	-				LC	LC		
<i>Carex pendula</i> Huds., 1762	Laîche à épis pendants	I	-				LC	LC		
<i>Chrysosplenium oppositifolium</i> L., 1753	Dorine à feuilles opposées	I	-				LC	LC		
<i>Circaea lutetiana</i> L., 1753	Circée de Paris	I	-				LC	LC		
<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier	I	-				LC	LC		
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style	I	-				LC	LC		
<i>Euphorbia dulcis</i> L., 1753	Euphorbe douce	I	-				LC	LC		
<i>Fagus sylvatica</i> L., 1753	Hêtre	I	-				LC	LC		
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé	I	-				LC	LC		
<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Lierre terrestre	I	-				LC	LC		
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grim pant	I	-				LC	LC		
<i>Hyacinthoides hispanica</i> (Mill.) Rothm., 1944	Jacinthe d'Espagne	E	-				NA	NAa		
<i>Hypericum androsaemum</i> L., 1753	Millepertuis Androsème	I	-				LC	LC		
<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	Houx	I	-				LC	LC		
<i>Lamium galeobdolon</i> (L.) L., 1759	Lamier jaune	I	-				LC	LC		
<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des bois	I	-				LC	LC		
<i>Lysimachia nemorum</i> L., 1753	Lysimaque des bois	I	-				LC	LC		
<i>Melica uniflora</i> Retz., 1779	Mélique uniflore	I	-				LC	LC		
<i>Micranthes stellaris</i> (L.) Galasso, Banfi & Soldano, 2005	Saxifrage étoilée	I	-				NE	LC		
<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T.Moore ex Woyn., 1913	Polystic à frondes soyeuses	I	-				LC	LC		
<i>Primula veris</i> L., 1753	Primevère coucou	I	-				LC	LC		
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante	I	-				LC	LC		
<i>Rosa</i>	Rosier	I	-				NE	NE		
<i>Rubus</i>	Ronce	I	-				NE	NE		
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Fragon	I	A V				LC	LC		
<i>Sambucus racemosa</i> L., 1753	Sureau à grappes	I	-				LC	LC		
<i>Scrophularia nodosa</i> L., 1753	Scrophulaire noueuse	I	-				LC	LC		
<i>Silene dioica</i> (L.) Clairv., 1811	Compagnon rouge	I	-				LC	LC		
<i>Stellaria alsine</i> Grimm, 1767	Stellaire des sources	I	-				LC	LC		
<i>Teucrium chamaedrys</i> L., 1753	Germandrée petit-chêne	I	-				LC	LC		
<i>Tilia cordata</i> Mill., 1768	Tilleul à petites feuilles	I	-				LC	LC		
<i>Tilia platyphyllos</i> Scop., 1771	Tilleul à grandes feuilles	I	-				LC	LC		

Nom binomial	Nom vernaculaire	Ind.	DHFF	PN	PR	PD	LR-FR	LR-AQ	DZ	EEE
<i>Vinca minor</i> L., 1753	Petite pervenche	I	-				LC	LC		

Ind. (Indigénat)	I : taxon indigène en France Arch. : Archéophyte (taxon exotique introduit en France avant 1500 ap. J.-C.) Anth. : Taxon d'origine humaine, obtenu par divers croisements / sélections E : taxon exotique (introduit en France après 1500 ap. J.-C.)	LR-FR, LR-AQ	Statut de conservation du taxon sur la liste rouge de la flore vasculaire française et régionale
DHFF (Directive Habitat/Faune/Flore)	Annexe de la directive européenne « Habitat/Faune/Flore » à laquelle est inscrit le taxon	DZ	Espèce déterminante de ZNIEFF
PN, PR, PD	Taxon protégé respectivement au niveau national, régional ou départemental	EEE (Espèce exotique envahissante)	AV : espèce exotique envahissante avérée PO : espèce exotique envahissante potentielle

## Espèces faunistiques

### Avifaune

Nom vernaculaire	Nom latin	Textes communautaires		Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Occurrence Aquitaine
		Directive Oiseaux	Conservation des habitats naturels, ainsi que de la faune et flore sauvage			
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>			Art 3	LC (préoccupation mineure)	PCL (Peu commun ou localisé)
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>			Art 3	LC (préoccupation mineure)	TC (Très commun)
Cinle plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>			Art 3	LC (préoccupation mineure)	PCL (Peu commun ou localisé)
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	Annexe II/2			LC (préoccupation mineure)	TC (Très commun)
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Annexe I		Art 3	LC (préoccupation mineure)	PCL (Peu commun ou localisé)
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>			Art 3	LC (préoccupation mineure)	TC (Très commun)
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>			Art 3	LC (préoccupation mineure)	TC (Très commun)
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Annexe II/2			LC (préoccupation mineure)	TC (Très commun)
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>			Art 3	LC (préoccupation mineure)	TC (Très commun)
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>			Art 3	LC (préoccupation mineure)	TC (Très commun)
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>			Art 3	LC (préoccupation mineure)	PCL (Peu commun ou localisé)
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Annexe II/1 & III/1			LC (préoccupation mineure)	TC (Très commun)
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>			Art 3	LC (préoccupation mineure)	TC (Très commun)
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>			Art 3	LC (préoccupation mineure)	TC (Très commun)
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapillus</i>			Art 3	LC (préoccupation mineure)	C (Commun)
Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>			Art 3	LC (préoccupation mineure)	C (Commun)
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>			Art 3	LC (préoccupation mineure)	TC (Très commun)
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>			Art 3	LC (préoccupation mineure)	TC (Très commun)
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>			Art 3	LC (préoccupation mineure)	TC (Très commun)
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>			Art 3	LC (préoccupation mineure)	TC (Très commun)
Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>	Annexe I		Art 3	LC (préoccupation mineure)	PCL (Peu commun ou localisé)

### Invertébrés

Nom vernaculaire	Nom latin	Textes communautaires		Protection Nationale	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Régionale
		Directive Habitat Faune/ Flore	Conservation des habitats naturels, ainsi que de la faune et flore sauvage			
<b>LEPIDOPTERES RHOPALOCÈRES</b>						
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>				LC (préoccupation mineure)	LC (préoccupation mineure)
Azuré des nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>				LC (préoccupation mineure)	LC (préoccupation mineure)
Piérade du chou	<i>Pieris brassicae</i>				LC (préoccupation mineure)	LC (préoccupation mineure)
Robert le diable	<i>Polygonia calbum</i>				LC (préoccupation mineure)	LC (préoccupation mineure)
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>				LC (préoccupation mineure)	LC (préoccupation mineure)
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>				LC (préoccupation mineure)	LC (préoccupation mineure)



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

# FR7200742 - Massif du Moulle de Jaout

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a> .....	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a> .....	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a> .....	<a href="#">4</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a> .....	<a href="#">8</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a> .....	<a href="#">9</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a> .....	<a href="#">10</a>

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR7200742	1.3 Appellation du site Massif du Moulle de Jaout
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 02/12/2019	

### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Aquitaine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr">www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 20/06/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032791064&dateTexte=>

Explication(s) :

MàJ FSD à partir du diagnostic écologique. Absence d'élaboration de DOCOB.

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : -,3387°

**Latitude** : 43,02546°

### 2.2 Superficie totale

16350 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
73	Midi-Pyrénées
72	Aquitaine

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
64	Pyrénées-Atlantiques	100 %
65	Hautes-Pyrénées	0 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
64068	ASSON
64069	ASTE-BEON
64110	BEOST
64127	BIELLE
64175	CASTET
64204	EAUX-BONNES
64353	LOUVIE-JUZON
64354	LOUVIE-SOUBIRON



## 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (78,2%)

Atlantique (21,8%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<a href="#">3140</a> <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		0,02 (0 %)		M	D			
<a href="#">4030</a> <i>Landes sèches européennes</i>		1184,2 (7,13 %)		M	B	C	B	B
<a href="#">4060</a> <i>Landes alpines et boréales</i>		329,7 (1,99 %)		M	C	C	C	C
<a href="#">4090</a> <i>Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux</i>		138,4 (0,83 %)		M	B	C	B	C
<a href="#">5110</a> <i>Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)</i>		20,76 (0,13 %)		M	C	C	B	C
<a href="#">5130</a> <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		68,2 (0,41 %)		M	C	C	B	C
<a href="#">6140</a> <i>Pelouses pyrénéennes siliceuses à Festuca eskia</i>		5,24 (0,03 %)		M	C	C	B	C
<a href="#">6170</a> <i>Pelouses calcaires alpines et subalpines</i>		300,3 (1,81 %)		M	B	C	B	B
<a href="#">6210</a> <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		285,06 (1,72 %)		M	B	C	A	B
<a href="#">6230</a> <i>Formations herbueses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X	1643,3 (9,9 %)		M	B	C	C	B
<a href="#">6410</a> <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		1,59 (0,01 %)		M	C	C	C	C
<a href="#">6430</a> <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		2,81 (0,02 %)		M	C	C	A	C



<a href="#">6510</a> <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		81,25 (0,49 %)		M	C	C	A	C
<a href="#">7220</a> <i>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</i>	X	0,12 (0 %)		M	C	C	A	B
<a href="#">7230</a> <i>Tourbières basses alcalines</i>		42,18 (0,25 %)		M	C	C	A	B
<a href="#">8110</a> <i>Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)</i>		5,76 (0,03 %)		M	C	C	C	C
<a href="#">8120</a> <i>Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)</i>		60,4 (0,36 %)		M	C	C	A	C
<a href="#">8130</a> <i>Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</i>		166,6 (1 %)		M	C	C	A	C
<a href="#">8210</a> <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>		442,79 (2,67 %)		M	B	C	A	B
<a href="#">8220</a> <i>Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique</i>		7,14 (0,04 %)		M	C	C	C	C
<a href="#">8230</a> <i>Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii</i>		0,16 (0 %)		M	C	C	C	C
<a href="#">91E0</a> <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	0,52 (0 %)		M	C	C	B	B
<a href="#">9120</a> <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>		319,1 (1,92 %)		M	C	C	A	C
<a href="#">9150</a> <i>Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion</i>		596,98 (3,6 %)		M	B	C	A	A
<a href="#">9180</a> <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	229,17 (1,38 %)		M	C	C	A	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  .
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».



### 3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D		A B C	
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1324	<a href="#">Myotis myotis</a>	c			i	P	P	C	B	C	C
M	1354	<a href="#">Ursus arctos</a>	p	0	2	i	V	G	B	C	A	C
M	1355	<a href="#">Lutra lutra</a>	p			i	P	DD	C	C	C	C
P	1802	<a href="#">Aster pyrenaeus</a>	p	50	100	shoots	R	G	B	C	A	B
I	1007	<a href="#">Elona quimperiana</a>	p			i	P	DD	D			
I	1044	<a href="#">Coenagrion mercuriale</a>	p			i	P	DD	D			
I	1060	<a href="#">Lycaena dispar</a>	p			i	P	DD	D			
I	1065	<a href="#">Euphydryas aurinia</a>	p			i	P	DD	C	B	C	C
I	1074	<a href="#">Eriogaster catax</a>	p			i	P	DD	D			
I	1083	<a href="#">Lucanus cervus</a>	p			i	C	P	C	B	C	C
I	1084	<a href="#">Osmoderma eremita</a>	p			i	V	DD	D			
I	1087	<a href="#">Rosalia alpina</a>	p			i	P	DD	D			
I	1088	<a href="#">Cerambyx cerdo</a>	p			i	C	DD	C	B	C	B
M	1301	<a href="#">Galemys pyrenaicus</a>	p			i	V	P	B	C	A	C
M	1303	<a href="#">Rhinolophus hipposideros</a>	r			i	P	P	C	B	B	B
M	1304	<a href="#">Rhinolophus ferrumequinum</a>	w	150	150	i	P	M	C	B	C	C
M	1305	<a href="#">Rhinolophus euryale</a>	w	0	300	i	P	M	C	B	C	C
M	1307	<a href="#">Myotis blythii</a>	c	0	500	i	P	M	C	B	C	C
M	1308	<a href="#">Barbastella barbastellus</a>	c			i	P	P	C	B	C	C



M	1310	<a href="#">Miniopterus schreibersii</a>	c	0	1000	i	P	M	C	B	C	C
M	1321	<a href="#">Myotis emarginatus</a>	c			i	P	P	C	B	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** :G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		<a href="#">Gyps fulvus</a>			i	P			X		X	
I		<a href="#">Maculinea alcon alcon</a>				P						
P		<a href="#">Aconitum variegatum</a>				P			X	X		
P		<a href="#">Androsace cylindrica</a>				P	X				X	
P		<a href="#">Buglossoides gastonii</a>				P			X			
P		<a href="#">Erodium manescavii</a>				P				X		
P		<a href="#">Nothobartsia spicata</a>				P						

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	24 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	13 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	4 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %
N25 : Prairies et broussailles (en général)	4 %
N26 : Forêts (en général)	52 %

### Autres caractéristiques du site

Vaste ensemble montagneux comprenant des falaises exposées à l'ouest.  
 Le site est localisé sur 2 domaines biogéographiques (domaine atlantique et alpin).

la majorité des milieux sont des forêts et des milieux agropastoraux. Les milieux agropastoraux acidiphile et les hêtraies calcaires thermophile distinguent le massif de Jaout des autres sites Natura 2000 du piémont. Les autres habitats naturels d'intérêt communautaire occupent de très faible surface et sont minoritaires sur le site. Néanmoins ils constituent une mosaïque d'habitats diversifiés, souvent imbriqués entre eux, qui révèlent la forte biodiversité du site.

Vulnérabilité : Faible, car site protégé réglementairement.  
 Les milieux pastoraux (landes et pelouses) subissent aujourd'hui une importante dynamique, qui traduit un déséquilibre entre le milieu naturel et l'activité humaine. Le rôle du pastoralisme est fondamental sur ce site de moyenne montagne et conditionne le maintien de ces milieux. Les degrés de conservation, constatés pour les habitats agropastoraux sont défavorables. Le déséquilibre de la pression pastorale en est la cause principale.

### 4.2 Qualité et importance

Le site abrite 6 espèces rares, menacées à l'échelle mondiale. Certaines de ces espèces comme le Géranium de Bilhère (*Erodium manescauvii*) ne se rencontrent qu'en Haut Béarn. D'autres, comme la Bartsie en épie (*Northobartsia spicata*), qui ne se rencontre en Béarn que sur le massif de Jaout, lui confèrent toute son originalité. Avec 94 espèces animales patrimoniales utilisant le site de façon régulière, le Massif du Moule de Jaout compte une faune diversifiée et remarquable qui regroupe à peu de chose près l'ensemble de la faune inventoriée sur les sites Natura 2000 du Haut Béarn.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		B
M	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase )		B



Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I
H	E04.01	Bâtiments agricoles, constructions dans le paysage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Collectivité territoriale	100 %

#### 4.5 Documentation

Lien(s) :

#### 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	50 %
34	Parc national, aire d'adhésion	100 %
36	Réserve naturelle nationale	100 %

#### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
34	Pyrénées [aire d'adhésion]	-	100%
36	Vallée d'Ossau	+	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Réserve Biogénétique du Conseil de l'Europe	VALLEE D'OSSAU	*	100%



### 5.3 Désignation du site

## 6. GESTION DU SITE

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : AUCUN GESTIONNAIRE

Adresse : x 0 x

Courriel :

### 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Diagnostic écologique  
Lien :  
[https://www.sigena.fr/upload/gedit/1/ Patrimoine\\_NA/NATURE\\_PAYSAGE\\_BIODIVERSITE/ZONAGES\\_NATURE/N2000/ZSC/FR7200742\\_DIAG.pdf](https://www.sigena.fr/upload/gedit/1/ Patrimoine_NA/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE/ZONAGES_NATURE/N2000/ZSC/FR7200742_DIAG.pdf)

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

### 6.3 Mesures de conservation



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

# FR7212009 - Pics de l'Estibet et de Mondragon

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a> .....	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a> .....	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a> .....	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a> .....	<a href="#">6</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a> .....	<a href="#">7</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a> .....	<a href="#">7</a>

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

### 1.1 Type

A (ZPS)

### 1.2 Code du site

FR7212009

### 1.3 Appellation du site

Pics de l'Estibet et de Mondragon

### 1.4 Date de compilation

31/12/2004

### 1.5 Date d'actualisation

09/10/2017

### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Aquitaine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr">www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 08/01/2019



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038021087>

### Explication(s) :

Données issues de la base ORZPS de la LPO ; en l'absence de Docob et d'animateur sur le site, les champs manquant (évaluation du site pour l'espèce) ont été codifiés par défaut en C. Saisie de "l'ancienne" superficie du site dans l'attente que le nouveau périmètre puisse être transmis lorsque le processus de consultation sera achevé.

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : -1,24211°

**Latitude** : 43,05597°

### 2.2 Superficie totale

4648 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
72	Aquitaine

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
64	Pyrénées-Atlantiques	100 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
64058	ARTHEZ-D'ASSON
64068	ASSON
64353	LOUVIE-JUZON
64354	LOUVIE-SOUBIRON

### 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (71,36%)

Atlantique (28,64%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15\%$  ; B =  $15 \geq p > 2\%$  ; C =  $2 \geq p > 0\%$ .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

#### 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A215	<a href="#">Bubo bubo</a>	r			i	P	DD	C	C	C	C
B	A223	<a href="#">Aegolius funereus</a>	r			i	P	DD	C	C	C	C
B	A236	<a href="#">Dryocopus martius</a>	r	2	5	p	P	M	C	C	C	C
B	A238	<a href="#">Dendrocopos medius</a>	r			i	P	DD	C	C	C	C
B	A239	<a href="#">Dendrocopos leucotos</a>	r	2	4	p	P	M	C	C	C	C
B	A338	<a href="#">Lanius collurio</a>	r			i	P	DD	C	C	C	C
B	A346	<a href="#">Pyrrhocorax pyrrhocorax</a>	r	0	1	p	P	P	C	C	C	C
B	A407	<a href="#">Lagopus mutus pyrenaicus</a>	r	1	5	p		M	C	C	C	C
B	A415	<a href="#">Perdix perdix hispaniensis</a>	r	1	5	p		M	C	C	C	C



B	A072	<a href="#">Pernis apivorus</a>	r	2	3	p	P	M	C	C	C	C
B	A073	<a href="#">Milvus migrans</a>	r			i	P	DD	C	C	C	C
B	A074	<a href="#">Milvus milvus</a>	r	0	1	p	P	P	C	C	C	C
B	A076	<a href="#">Gypaetus barbatus</a>	p			i	P	DD	C	C	C	C
B	A077	<a href="#">Neophron percnopterus</a>	r	1	1	p	P	G	C	C	C	C
B	A078	<a href="#">Gyps fulvus</a>	r	20	35	p	P	M	C	B	C	B
B	A080	<a href="#">Circaetus gallicus</a>	r	0	1	p	P	P	C	C	C	C
B	A082	<a href="#">Circus cyaneus</a>	r			i	P	DD	C	C	C	C
B	A091	<a href="#">Aquila chrysaetos</a>	r	1	2	p	P	M	C	C	C	C
B	A092	<a href="#">Hieraetus pennatus</a>	r	1	1	p	P	M	C	C	C	C
B	A103	<a href="#">Falco peregrinus</a>	r	0	1	p	P	P	C	C	C	C
B	A108	<a href="#">Tetrao urogallus</a>	r	2	8	p	P	M	C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat. C R V P	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
B		<a href="#">Cinclus cinclus</a>			i	P			X		X		



B		<a href="#">Pyrrhocorax graculus</a>			i	P			X		X	
B		<a href="#">Corvus corax</a>			i	P			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	5 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	3 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	5 %
N16 : Forêts caducifoliées	82 %
N19 : Forêts mixtes	1 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

### Autres caractéristiques du site

Zone de montagne de moyenne à haute altitude avec occupation du sol alternant habitats ouverts, forestiers et rupestre

Vulnérabilité : Risque de fermeture excessive des milieux en cas d'abandon des activités sylvo pastorales

### 4.2 Qualité et importance

Massif montagneux diversifié très favorable aux espèces rupestres et forestières

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		B
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		B
H	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
H	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
M	C01.01	Extraction de sable et graviers		I
M	E02.01	Usine		I
M	F02.03	Pêche de loisirs		I
M	F03.01	Chasse		I



M	K01.01	Erosion		B
M	L05	Eboulements, glissements de terrain		B
<b>Incidences positives</b>				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04	Pâturage		B
H	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		B

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

#### 4.5 Documentation

Lien(s) :

#### 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
34	Parc national, aire d'adhésion	1 %

#### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

#### 5.3 Désignation du site

## 6. GESTION DU SITE

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : AUCUN GESTIONNAIRE



Adresse : X 0 X

Courriel :

## 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Diagnostic Préalable

Lien :

[http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DOCUMENTS/SPREB/NATURE\\_PAYSAGE\\_BIODIVERSITE/NATURA\\_2000/DOCOB\\_DIAGNOSTIC/FR7212009.zip](http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DOCUMENTS/SPREB/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE/NATURA_2000/DOCOB_DIAGNOSTIC/FR7212009.zip)

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

## 6.3 Mesures de conservation



# PELOUSES, LANDES ET BOISEMENTS DU PIC MERDANSON ET DU PIC MONDRAGON (Identifiant national : 720030067)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 66030002)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : GERA, .- 720030067,  
PELOUSES, LANDES ET BOISEMENTS DU PIC MERDANSON ET DU PIC MONDRAGON.  
- INPN, SPN-MNHN Paris, 13P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/720030067.pdf>

Région en charge de la zone : Aquitaine  
Rédacteur(s) :GEREA  
Centroïde calculé : 381835°-1783670°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 09/02/2016  
Date actuelle d'avis CSRPN : 09/02/2016  
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900  
Date de dernière diffusion INPN : 19/04/2016

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	4
6. HABITATS .....	4
7. ESPECES .....	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	13
9. SOURCES .....	13

## 1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [720008891](#) - BASSINS VERSANTS AMONT DE L'OUZOM (RIVE GAUCHE) ET DU BEEZ (Id reg. : 66030000)

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Pyrénées-Atlantiques
- Commune : Louvie-Soubiron (INSEE : 64354)
- Commune : Louvie-Juzon (INSEE : 64353)
- Commune : Asson (INSEE : 64068)

### 1.2 Superficie

2759,1 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre): 400

Maximale (mètre): 2050

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [720008891](#) - BASSINS VERSANTS AMONT DE L'OUZOM (RIVE GAUCHE) ET DU BEEZ (Type 2) (Id reg. : 66030000)

### 1.5 Commentaire général

*Non renseigné*

### 1.6 Compléments descriptifs

#### 1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

#### 1.6.2 Activités humaines

*Non renseigné*

*Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

#### 1.6.3 Géomorphologie

*Non renseigné*

*Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

#### 1.6.4 Statut de propriété

*Non renseigné*

*Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

### Patrimoniaux

### Fonctionnels

### Complémentaires

- Ecologique
- Faunistique
- Floristique

*Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

*Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

*aucun commentaire*

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

*Commentaire sur les facteurs*

*aucun commentaire*

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Oiseaux</li> <li>- Phanérogames</li> <li>- Poissons</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Lépidoptères</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>			

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	31.226 <i>Landes montagnardes à Calluna et Genista</i>		Informateur : CBNPMP		2008
	31.2 <i>Landes sèches</i>		Informateur : CBNPMP		2008
	36 <i>Pelouses alpines et subalpines</i>		Informateur : CBNPMP		2008

### 6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	61 <i>Eboulis</i>		Informateur : CBNPMP		2008

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	43 <i>Forêts mixtes</i>		Informateur : CBNPMP		2008
	24 <i>Eaux courantes</i>		Informateur : CBNPMP		2008
	62 <i>Falaises continentales et rochers exposés</i>		Informateur : CBNPMP		2008
	41.1 <i>Hêtraies</i>		Informateur : ONF		2001

### 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

### 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	61130	<i>Rupicapra pyrenaica pyrenaica</i> <i>Bonaparte, 1845</i>	<i>Isard</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ONF				2003
Oiseaux	2645	<i>Aquila chrysaetos</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Aigle royal</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Aquitaine				2003 - 2012
	2873	<i>Circaetus gallicus</i> <i>(Gmelin, 1788)</i>	<i>Circaète Jean-le-Blanc</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Aquitaine				2012
	2996	<i>Coturnix coturnix</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Caille des blés</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Aquitaine				2012
	3625	<i>Dendrocopos leucotos</i> <i>(Bechstein, 1803)</i>	<i>Pic à dos blanc</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Aquitaine				2001 - 2012
	4663	<i>Emberiza cia</i> <i>Linnaeus, 1766</i>	<i>Bruant fou</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Aquitaine				2012
	2938	<i>Falco peregrinus</i> <i>Tunstall, 1771</i>	<i>Faucon pèlerin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Aquitaine				2012
	2860	<i>Gyps fulvus</i> <i>(Hablizl, 1783)</i>	<i>Vautour fauve</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Aquitaine		14		2009 - 2010
	3807	<i>Lanius collurio</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	<i>Pie-grièche écorcheur</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Aquitaine		5		2008

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	2844	<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Milan royal</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Aquitaine				2012
	2832	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Bondrée apivore</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Aquitaine				2009
	3692	<i>Ptyonoprogne rupestris</i> (Scopoli, 1769)	<i>Hirondelle de rochers</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Aquitaine		20		2009 - 2010
	4488	<i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Crave à bec rouge</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Aquitaine		26		2012
	4112	<i>Turdus torquatus</i> Linnaeus, 1758	<i>Merle à plastron</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Aquitaine				2012
Phanérogames	79770	<i>Acer opalus</i> Mill., 1768	<i>Érable à feuilles d'obier, Érable opale, Érable d'Italie</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2008
	130803	<i>Aconitum variegatum</i> subsp. <i>pyrenaicum</i> Vivant, 1981	<i>Aconit des Pyrénées, Aconit panaché des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Parc National des Pyrénées				2000
	80591	<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	<i>Agrostide capillaire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2008
	81520	<i>Allium sphaerocephalon</i> L., 1753	<i>Ail à tête ronde</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2008
	82656	<i>Anemone ranunculoides</i> L., 1753	<i>Anémone fausse-renoncule</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2008

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	82903	<i>Anthericum liliago</i> L., 1753	<i>Phalangère à fleurs de lys, Phalangère petit-lys, Bâton de Saint Joseph, Anthéricum à fleurs de Lis</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2008
	83267	<i>Aquilegia vulgaris</i> L., 1753	<i>Ancolie vulgaire, Clochette</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				1997 - 2008
	87925	<i>Cardamine heptaphylla</i> (Vill.) O.E.Schulz, 1903	<i>Dentaire pennée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2008
	91120	<i>Chrysosplenium oppositifolium</i> L., 1753	<i>Dorine à feuilles opposées, Hépatique des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				1997 - 2008
	94195	<i>Daboecia cantabrica</i> (Huds.) K.Koch, 1872	<i>Bruyère de Saint-Daboec, Bruyère des monts Cantabriques</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2003 - 2008
	94748	<i>Dianthus geminiflorus</i> Loisel., 1807	<i>Oeillet à fleurs géminées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2008
	94833	<i>Dianthus superbus</i> L., 1755	<i>Oeillet magnifique, Oeillet à plumet</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2003
	96447	<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz, 1769	<i>Épipactis à larges feuilles, Elléborine à larges feuilles</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2008
	96921	<i>Erodium manescavii</i> Coss., 1847	<i>Érodium de Manescau, Bec-de-grue de Manescau</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				1997 - 2008

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	99233	<i>Galanthus nivalis</i> L., 1753	<i>Perce-neige, Goutte de lait, Clochette d'hiver, Galanthine, Galanthe des neiges</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2008
	99798	<i>Genista pilosa</i> L., 1753	<i>Genêt poilu, Genêt velu, Genette</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2003
	100149	<i>Geranium sanguineum</i> L., 1753	<i>Géranium sanguin, Sanguinaire, Herbe à becquet, Bec de grue,</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2008
	135224	<i>Helianthemum oelandicum</i> subsp. <i>incanum</i> (Willk.) G.López, 1992	<i>Hélianthème blanc</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2008
	103917	<i>Isopyrum thalictroides</i> L., 1753	<i>Isopyre faux Pigamon</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2008
	104764	<i>Lactuca perennis</i> L., 1753	<i>Laitue vivace, Lâche</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2008
	105230	<i>Lathyrus niger</i> (L.) Bernh., 1800	<i>Gesse noire, Orobe noir</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2008
	105989	<i>Lilium martagon</i> L., 1753	<i>Lis martagon, Lis de Catherine</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Parc National des Pyrénées				1997
	105992	<i>Lilium pyrenaicum</i> Gouan, 1773	<i>Lis des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Parc National des Pyrénées				1997
	106595	<i>Lonicera xylosteum</i> L., 1753	<i>Chèvrefeuille des haies, Camérisier des haies</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2008

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	106863	<i>Luzula sylvatica</i> (Huds.) Gaudin, 1811	<i>Luzule des bois, Grande luzule, Troscart à fleurs lâches</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2008
	107880	<i>Melica uniflora</i> Retz., 1779	<i>Mélique uniflore</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2008
	109506	<i>Neottia nidus-avis</i> (L.) Rich., 1817	<i>Néottie nid d'oiseau, Herbe aux vers</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2008
	109703	<i>Nothobartsia spicata</i> (Ramond) Bolliger & Molau, 1992	<i>Bartsie en épi</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				1997 - 2008
	111859	<i>Oxalis acetosella</i> L., 1753	<i>Pain de coucou, Oxalis petite oseille, Surelle, Alleluia</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2008
	112426	<i>Parnassia palustris</i> L., 1753	<i>Parnassie des marais, Hépatique blanche</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Parc National des Pyrénées				1997 - 2000
	608803	<i>Potentilla alchemilloides</i> Lapeyr., 1782	<i>Potentille fausse Alchémille</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				1997 - 2008
	117774	<i>Ribes rubrum</i> L., 1753	<i>Groseillier rouge, Groseillier à grappes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2008
	124306	<i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz, 1763	<i>Alouchier, Alisier blanc</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2008
	128169	<i>Ulmus glabra</i> Huds., 1762	<i>Orme glabre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2008
	128345	<i>Vaccinium myrtillus</i> L., 1753	<i>Myrtille, Maurette</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2008

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Ptéridophytes	100640	<i>Gymnocarpium robertianum</i> (Hoffm.) Newman, 1851	<i>Polypode du calcaire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2008
	115076	<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T. Moore ex Woy., 1913	<i>Polystic à frondes soyeuses, Fougère des fleuristes, Aspidium à cils raides</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2008

## 7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	4510	<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	<i>Grand corbeau</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Aquitaine				2009 - 2012
Phanérogames	97947	<i>Fagus sylvatica</i> L., 1753	<i>Hêtre, Fouteau</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ONF				2001
	116744	<i>Quercus petraea</i> Liebl., 1784	<i>Chêne sessile, Chêne rouvre, Chêne à trochets</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2008

### 7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Mammifères	61130	<i>Rupicapra pyrenaica pyrenaica</i> Bonaparte, 1845	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )
Oiseaux	2645	<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	2832	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	2844	<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	2860	<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	2873	<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	2938	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	2996	<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national ( <a href="#">lien</a> )
	3625	<i>Dendrocopos leucotos</i> (Bechstein, 1803)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
3692	<i>Ptyonoprogne rupestris</i> (Scopoli, 1769)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
3807	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )	
			Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
4112	<i>Turdus torquatus</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
4488	<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )	
			Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
4510	<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
4663	<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
Angiospermes	94195	<i>Daboecia cantabrica</i> (Huds.) K.Koch, 1872	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
	94748	<i>Dianthus geminiflorus</i> Loisel., 1807	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )
	94833	<i>Dianthus superbus</i> L., 1755	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )
	96921	<i>Erodium manescavii</i> Coss., 1847	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	99233	<i>Galanthus nivalis</i> L., 1753	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )
	105989	<i>Lilium martagon</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )
109703	<i>Nothobartsia spicata</i> (Ramond) Bolliger & Molau, 1992	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )	
128345	<i>Vaccinium myrtillus</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )	
Ptéridophytes	115076	<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T.Moore ex Woy., 1913	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	CBNPMP		
	LPO Aquitaine		
	ONF		
	Parc National des Pyrénées		



# BASSINS VERSANTS AMONT DE L'OUZOM (RIVE GAUCHE) ET DU BEEZ (Identifiant national : 720008891)

(ZNIEFF Continentale de type 2)

(Identifiant régional : 66030000)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : GERA, .- 720008891, BASSINS VERSANTS AMONT DE L'OUZOM (RIVE GAUCHE) ET DU BEEZ. - INPN, SPN-MNHN Paris, 18P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/720008891.pdf>

Région en charge de la zone : Aquitaine  
Rédacteur(s) :GEREA  
Centroïde calculé : 387737°-1787193°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 09/02/2016  
Date actuelle d'avis CSRPN : 09/02/2016  
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900  
Date de dernière diffusion INPN : 19/04/2016

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	4
6. HABITATS .....	4
7. ESPECES .....	9
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	18
9. SOURCES .....	18

## 1. DESCRIPTION

### ZNIEFF de Type 1 inclue(s)

- Id nat. : [720030061](#) - (Id reg. : 66030003)
- Id nat. : [720030058](#) - (Id reg. : 66030001)
- Id nat. : [720030067](#) - (Id reg. : 66030002)

#### 1.1 Localisation administrative

- Département : Pyrénées-Atlantiques
- Commune : Béost (INSEE : 64110)
- Commune : Louvie-Soubiron (INSEE : 64354)
- Commune : Louvie-Juzon (INSEE : 64353)
- Commune : Asson (INSEE : 64068)

#### 1.2 Superficie

9662,23 hectares

#### 1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

#### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [720030067](#) - PELOUSES, LANDES ET BOISEMENTS DU PIC MERDANSON ET DU PIC MONDRAGON (Type 1) (Id reg. : 66030002)
- Id nat. : [720030058](#) - LANDES ET PELOUSES SUBALPINES A ALPINES DU MONT LAID AU GRAND GABIZOS, PELOUSES MONTAGNARDES DU VALLON DE L'ARREC D'ARBAZE ET DU CIRQUE DU LITOR (Type 1) (Id reg. : 66030001)
- Id nat. : [720030061](#) - MONTAGNE DU REY, PENE PEYRAU ET CRÊTE DES GARROQUES (Type 1) (Id reg. : 66030003)

#### 1.5 Commentaire général

*Non renseigné*

#### 1.6 Compléments descriptifs

##### 1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection
- Parc national, aire d'adhésion
- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

##### *Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

##### 1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture
- Elevage
- Chasse

*Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

**1.6.3 Géomorphologie**

*Non renseigné*

*Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

**1.6.4 Statut de propriété**

- Collectivité territoriale

*Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

<b>Patrimoniaux</b>	<b>Fonctionnels</b>	<b>Complémentaires</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecologique</li> <li>- Faunistique</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Oiseaux</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Floristique</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Phanérogames</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales</li> <li>- Fonctions de régulation hydraulique</li> <li>- Ralentissement du ruissellement</li> <li>- Fonctions de protection du milieu physique</li> <li>- Rôle naturel de protection contre l'érosion des sols</li> <li>- Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs</li> <li>- Zone particulière d'alimentation</li> <li>- Zone particulière liée à la reproduction</li> </ul>	

*Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

*Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

*aucun commentaire*

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

*Commentaire sur les facteurs*

*aucun commentaire*

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Oiseaux</li> <li>- Phanérogames</li> <li>- Poissons</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Lépidoptères</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>			

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	34.322J <i>Mesobromion des Pyrénées occidentales</i>		Bibliographie : onf 64 - LPO Aquitaine 2013 DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE PREALABLE EN VUE DE LA CONCERTATION DES ELUS POUR LA REALISATION DU DOCUMENT D'OBJECTIF - MASSIF DU MOULLE DE JAOUT FR 7200742.		1987 - 2013
	36 <i>Pelouses alpines et subalpines</i>		Informateur : CBNPMP		2008

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	31.82 <i>Fruticées à Buis</i>		Bibliographie : onf 64 - LPO Aquitaine 2013 DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE PRÉALABLE EN VUE DE LA CONCERTATION DES ELUS POUR LA RÉALISATION DU DOCUMENT D'OBJECTIF - MASSIF DU MOULLE DE JAOUT FR 7200742.		1987 - 2013
	31.745 <i>Landes en coussinets de Genista</i>		Bibliographie : onf 64 - LPO Aquitaine 2013 DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE PRÉALABLE EN VUE DE LA CONCERTATION DES ELUS POUR LA RÉALISATION DU DOCUMENT D'OBJECTIF - MASSIF DU MOULLE DE JAOUT FR 7200742.		1987 - 2013
	44.3 <i>Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens</i>		Bibliographie : onf 64 - LPO Aquitaine 2013 DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE PRÉALABLE EN VUE DE LA CONCERTATION DES ELUS POUR LA RÉALISATION DU DOCUMENT D'OBJECTIF - MASSIF DU MOULLE DE JAOUT FR 7200742.		1987 - 2013
	36 <i>Pelouses alpines et subalpines</i>		Informateur : CBNPMP		2009
	31.42 <i>Landes à Rhododendron</i>		Bibliographie : Royaud A. 1996 Inventaire écologique des sites tourbeux des Pyrénées Atlantiques. Centre d'étude et de conservation des ressources végétales. DIREN Aquitaine.		1993
	31.226 <i>Landes montagnardes à Calluna et Genista</i>		Informateur : CBNPMP		2008
	41.16 <i>Hêtraies sur calcaire</i>		Bibliographie : onf 64 - LPO Aquitaine 2013 DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE PRÉALABLE EN VUE DE LA CONCERTATION DES ELUS POUR LA RÉALISATION DU DOCUMENT D'OBJECTIF - MASSIF DU MOULLE DE JAOUT FR 7200742.		1987 - 2013

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	54.2 <i>Bas-marais alcalins (tourbières basses alcalines)</i>		Bibliographie : Royaud A. 1996 Inventaire écologique des sites tourbeux des Pyrénées Atlantiques. Centre d'étude et de conservation des ressources végétales. DIREN Aquitaine.		1993
	37.8 <i>Mégaphorbiaies alpines et subalpines</i>		Bibliographie : onf 64 - LPO Aquitaine 2013 DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE PREALABLE EN VUE DE LA CONCERTATION DES ELUS POUR LA REALISATION DU DOCUMENT D'OBJECTIF - MASSIF DU MOULLE DE JAOUT FR 7200742.		2013
	31.2 <i>Landes sèches</i>		Informateur : CBNPMP		2008
	31.42 <i>Landes à Rhododendron</i>		Informateur : CBNPMP		2009

## 6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	36 <i>Pelouses alpines et subalpines</i>		Informateur : CBNPMP		2000 - 2009
	61 <i>Eboulis</i>		Informateur : CBNPMP		2008
	43 <i>Forêts mixtes</i>		Informateur : CBNPMP		2008
	41.1 <i>Hêtraies</i>		Informateur : ONF		2001
	24 <i>Eaux courantes</i>		Informateur : CBNPMP		2008
	86.41 <i>Carrières</i>		Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS		1987
	65 <i>Grottes</i>				
	62 <i>Falaises continentales et rochers exposés</i>		Informateur : CBNPMP		2009
	61 <i>Eboulis</i>		Informateur : CBNPMP		2009
	42.1 <i>Sapinières</i>		Informateur : CBNPMP		2009
	41.1 <i>Hêtraies</i>		Informateur : CBNPMP		2009
	24 <i>Eaux courantes</i>		Informateur : CBNPMP		2009

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	62 <i>Falaises continentales et rochers exposés</i>		Informateur : GEREA		1987 - 2013
	62 <i>Falaises continentales et rochers exposés</i>		Informateur : CBNPMP		2008
	43.1 <i>Hêtraies mixtes</i>		Bibliographie : Royaud A. 1996 Inventaire écologique des sites tourbeux des Pyrénées Atlantiques. Centre d'étude et de conservation des ressources végétales. DIREN Aquitaine.		1993
	61.34 <i>Eboulis calcaires pyrénéens</i>		Informateur : CBNPMP		2000 - 2009
	62 <i>Falaises continentales et rochers exposés</i>		Informateur : CBNPMP		2000 - 2009
	65 <i>Grottes</i>		Informateur : CBNPMP		2000 - 2009
	24.1 <i>Lits des rivières</i>		Bibliographie : onf 64 - LPO Aquitaine 2013 DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE PREALABLE EN VUE DE LA CONCERTATION DES ELUS POUR LA REALISATION DU DOCUMENT D'OBJECTIF - MASSIF DU MOULLE DE JAOUT FR 7200742.		1987 - 2013
	24.11 <i>Ruisselets</i>		Bibliographie : onf 64 - LPO Aquitaine 2013 DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE PREALABLE EN VUE DE LA CONCERTATION DES ELUS POUR LA REALISATION DU DOCUMENT D'OBJECTIF - MASSIF DU MOULLE DE JAOUT FR 7200742.		1987 - 2013
	31.8C <i>Fourrés de Noisetiers</i>		Bibliographie : onf 64 - LPO Aquitaine 2013 DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE PREALABLE EN VUE DE LA CONCERTATION DES ELUS POUR LA REALISATION DU DOCUMENT D'OBJECTIF - MASSIF DU MOULLE DE JAOUT FR 7200742.		1987 - 2013

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	34.4 <i>Lisières (ou ourlets) forestières thermophiles</i>		Bibliographie : onf 64 - LPO Aquitaine 2013 DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE PREALABLE EN VUE DE LA CONCERTATION DES ELUS POUR LA REALISATION DU DOCUMENT D'OBJECTIF - MASSIF DU MOULLE DE JAOUT FR 7200742.		1987 - 2013
	41.2 <i>Chênaies-charmaies</i>		Bibliographie : onf 64 - LPO Aquitaine 2013 DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE PREALABLE EN VUE DE LA CONCERTATION DES ELUS POUR LA REALISATION DU DOCUMENT D'OBJECTIF - MASSIF DU MOULLE DE JAOUT FR 7200742.		1987 - 2013
	41.561 <i>Chênaies acidiphiles pyrénéennes</i>		Bibliographie : onf 64 - LPO Aquitaine 2013 DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE PREALABLE EN VUE DE LA CONCERTATION DES ELUS POUR LA REALISATION DU DOCUMENT D'OBJECTIF - MASSIF DU MOULLE DE JAOUT FR 7200742.		1987 - 2013
	43.1 <i>Hêtraies mixtes</i>		Informateur : GEREA		2013
	54.112 <i>Sources à Cardamines</i>		Bibliographie : onf 64 - LPO Aquitaine 2013 DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE PREALABLE EN VUE DE LA CONCERTATION DES ELUS POUR LA REALISATION DU DOCUMENT D'OBJECTIF - MASSIF DU MOULLE DE JAOUT FR 7200742.		2013

### 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

### 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	351	<i>Rana temporaria</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	<i>Grenouille rousse</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Parc National des Pyrénées				2002
Mammifères	61130	<i>Rupicapra pyrenaica</i> <i>pyrenaica</i> <i>Bonaparte, 1845</i>	<i>Isard</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Parc National des Pyrénées				2003 - 2008
	60826	<i>Ursus arctos</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	<i>Ours brun, Ours</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Parc National des Pyrénées				2003
Oiseaux	2645	<i>Aquila chrysaetos</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Aigle royal</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Aquitaine				2011
	3493	<i>Bubo bubo</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Grand-duc d'Europe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ONF				2008
	2873	<i>Circaetus gallicus</i> <i>(Gmelin, 1788)</i>	<i>Circaète Jean-le-Blanc</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Aquitaine				2009 - 2012
	2938	<i>Falco peregrinus</i> <i>Tunstall, 1771</i>	<i>Faucon pèlerin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Aquitaine				1987 - 2012
	2852	<i>Gypaetus barbatus</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Gypaète barbu</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Aquitaine				2003 - 2012
	2860	<i>Gyps fulvus</i> <i>(Hablizl, 1783)</i>	<i>Vautour fauve</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Aquitaine				2010
	3807	<i>Lanius collurio</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	<i>Pie-grièche écorcheur</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Aquitaine				2008 - 2012

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	2856	<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Vautour percnoptère</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Aquitaine				2007 - 2010
	2832	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Bondrée apivore</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Aquitaine				2009 - 2010
	199477	<i>Phylloscopus ibericus</i> Ticehurst, 1937	<i>Pouillot ibérique, Pouillot véloce ibérique</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Aquitaine				1987 - 2011
	4485	<i>Pyrhacorax graculus</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Chocard à bec jaune</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Aquitaine				2009 - 2010
	4488	<i>Pyrhacorax pyrrhacorax</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Crave à bec rouge</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Aquitaine		35		2008 - 2012
	2964	<i>Tetrao urogallus</i> Linnaeus, 1758	<i>Grand Tétras</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ONF				1987 - 2008
	4112	<i>Turdus torquatus</i> Linnaeus, 1758	<i>Merle à plastron</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Aquitaine				2009 - 2012
Phanérogames	130803	<i>Aconitum variegatum</i> subsp. <i>pyrenaicum</i> Vivant, 1981	<i>Aconit des Pyrénées, Aconit panaché des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Parc National des Pyrénées				2000
	91120	<i>Chrysosplenium oppositifolium</i> L., 1753	<i>Dorine à feuilles opposées, Hépatique des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2009
	94626	<i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) P.Beauv., 1812	<i>Canche cespiteuse, Canche des champs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2009
	96921	<i>Erodium manescavii</i> Coss., 1847	<i>Érodium de Manescrau, Bec-de-grue de Manescrau</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2009

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	134977	<i>Genista hispanica</i> subsp. <i>occidentalis</i> Rouy, 1897	Genêt d'Espagne, Genêt occidental	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2009
	135224	<i>Helianthemum oelandicum</i> subsp. <i>incanum</i> (Willk.) G.López, 1992	Hélianthème blanc	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2009
	105989	<i>Lilium martagon</i> L., 1753	Lis martagon, Lis de Catherine	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2004 - 2005
	105992	<i>Lilium pyrenaicum</i> Gouan, 1773	Lis des Pyrénées	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2009
	106863	<i>Luzula sylvatica</i> (Huds.) Gaudin, 1811	Luzule des bois, Grande luzule, Troscart à fleurs lâches	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2004 - 2009
	108537	<i>Milium effusum</i> L., 1753	Millet diffus, Lillet étalé, Millet sauvage	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2009
	109366	<i>Nardus stricta</i> L., 1753	Nard raide, Poil-de-bouc	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2009
	109506	<i>Neottia nidus-avis</i> (L.) Rich., 1817	Néottie nid d'oiseau, Herbe aux vers	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2004 - 2005
	110914	<i>Orchis mascula</i> (L.) L., 1755	Orchis mâle, Herbe à la couleuvre	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2005
	111859	<i>Oxalis acetosella</i> L., 1753	Pain de coucou, Oxalis petite oseille, Surelle, Alleluia	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2005 - 2009
	608803	<i>Potentilla alchemilloides</i> Lapeyr., 1782	Potentille fausse Alchémille	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2009

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	121065	<i>Saxifraga granulata</i> L., 1753	<i>Saxifrage granulé, Herbe à la gravelle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2009
	122254	<i>Sedum sediforme</i> (Jacq.) Pau, 1909	<i>Orpin blanc jaunâtre, Orpin de Nice, Sédum de Nice</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2004
	124306	<i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz, 1763	<i>Alouchier, Alisier blanc</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2004 - 2009
	128169	<i>Ulmus glabra</i> Huds., 1762	<i>Orme glabre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2009
	128345	<i>Vaccinium myrtillus</i> L., 1753	<i>Myrtille, Maurette</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2004 - 2005
Ptéridophytes	94066	<i>Cystopteris fragilis</i> (L.) Bernh., 1805	<i>Cystoptéris fragile, Capillaire blanche, Capillaire blanc</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2009
	100640	<i>Gymnocarpium robertianum</i> (Hoffm.) Newman, 1851	<i>Polypode du calcaire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2004 - 2009
	111239	<i>Oreopteris limbosperma</i> (Bellardi ex All.) Holub, 1969	<i>Polystic des montagnes, Fougère des montagnes, Oreoptéris à sores marginaux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2009
	115076	<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T.Moore ex Woyn., 1913	<i>Polystic à frondes soyeuses, Fougère des fleuristes, Aspidium à cils raides</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2005 - 2009

## 7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	61260	<i>Arvicola terrestris</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Campagnol terrestre</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
	61057	<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Chevreuil européen, Chevreuril, Brocard (mâle), Chevrete (femelle)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
	61675	<i>Lepus capensis auct.</i>	<i>Lièvre d'Europe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
	60981	<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	<i>Sanglier</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
	60585	<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Renard roux</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
Oiseaux	4342	<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Mésange à longue queue, Orite à longue queue</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
	2623	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Buse variable</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
	4583	<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Chardonneret élégant</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
	4510	<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	<i>Grand corbeau</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : LPO Aquitaine				1987 - 2012
	4503	<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	<i>Corneille noire</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
	3465	<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	<i>Coucou gris</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
	3611	<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pic épeiche</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
	3608	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Pic noir</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
	4001	<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Rougegorge familier</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4564	<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	<i>Pinson des arbres</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
	4466	<i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Geai des chênes</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
	2840	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	<i>Milan noir</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
	2844	<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Milan royal</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
	4367	<i>Parus ater</i> Linnaeus, 1758	<i>Mésange noire</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
	4361	<i>Parus cristatus</i> Linnaeus, 1758	<i>Mésange huppée</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
	3764	<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	<i>Mésange charbonnière</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
	4351	<i>Parus palustris</i> Linnaeus, 1758	<i>Mésange nonnette</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
	3978	<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Accenteur mouchet</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
	4308	<i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Roitelet huppé</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
	3774	<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	<i>Sittelle torchepot</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
	3518	<i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758	<i>Chouette hulotte</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
	4257	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Fauvette à tête noire</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
	3967	<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Troglodyte mignon</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
	4117	<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	<i>Merle noir</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	4129	<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	<i>Grive musicienne</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
	4142	<i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	<i>Grive draine</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
Phanérogames	79319	<i>Abies alba</i> Mill., 1768	<i>Sapin pectiné,</i> <i>Sapin à feuilles d'If</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
	83267	<i>Aquilegia vulgaris</i> L., 1753	<i>Ancolie vulgaire,</i> <i>Clochette</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP				2001 - 2009
	97947	<i>Fagus sylvatica</i> L., 1753	<i>Hêtre, Fouteau</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987
	116759	<i>Quercus robur</i> L., 1753	<i>Chêne pédonculé,</i> <i>Gravelin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS				1987

### 7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Amphibiens	351	<i>Rana temporaria</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
Mammifères	60585	<i>Vulpes vulpes</i> ( <i>Linnaeus, 1758</i> )	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )
	60826	<i>Ursus arctos</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	60981	<i>Sus scrofa</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )
	61057	<i>Capreolus capreolus</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )
61130	<i>Rupicapra pyrenaica</i> <i>pyrenaica Bonaparte, 1845</i>	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )	
Oiseaux	2623	<i>Buteo buteo</i> ( <i>Linnaeus, 1758</i> )	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	2645	<i>Aquila chrysaetos</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	2832	<i>Pernis apivorus</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	2840	<i>Milvus migrans</i> <i>(Boddaert, 1783)</i>	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	2844	<i>Milvus milvus</i> ( <i>Linnaeus, 1758</i> )	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	2852	<i>Gypaetus barbatus</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
Interdiction de la perturbation intentionnelle du gypaète barbu ( <a href="#">lien</a> )				
Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département ( <a href="#">lien</a> )				
2856	<i>Neophron percnopterus</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
			Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )	
2860	<i>Gyps fulvus</i> ( <i>Hablizl, 1783</i> )	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )	
			Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
	2873	<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	2938	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	2964	<i>Tetrao urogallus</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national ( <a href="#">lien</a> )
	3465	<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3493	<i>Bubo bubo</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3518	<i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3608	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3611	<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3764	<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3774	<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	3807	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> )
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
3967	<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
3978	<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
4001	<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
4112	<i>Turdus torquatus</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )	
4117	<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> )	
			Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national ( <a href="#">lien</a> )	

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
	4129	<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> ) Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national ( <a href="#">lien</a> )
	4142	<i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée ( <a href="#">lien</a> ) Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national ( <a href="#">lien</a> )
	4257	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4308	<i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4342	<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4485	<i>Pyrhcorax graculus</i> (Linnaeus, 1766)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4488	<i>Pyrhcorax pyrrhcorax</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4510	<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4564	<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	4583	<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	199477	<i>Phylloscopus ibericus</i> Ticehurst, 1937	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
Angiospermes	96921	<i>Erodium manescavii</i> Coss., 1847	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	105989	<i>Lilium martagon</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )
	128345	<i>Vaccinium myrtillus</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )
Ptéridophytes	115076	<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T.Moore ex Woyn., 1913	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	CBNPMP		
	Centre d'Ecologie Montagnarde de GABAS		
	LPO Aquitaine		
	ONF		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	Parc National des Pyrénées		